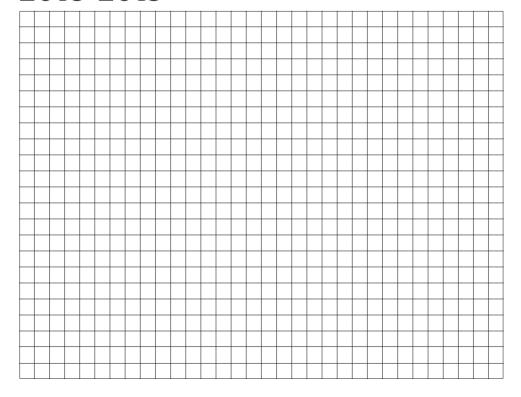
école nationale supérieure d'architecture de **paris-belleville**

rapport d'activité 2018-2019



éditorial

L'année 2018-2019 a été marquée par d'importants changements notamment, la mise en place des nouvelles instances de gouvernance de l'École et plus généralement de la réforme des statuts des ÉNSA...

C'était également l'année de l'évaluation de l'École par l'HCERES, préalable à l'accréditation de notre établissement pour les cinq prochaines années.

Les nouvelles instances ont vu le jour au premier semestre 2019, à la suite des élections qui ont marqué un profond renouvellement des représentants des enseignants et du personnel administratif et technique. Jean-François Renaud a été élu à la présidence du Conseil d'administration, Solenn Guevel à la présidence de la Commission des formations et de la vie étudiante (CFVE) et préside également le Conseil pédagogique et scientifique (CPS), Guy Lambert a été élu à la Commission de la recherche et est vice-président du CPS.

Ces instances se sont réunies rapidement et régulièrement, à des rythmes différents bien sûr car leur rôle n'est pas le même mais elles ont marqué une réelle mobilisation des élus, enseignants, personnels administratifs et techniques et étudiants.

Les commissions thématiques ont également été renouvelées et ont permis à des enseignants qui n'avaient pas de responsabilités précédemment, de s'engager; elles sont le lieu d'une collaboration fructueuse entre les services administratifs et les enseignants. Cinq commissions ont été mises en place : Vie de l'École, Diffusion de la Culture architecturale, International, Valorisation de la

politique documentaire et Métier. Cette dernière commission devra travailler sur le rapport entre l'enseignement et le contexte économique, social et professionnel dans lequel évoluent les architectes, qui a est au cœur de notre réflexion stratégique pour les années qui viennent.

Ces instances ont pris toute leur part dans l'organisation des concours de recrutement des enseignants, qui, pour la première fois, étaient de la responsabilité des écoles. Cela a été un très gros travail pour les enseignants impliqués, élus des instances, membres et présidents des jurys mais aussi pour les services et notamment le service des ressources humaines. Grâce à cet engagement de tous, ce processus s'est déroulé au mieux.

Ces recrutements ont abouti à la nomination de 6 nouveaux enseignants titulaires par création d'un poste de professeur en TPCAU (Patrick Henry) et le recrutement de maîtres de conférences titulaires en lieu et place d'associés (Nicolas André, Luis Burriel Bielza et Augustin Cornet, en TPCAU et Anne-Charlotte Depincé et Gilles Marrey en ATR).

Nous avons également pu, grâce aux dispositions nouvelles, nommer trois professeurs émérites David Elalouf, Pierre-Louis Faloci et Francis Nordemann.

La procédure d'évaluation qui s'est poursuivie tout le long de l'année avec les auditions par les experts de l'HCERES à la suite des rapports sur la recherche et sur la formation et la gouvernance de l'établissement, le rapport de l'HCERES, nos observations sur

la forme puis le rapport définitif et nos observations sur le fond enfin, la constitution, sur ces bases du dossier d'accréditation.

Au-delà du rapport lui-même qui renvoie l'image d'une école très solide dans son fonctionnement, sur ses missions d'enseignement et de recherche et son rayonnement, la procédure qui a duré de longs mois, nous a permis de faire un travail de réflexion collective sur nos missions et les priorités à moyen et long termes à dégager.

Ce travail a été à la fois passionnant et très utile. L'École dispose désormais d'une feuille de route claire pour les années qui viennent.

Nous avons également travaillé à la création d'une nouvelle formation, le mastère spécialisé Architecture et scénographies, sous la responsabilité de Nicolas André, en collaboration avec l'École Camondo qui porte à cinq les formations de spécialisation post master délivrées par notre École.

Nous avons également préparé la célébration du cinquantenaire de la création de l'École, en 1969-2019, notamment en concevant un nouveau site Internet et en adoptant une nouvelle charte graphique.

Cette année 2018-2019 aura donc, au travers du travail d'évaluation et de rédaction de notre plan stratégique et la mise en place d'une réforme structurelle majeure, jeté les bases sur lesquelles se bâtiront les cinq prochaines années.

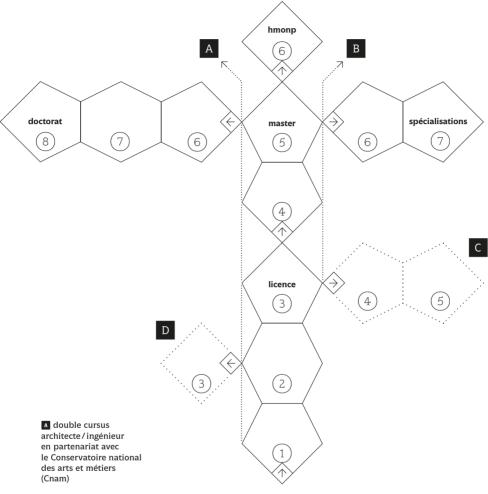
sommaire

repères	9
schéma de l'organisation des études	10
Paris-Belleville en chiffres	11
direction – enseignants permanents	12
vie institutionnelle	15
associations institutionnelles	16
la mise en place des instances	20
conseil d'administration (CA)	21
conseil pédagogique et scientifique (CPS)	24
commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)	25
commission de la recherche (CPR) séminaires semestriels	26 27
les commissions thématiques	2.8
autres commissions	31
comité technique (CT)*	32
comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*	34
évaluation de l'École par l'HCERES	36
actualités	37
étudiant-entrepreneur	38
enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2016, 2017, et 2018	42
effectifs étudiants	51
statistiques relatives aux étudiants	52
évolution des effectifs des 1 ^{er} et 2 ^e cycles	53
efficience du test d'entrée en 1 ^{re} année	59
diplômes de spécialisation et d'approfondissement	60
bilan des différentes formations	63
cérémonie de remise des diplômes	65
habilitations des formations de l'école	66
licence et master	67
habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)	70 71
diplômes de spécialisation et d'approfondissement voyages pédagogiques	74
formations en partenariat	75
recherche	79
UMR AUSser 3329	80
IPRAUS	85
documentation	109
médiathèque	110
le prêt et la fréquentation	112
centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand	118
réseaux documentaires	124
rayonnement	127
annuel	128
activités du Réseau ÉnsaÉCO	129
calendrier des événements 2018 – 2019	132
prix et distinctions	139
manifestations accueillies par l'école partenariat - l'école des enfants	140 142
partenariae recore des cirrants	147

vie étudiante	143
bellasso résome architecture associations d'anciens élèves autres associations et activités étudiantes Bellastock	14- 14-{ 150 150 159
échanges des savoirs au sein de la communauté internationale	163
coopération internationale enseignement ouvert sur le monde workshop triangulaire, par Alain Dervieux et Ivan Tizianel workshop, optimisation des matériaux et exploration géométrique atelier Asie, Siem Reap-Chiang Mai mobilité étudiante et enseignante étudiants sortants en 2018 - 2019 étudiants entrants en 2018 - 2019	16/ 16/ 16/ 17/ 17/ 17/ 17/ 17/
communication	18
communication	182
ressources humaines	187
enseignants enseignants non-titulaires rémunérés sur le budget de l'École personnel administratif et technique formation continue interne personnel ATOS et enseignants	188 190 192 196
budget & fonctionnement	20
quelques ratios et données sur la base du compte financier 2018 gestion financière et comptable gestion des ressources informatiques 2018 - 2019 gestion des travaux d'aménagement et d'entretien 2018 - 2019 politique de développement durable gestion des archives	20; 204 20 210 21; 21; 21;



schéma de l'organisation des études



- double cursus architecte / designer en partenariat avec l'École nationale supérieure de création industrielle (Ensci)
- c parcours européen de master «urbanisme et aménagement»
- o licence professionnelle « assistant à chef de projet en aménagement de l'espace »

Paris-Belleville en chiffres

Locaux

Site principal: 60 boulevard de la Villette - Paris 19^e (14 600 m²)

Site de « l'imprimerie » : 46 boulevard de la Villette – Paris 19° : 6 studios, 2 salles

d'enseignement (1 000 m²).

La surface utile sur les deux sites est de 15 600 m².

Effectifs au 1er novembre 2018

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Étudiants	1126	1209	1205	1215	1271
1 ^{er} cycle	390	417	412	416	414
2º cycle	453	452	461	456	483
HMONP	105	117	117	123	130
DSA	98	107	118	115	126
doctorants	27	27	28	28	25
en mobilité (entrants)	80	89	69	77	93
Enseignants	149	122	110	131	127
professeurs	7	6	6	6	6
maître-assistants	40	43	47	47	47
associés	20	20	19	23	23
non-permanents	82	53	38	55	51
Personnels administratifs et techniques	62	61	60	61	62

Budget (fonctionnement et investissement)

Compte financier	2014	5 517 684 €
	2015	5 281 172 €
	2016	4 572 514 €
	2017	5384841€
	2018	4760 685 €

Site internet: www.paris-belleville.archi.fr courriel: ensa-pb@paris-belleville.archi.fr

direction - enseignants permanents

Directeur

François Brouat

Directrice adjointe

Florence Ibarra

Assistante de direction

Sandrine Olivier

Laboratoire de recherche Ipraus

André Lortie, directeur

UMR AUSser

Christiana Mazzoni, directrice

Comité de direction

Richard Aroquiame, secrétaire général de

l'UMR AUSser/Ipraus

Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de

fonctionnement

Murièle Fréchède, directrice des études Stéphanie Guyard, responsable de la

communication

Catherine Karoubi, directrice financière

Les enseignants titulaires et associés 2018-2019 (situation au 1er septembre 2018)

Arts et techniques de la représentation

Jean-Luc Bichaud Ludovic Bost Anne Chatelut Simon Vignaud Gilles Marey Miquel Mont Arnold Pasquier

Histoire et culture architecturale

Malik Chebahi Mark Deming

Marie-Jeanne Dumont Corinne Jaquand Guy Lambert Jean-Paul Midant Virginie Picon-Lefebvre

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture

David Albrecht

Valérie Foucher-Dufoix Laetitia Overney Philippe Simay Sciences et techniques pour l'architecture Mohamed Benzerzour

Teïva Bodereau David Chambolle Raphaël Fabbri Yannick Guénel Roberta Morelli Christine Simonin

Ville et Territoires

Frédéric Bertrand
Angèle Denoyelle
Anne Grillet-Aubert
Dominique Hernandez
Marie-Ange Jambu
Agathe de Maupeou
Cristiana Mazzoni
Yvan Okotnikoff
Élise Ostarena
Cyril Ros

Théorie et pratique de la conception architecturale

Nicolas André Bita Azimi Éric Babin

Sabri Bendimerad

Gaëlle Breton François Brugel Pascal Chombart de Lauwe Emmanuelle Colboc

Emmanuelle Colbo Mirabelle Croizier Noël Dominguez Patrick De Jean Alain Dervieux Marc Dujon

Élisabeth Essaïan Vanessa Fernandez Françoise Fromonot

Janine Galiano
Paul Gresham
Solenn Guével
Jérôme Habersetzer
Cyrille Hanappe
Laure Jacquin
Béatrice Jullien

Julie Lafortune
André Lortie
Miguel Macian
Armand Nouvet
Simon Pallubicki
Aghis Pangalos
Antoine Pénin
Lorenzo Piqueras
Philippe Prost

Sébastien Ramseyer Jean-François Renaud

Pascale Richter Émilien Robin Kerim Salom Mirco Tardio Estelle Thibault Jesus Torres Garcia Philippe Villien

Les enseignants non titulaires* 2018-2019 (situation au 1er septembre 2018)

Arts et techniques de la représentation

Jean Allard Alwyne De Dardel Patrick De Glo De Besse Charles-Élie Delprat Chiara Gaggiotti Arlette Harle

Philippe Henensal Félicia Revay

Nicolas Sage Marjan Seyedin

Sciences de l'homme et de la société pour l'architecture

Julie Lavayssiére Nava Meron Sophie Szpirglas Sciences et techniques pour l'architecture Christophe Arnion Donatien Cassan Yulia Donetskaya Pierre Frinault Émilie Hergott Salomé Jammet David Jouquand Yann Josse Sarra Kasri

Armelle Kerlidou Bernadette Laurencin

Marion Leblois Éric Lépine Dominique Lero

Dominique Lerche Quentin Lherbette Nicolas Minassoff Mathieu Monceaux Olivier Netter Francois Pevron

François Plaud-Hayem

Gérard Pras Colette Remond David Rombaut Paolo Tarabusi Southy Tv

Ville et territoires

Loup Calosci Nicole Caligaris Christophe Cantoni

Marie Defay

Astrid De Largentaye

Pierre Gommier Stéphane Lelong Thierry Maytraud Renaud Molines **Emmanuel Mourier**

Élodie Pierre **Arthur Poiret** Charles Rives Vincent Saulier Pierre Senges

Théorie et pratique de la conception architecturale

Mathilde Bastin **Emmanuelle Blanc** Marc Botineau **Antoine Brochard**

Serge Clavé

Fanny Costecalde Jérôme Damiens Victor De Almeida Marion Dufat Guillaume Giaume Christophe Julienne

Laetitia Lafont Lise Le Roy

Alice Lombard Fabienne Louvot Géraldine Perrodin Gabriel Pontoizeau Pijika Pumketkao Salomé Rigal Antoine Scalabre Dimitri Toubanos César Vahre Clémence Yon

Anglais

June Allen Michaël Asworth Anne Besco Damian Corcoran Victoria Moore Anne-Marie Roffi Linnea Tilly Julie Wavrick George Wilson

DSA Architecture et Patrimoine

Astrid De Largentave Pierre Gommier

DSA Architecture et Projet Urbain

Arthur Poiret Yang Liu

DSA Architecture et Risques Majeurs

Élodie Pierre **Dominique Lerche** Sarra Kasri

DSA Maîtrise D'ouvrage

Flavia Pertuso

^{*}enseignants assurant au moins 96h d'enseignements en 2018-2019



associations institutionnelles

Communauté d'Universités et établissements « Université Paris-Est »

La communauté d'universités et établissements (COMUE) Université Paris-Est (UPE) a été créée par le décret n° 2015-156 du 11 février 2015 en application de la loi du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Elle avait été anticipée dès 2007 par un PRES auquel l'Énsa de Paris-Belleville s'était associée en 2009.

Elle fédère 22 institutions caractérisées par la diversité de leurs missions et de leurs rattachements ministériels: universités, centres hospitaliers, école vétérinaire, écoles d'ingénieurs, d'architecture, organismes de recherche, agences d'expertise et d'évaluation. Trois Énsa en sont membres: Paris-Belleville, Paris-Est et Paris-Malaquais. Elle accueille 50 000 étudiants, 1 450 doctorants dont 45 % en mobilité, 250 docteurs par an, 1 800 enseignants-chercheurs et chercheurs permanents, 6 écoles doctorales gérées par UPE et une co-habilitée, 55 Habilitations à diriger des recherches (HDR) par an.

Elle associe étroitement recherche et enseignements généraux, technologiques et professionnels, concourant à la structuration d'une université pluridisciplinaire de pointe, répondant aux exigences de visibilité mondiale et de lien fort entre recherche, formation tout au long de la vie, expertise et transfert.

UPE est un établissement auquel ses membres ont transféré des compétences stratégiques: formation des doctorants et insertion professionnelle des docteurs, délivrance des diplômes de doctorat et de l'HDR, mobilité internationale, animation de pôles thématiques actuellement au nombre de deux: Ville, Environnement et leurs Ingénieries et Santé & Société. C'est également un espace de coopération scientifique qui assure la coordination de projets pédagogiques et scientifiques et des actions de valorisation de la recherche, en particulier pour les programmes retenus au titre des Investissements d'Avenir (Labex – Idefi – Equipex – satt).

L'Énsa de Paris-Belleville est membre de l'École doctorale « Villes, transports, territoires ». Le Département des Études Doctorales organise des cours transversaux aux écoles et des actions de professionnalisation: langues, formation documentaire et informatique, connaissance des entreprises, gestion de projet, met en place le dispositif « doctorants conseil » ainsi que l'accès au diplôme de docteur par Valorisation des acquis de l'expérience (VAE) et suit le parcours professionnel des docteurs à 36 mois avec le concours de l'Observatoire (OFIPE).

Par ailleurs, dès la création d'UPE, la signature commune des publications scientifiques pour tous les chercheurs des établissements membres a été mise en place. Ce dispositif a pour objectif d'assurer le repérage exhaustif des publications d'Université Paris-Est en vue de favoriser son rayonnement international, et de faciliter la bibliométrie des membres d'UPE et de leurs équipes de recherche.

Le projet I-Site, porté par UPE, Intitulé «Future», est centré sur la Ville durable avec l'ambition de construire «l'acteur maieur sur la ville durable dont la France manque, en matière de recherche et d'enseignement supérieur ». Il a conduit à la création de l'Université Gustave Eiffel au 1er ianvier 2020, intégrant l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée - qui accueille en son sein l'EUP - École d'urbanisme de Paris, l'ESIEE - École d'ingénieurs de la CCI de Paris, l'EIVP - École des ingénieurs de la Ville de Paris, l'IFSTTAR, institut de recherche dans les domaines de la ville et des territoires, des transports et du génie civil, l'École nationale des sciences géographiques, établissement dépendant de l'IGN, et l'Énsa Paris-Est.

L'École nationale des Ponts et Chaussées, est associée à cette nouvelle université.

Par décision du Conseil d'administration du 23 novembre 2016, l'Énsa de Paris-Belleville a décidé de ne pas rejoindre immédiatement ce consortium, considérant qu'un certain nombre de conditions devait être précisées, tout en manifestant son intérêt pour ce projet. La délibération alors adoptée indiquait également l'importance qui s'attachait au renforcement des liens entre les 3 Énsa associées à UPE (l'Énsa Marne-la-Vallée/Paris-Est, l'Énsa de Paris-Malaquais et l'Énsa de Paris-Belleville) afin d'en constituer un pôle architecture fort.

En effet, Université Paris-Est, est le lieu d'un partenariat structurant, en matière de recherche, via l'École doctorale « Ville, transports, territoires », du pôle thématique interdisciplinaire sur la ville (Ville, environnement et leurs ingénierie) et du laboratoire d'excellence Labex « Futurs urbains: Aménagement, Architecture, Environnement, Transport», au sein duquel l'Unité mixte de recherche AUSser qui regroupe les équipes de recherche de 4 écoles nationales supérieures d'architecture, représente la dimension architecturale et l'apport spécifique des Énsa. L'École participe également au travers de l'engagement de ses chercheurs à l'institut de recherche et développement pour la transition énergétique de la ville Efficacity, et est impliquée dans plusieurs programmes portés par cet institut.

UPE a élégamment permis la mise en place de formations associant plusieurs de ses membres. Ainsi, l'Énsa de Paris-Belleville est partie prenante de la licence professionnelle Assistant à chef de projet et aménagement de l'espace, avec l'EIVP, l'Énsa Paris-Est et le département de génie urbain de l'Université Paris-Est de Marnela-Vallée, un parcours européen de master en urbanisme est également proposé par des partenaires d'UPE associant l'EUP, l'Énsa Paris-Est, l'Énsa de Paris-Belleville et l'Université Paris-Est de Marne-la-Vallée ainsi que les universités de Hambourg (Hafencity), Milan (Polytechnique), Ljubljana et Malmö.

Conférence des Grandes écoles (CGE)

Créée en 1973, la Conférence des grandes écoles (CGE) regroupe 223 établissements d'enseignement supérieur et de recherche français et étrangers représentant tout le spectre des formations supérieures en grandes écoles de niveau master et au-delà, de statut public (pour 70 % d'entre elles) ou privé.

Ces établissements d'enseignement supérieur forment leurs diplômés dans une recherche constante de l'excellence, en liaison avec le monde de l'entreprise, les acteurs de l'économie et de la société civile. La CGE a pour vocation de susciter et coordonner des réflexions et travaux sur l'enseignement, la pédagogie et la recherche et de développer les relations entre ses membres.

Les grandes écoles, au-delà de leur diversité, témoignent d'une réelle cohérence dans leur approche de la formation et de l'insertion professionnelle. L'ensemble de leurs missions vis-à-vis de la collectivité se traduit par des caractéristiques communes:

- la reconnaissance par l'État de l'établissement et du diplôme,
- une taille humaine: de 400 à 6 000 étudiants par école,
- une sélection qui rend l'univers des grandes écoles très compétitif,
- une formation longue, 5 ou 6 ans après le baccalauréat, polyvalente et généraliste, privilégiant les connaissances de base d'une culture pluridisciplinaire solide, ainsi que l'acquisition de méthodes et d'outils de travail,
- une variété et une mobilité suffisante des personnels enseignants. À côté de

corps permanents d'enseignants, composés de spécialistes académiques, des cadres d'entreprise et des praticiens expérimentés interviennent dans les enseignements comme professeurs associés et comme vacataires.

- une pédagogie souple et évolutive, faisant largement appel, à côté des cours magistraux, au travail en petites classes, à l'usage très large de la méthode des cas, aux projets, aux travaux de groupe, au recours de plus en plus développé aux méthodes et outils nouveaux,
- une cohérence globale du projet garantie par le directeur de l'école,
- une coopération très étroite avec les milieux économiques, se développant à la fois pour la formation des étudiants (définition des besoins, participation aux conseils, organisation des stages, projets de fin d'études) et pour l'innovation et la valorisation de produits nouveaux (grâce à des contrats de recherche et des transferts de technologie),
- une ouverture internationale se traduisant par: un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation,
 un rôle important attribué à l'enseignement des langues et à la connaissance des cultures étrangères,
- la multiplication des séjours et des stages à l'étranger, allant jusqu'à la possibilité d'un parcours académique à l'étranger intégré dans le cursus de l'École,
- un potentiel scientifique, avec des activités de recherche et d'innovation.

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a ainsi été parmi les premières Énsa à engager une demande d'adhésion à la CGE en 2014. Elle est membre depuis le 8 avril 2015 aux côtés des Énsa de Lyon, Montpellier, Nancy et Saint-Étienne et devrait être rejointe dans les années qui viennent par la plupart des autres Énsa.

L'École participe aux réunions générales de la CGE et à différents groupes de travail ainsi qu'à une grande enquête sur l'insertion des diplômés dans le monde professionnel.

L'année 2018-2019 a été consacrée au travail de préparation de la nouvelle formation mastère spécialisé © Architecture et scénographies accrédité par la CGE (label lui appartenant).

L'accréditation délivrée a permis d'organiser la première rentrée de la promotion en janvier 2020.

la mise en place des instances

Le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux Énsa a modifié de façon importante les instances de l'École, les rapprochant du modèle universitaire. L'ensemble des autres textes relatifs au statut des personnels enseignants modifient également la répartition des compétences en matière de situation individuelle et gestion de carrière.

Auparavant, le Conseil d'administration voyait son travail préparé par la commission de la pédagogie et de la recherche (CPR); désormais interviennent la commission des formations et de la vie étudiante (CFVE), la commission de la recherche (CR) et le conseil pédagogique et scientifique (CPS qui réunit la CFVE et la CR).

Les élections organisées le 29 novembre 2018 ont permis de constituer les collèges enseignants, étudiants et ATS du conseil d'administration, de la commission des formations et de la vie étudiante, de la commission de la recherche et donc du conseil pédagogique et scientifique.

conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est l'instance de délibération et de concertation de l'établissement. Il dispose d'une compétence générale d'orientation et de gestion de l'établissement, ses attributions étant définies par le décret 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux Énsa.

Attributions

Il délibère notamment sur :

le projet de contrat pluriannuel conclu avec l'État, le budget, les projets de conventions de regroupement, les programmes d'enseignement, les évaluations, demandes d'accréditation et d'habilitation, la création des autres diplômes, le règlement des études, les conditions d'admission des étudiants, le règlement intérieur de l'école, le schéma pluriannuel de stratégie immobilière, les projets de conventions d'utilisation des immeubles. la gestion immobilière, les catégories de contrats ou de conventions, la participation à toute forme de groupement public ou privé, la création de filiales et de prise de participation ainsi que la création de fondations, les dons et legs, le tarif des prestations, l'engagement des actions en iustice, le bilan social et le rapport d'activité annuels. Il est informé des conditions générales d'emploi et de rémunération des personnels. Le conseil d'administration se réunit au moins trois fois chaque année.

Composition

Il comprend 22 membres:

- 9 personnalités qualifiées dont:
- le représentant du président de la Région, le représentant du maire de Paris, le président de la COMUE, membres de droit:

- un architecte désigné par le CROA d'Îlede-France, désigné pour 4 ans
- 5 personnalités qualifiées désignées par le CA sur proposition du Directeur pour 4 ans
- 7 représentants des enseignantschercheurs, élus pour 4 ans (+ suppléants)
- 3 représentants des personnels administratifs et techniques, élus pour 4 ans (+ suppléants)
- 3 représentants des étudiants, élus pour
 2 ans (+ suppléants)

Assistent au CA: le Directeur, la Présidente et le vice-président du CPS, l'Agent comptable, les représentants du DRAC, du Recteur et du Contrôleur budgétaire.

Le président est choisi parmi les personnalités qualifiées et les représentants des enseignants-chercheurs.

Nul ne peut être à la fois membre du conseil d'administration et membre du conseil pédagogique et scientifique.

Présidence

À l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, les présidents du conseil d'administration sont, depuis 1994, des enseignants de l'école:

- Jean-François Renaud, maître de conférences, élu en février 2019;
- Philippe Prost, professeur, élu en septembre 2012, renouvelé en septembre 2015,
- Jean-Philippe Garric, maître-assistant, élu en juillet 2006,
- Jean-Paul Midant, maître-assistant, élu en 2004,
- Jean-Pierre Braun, maître-assistant, élu en 2002,

- Bernard Le Roy, maître-assistant (1998),
- Jean-Patrick Fortin, maître-assistant (1996),
- Antoine Grumbach, professeur (1994),
- Marie-Line Meaux, secrétaire générale de la mission de réflexion pour l'aménagement du site de Boulogne-Billancourt (1993),
- Claude Vié, professeur (1991),
- Serge Santelli, maître-assistant (1989).

Activités

Le conseil d'administration s'est réuni six fois en 2018-2019 (19 septembre, 28 novembre 2018, 21 janvier, 11 février, 14 mars et 11 juillet 2019) et a été consulté par voie électronique en novembre 2018 et 29 janvier 2019. Il a délibéré sur les points suivants:

- la désignation des personnalités qualifiées du CA et de la CR,
- l'élection du président du CA
- le budget rectificatif n°1 du budget 2018, le compte financier 2018, le budget initial 2019.
- le taux exceptionnel de remboursement des frais de déplacement,
- le schéma pluriannuel de stratégie immobilière
- la réforme statutaire et la mise en place des instances,
- le rapport d'auto-évaluation de l'École rendu dans le cadre de l'évaluation par l'HCERES,
- le rapport d'activité 2017-2018,
- des aides exceptionnelles aux étudiants demandeurs d'asile ou en difficulté,
- la tarification de la location des espaces,
- le dispositif de contrôle des dépenses des dirigeants (information),
- les engagements pluriannuels de l'École

(information),

- l'organisation du télétravail,
- la mise en place du paiement échelonné des droits d'inscription,
- un abandon de créance,
- la demande d'accréditation par la CGE du mastère spécialisé architecture et scénographies,
- le montant des droits d'inscription du mastère spécialisé architecture et scénographies,
- l'identité visuelle et le site internet de l'École (information),
- la délivrance d'éméritats
- les congés études et recherche,
- la mobilité enseignante pour la rentrée 2019,
- le règlement intérieur et le règlement des études.
- le soutien à Bellastock pour l'organisation du festival 2019,
- le soutien à Bellasso.

Membres du Conseil d'administration 2018-2019

(élections du 29 novembre 2018)

président		Jean-François Renaud, maître de conférences en Tpcau	_	
		Camille Bidaud, maîtresse de conférences associée en Histoire et Cultures Architecturales		
		François Brugel, maître de conférences en Tpcau	_	
collège des		Raphaël Fabbri, maître de conférences en STA		
enseignants et chercheurs		Béatrice Jullien, architecte, maîtresse de conférences en Tpcau		
		André Lortie, professeur en Tpcau		
		Jean-Paul Midant, maître de conférences en Histoire et Cultures Architecturales		
		Richard Aroquiame	-	
collège des ATS		Anabel Mousset	_	
uco Aio		Arnault Labiche	-	
		Yann-Hervé Tape-Pineau	álus pour	
collège des étudiants		Alexandre Araujo	elus pour 2 ans	
	•	Roxane Tribut	le 29/11/2018	
		Jean-Yves Bohbot, représentant de la présidente du conseil régional d'Île -de-France		
	membres de droit	Patrick Bloche, représentant du président de Paris- Métropole	-	
		Philippe Tchamitchian, président de la COMUE Université Paris-Est	-	
		Pierre Champenois, architecte, représentant le Conseil Régional de l'ordre des architectes d'Île de-France	-	
Personnalités extérieures		Véronique Chatenay-Dolto, administratrice générale honoraire du ministère de la Culture, ancienne directrice régionale des affaires culturelles d'Île-de-France		
	personnalités - qualifiées	Yann Fabes, directeur de l'École nationale supérieure de création industrielle	-	
		Pascal Dayre, directeur du foncier à la Ville de Paris	_	
		Pascale Guédot, architecte, directrice de l'agence Pascale Guedot	=	
		Antoine Aubinais, directeur de la stratégie du collectif Bellastock	-	

Assistent au CA:

- François Brouat, directeur;
- Solenn Guével, présidente du CPS;
- Guy Lambert, vice-président du CPS;
- Mireille Guignard, représentant du DRAC;
- Chantal Bonnefoy, contrôleur budgétaire;
- Joseph Dion, agent comptable.

Le recteur n'a pas désigné de représentant.

conseil pédagogique et scientifique (CPS)

Missions

- Il débat des orientations stratégiques de l'école en matière de formation, de vie étudiante et de recherche.
- En formation restreinte aux personnels titulaires représentant les personnels chargés de l'enseignement et de la recherche, il examine les questions individuelles et donne un avis sur les répartitions individuelles entre les services d'enseignement et de recherche.
- Il peut être saisi pour avis par le conseil d'administration sur toute question ressortissant de ses compétences.

Composition

Présidente

histoire

Solenn Guével, maîtresse de conférences en Tpcau

- Vice-président
 Guy Lambert, maître de conférences en
- Collège enseignants et chercheurs Bita Azimi, Jean-Luc Bichaud, Patrick de Jean, Alain Dervieux, Janine Galiano Solenn Guével, Roberta Morelli, Simon Vignaud
- Collège des ATS
 Charles Ignatovitch, remplacé en octobre par Sylvie Moscatelli
- Collège des étudiants
 Samuel Delvacourt, Samir El Bouchikhi
 Paul Hershkovitch, Alice Roy
- Collège des professeurs et autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche
 Julien Bastoen, Valérie Foucher-Dufoix
 Guy Lambert, Laëtitia Overney, Virginie

Picon-Lefebvre, Estelle Thibault

- Personnalités extérieures
 Nathalie Roseau, Antoine Fleury,
 Nicolas Tixier
- Collège des doctorants
 Julien Correia

Le CPS s'est réuni pour la première fois, en formation plénière, le 18 avril 2019, puis en formation restreinte les 3 juin, le 27 juin et 19 juillet et sa formation restreinte a été consulté une fois. Il s'est prononcé sur le règlement intérieur de l'École, sur l'organisation de la gouvernance pédagogique, sur une demande de congé pour études et recherche, sur le recrutement des maîtres de conférences associés, sur l'organisation des recrutement d'enseignants-titulaires.

commission des formations et de la vie étudiante (CFVE)

La CFVE est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives à l'organisation des études et à l'offre de formation, et aux conditions de vie et de travail des étudiants. Elle prépare et propose des mesures relatives:

- à l'organisation des programmes de formation et à l'évaluation des enseignements;
 aux conditions d'admission et d'orientation des étudiants, aux modalités de contrôle des connaissances et à la validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels pour l'accès aux études d'architecture;
- au suivi de la réussite, de la poursuite d'études et de l'insertion professionnelle des étudiants;
- au développement des enseignements sous forme numérique et de la formation des personnes et des usagers à l'utilisation des outils et des ressources numériques; aux activités culturelles, sportives, sociales ou associatives offertes aux étudiants, ainsi que des mesures de nature à améliorer leurs conditions de vie et de travail, notamment des mesures relatives aux activités de soutien, aux œuvres universitaires et scolaires, aux services médicaux et sociaux, aux bibliothèques et aux centres de documentation et à l'accès aux ressources numériques:
- à l'accueil et à la réussite des étudiants présentant un handicap ou un trouble invalidant de la santé,
- à la sensibilisation de tous les publics à l'architecture et à la diffusion de la culture architecturale et des enjeux de l'architecture, animées par des étudiants ou des enseignants.

Composition

Présidente

Solenn Guével, maîtresse de conférences en Tpcau

- Collège enseignants et chercheurs Bita Azimi, Jean-Luc Bichaud, Patrick de Jean, Alain Dervieux, Janine Galiano, Solenn Guével, Roberta Morelli, Simon Vignaud
- Collège des ATS

Charles Ignatovitch, remplacé en octobre par Sylvie Moscatelli

Collège des étudiants
 Samuel Delvacourt, Samir El Bouchiki
 Paul Hershkovitch, Alice Roy

La CEVE s'est réunie 13 fois en 2019 les: 31 janvier, 25 février, 4/11/19 mars, 1/5/15 avril, 6/20/24 mai, 1 et 15 juillet. Elle s'est prononcée sur le programme de travail de l'année, sur le Mastère spécialisé Architecture et Scénographies, sur le calendrier pour l'année universitaire 2019/2020, sur l'utilisation de la Contribution à la vie étudiante et de campus (accès des étudiants à la santé, aux activités sportives et culturelles), sur le soutien financier à l'association Bellasso, sur le bilan des nouveaux enseignants, sur la stratégie de recrutement des enseignants 2019/2020, sur la procédure d'examen des dossiers de candidats en 1re année (Parcoursup), sur la réorganisation du champs STA, sur la coordination des enseignements et des champs, sur la préparation de la visite HCERES, sur l'évolution sur la forme des rapports de stages, sur la validation des mémoires HMONP, sur les voyages pédagogiques, sur les propositions d'enseignements.

commission de la recherche (CPR)

La commission de la recherche est compétente pour formuler des avis et des propositions sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats. Elle prépare et propose des mesures relatives:

- à l'organisation et à l'évaluation des unités de recherche;
- à la meilleure répartition des services d'enseignement et de recherche;
- à l'articulation entre la recherche et la formation;
- au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.

Composition

Président

Guy Lambert, maître de conférences en histoire

• Collège des professeurs et autres enseignants et chercheurs rattachés à une équipe de recherche

Julien Bastoen, Valérie Foucher-Dufoix Guy Lambert, Laëtitia Overney, Virginie Picon-Lefebvre, Estelle Thibault

- Personnalités extérieures
 Nathalie Roseau, Antoine Fleury
 Nicolas Tixier
- Collège des doctorants
 Julien Correia

La commission de la recherche s'est réunie le 7 février 2019. Elle s'est prononcée sur le RI de l'école et sur l'évolution de la formation doctorale.

séminaires semestriels

Par délibération du conseil d'administration en date du 25 septembre 2012, il a été créé des séminaires semestriels (rentrée, inter ou fin de semestre) regroupant l'ensemble des enseignants permanents (professeurs, maîtres-assistants, maîtres-assistants associés et contractuels) et des chercheurs, les élus étudiants et ATS du conseil d'administration, ainsi que les responsables administratifs concernés. Chacun des séminaires est consacré, après un temps d'information, de mise en commun et d'échange autour de l'actualité et des pratiques, à une réflexion collective sur des thèmes forts.

Il est rendu compte du travail des commissions lors du séminaire de rentrée. Deux séminaires ont été organisés en 2018-2019: le 13 septembre 2018 et le 8 juillet 2019.

Lors de ces séminaires ont notamment été abordés l'évaluation HCERES, la mise en place des nouvelles instances et la campagne de recrutement d'enseignants titulaires pour la rentrée 2019.

les commissions thématiques

Cinq commissions travaillent sur des thèmes d'intérêt général. Leur organisation et leur fonctionnement sont désormais prévus dans le règlement intérieur de l'École.

Leur rôle est d'explorer des sujets, de préparer des propositions, de rendre des avis fonctionnels. Les instances -CA, CPS, CFVE et CR- peuvent solliciter une commission sur un sujet particulier de son domaine de compétence. Ces commissions permettent également la concertation et la bonne compréhension de la politique de l'établissement.

Elles sont composées d'enseignants permanents de l'école, de deux étudiants désignés par les étudiants élus dans les instances et des responsables administratifs concernés qui en assurent le secrétariat. L'association Bellasso participe à la commission Vie de l'École. Chaque commission désigne un ou deux rapporteurs. Afin d'être en cohérence avec le renouvellement des instances de l'École, la participation enseignante est fixée pour 4 ans, les nouveaux arrivants intégrant les commissions constituées et la participation étudiante est revue tous les 2 ans.

Les rapporteurs président et animent les réunions. Ils rendent compte pour la commission à la CFVE et devant le séminaire annuel.

Les comptes rendus des commissions sont systématiquement établis et publiés sur l'intranet de l'École.

Les commissions ont été renouvelées au printemps 2019. Les compositions présentées sont celles postérieures à ce renouvellement.

Commission Métiers

- Rapporteurs: Emmanuelle Colboc et Yannick Guenel
- Secrétariat: Murièle Fréchède, Evelyne Canourgues
- Membres enseignants: Teïva Bodereau, Patrick De Jean, Angèle Denoyelle, Bernadette Laurencin, Elise Ostarena, Christine Simonin, Mirco Tardio
- Membres étudiants: Iliana Goetschy,
 Philippine Freret

Commission Internationale

- Rapporteurs: Paul Gresham et Marie-Ange Jambu
- Secrétariat: Odile Canale, Madeleine Kunegel, Bianca Gonzalez
- Membres enseignants: Sabri Bendimerad, Gaëlle Breton, Luis Burriel-Bielza, Pascal Chombart de Lauwe, Augustin Cornet, Alain Dervieux, Janine Galiano, Anne Grillet-Aubert, Corinne Jaquand, Cristiana Mazzoni, Simon Pallubicki, Aghis Pangalos, Sébastien Ramseyer, Pascale Richter, Cyril Ros
- Membres étudiants: Léa Carbonneau,
 Anouk Fontaine

La commission Internationale s'est réunie 7 fois en 2018-2019 et a examiné les points suivants :

- examen des dossiers des étudiants de retour de mobilité,
- préparation de la soirée « Partir en mobilité »,
- sélection des candidats à la mobilité
- enseignement des langues,
- étudiants sortants et entrants,
- nouveaux partenariats,
- actualité internationale (appel à projets

du MC, workshops, renouvellement de la commission...),

— débats : comment faciliter les échanges d'enseignants et la présence dans les jurys des écoles partenaires ? comment mieux intégrer les étudiants étrangers ? Quel accompagnement linguistique à la mobilité à mettre en place ?

Commission Valorisation des ressources documentaires

- Rapporteurs: Laëtitia Overney et Kerim Salom
- Secrétariat: Denis Joudelat, Pascal Fort,
 Véronique Hattet, Blandine Nouvellement
- Membres enseignants: Frédéric Bertrand, Malik Chebahi, Marc Deming, Anne-Charlotte Depincé, Marie-Jeanne Dumont, Cyril Hanappe, Corinne Jaquand, Estelle Thibault.
- Étudiants: Murat Cacan, Julien Correia

La commission s'est réunie 4 fois en 2018-2019 et a examiné les points suivants:

- dans le cadre de l'évaluation Hcérès, un bilan a été établi sur la configuration des espaces physiques, la politique documentaire, les catalogues, la stratégie de formation, la diversification des ressources documentaires, les réseaux et partenariats.
- Correspondant archives pour les enseignants et enseignants chercheurs,
- présentation de la plateforme HAL (Hyper Article en Ligne) du Centre de documentation de l'IPRAUS,
- captation et capitalisation des conférences.
- étude architecturale du fonds Bernard Huet.
- redéploiement du catalogue ArchiRès

dans le Sudoc,

- facilités et contraintes liées aux acquisitions,
- bibliothèque numérique de l'Énsa-PB.

Commission Diffusion de la culture architecturale

- Rapporteurs: Elisabeth Essaïan, Guy Lambert
- Secrétariat: Florence Ibarra, Stéphanie Guyard, Daniella Caballero
- Membres enseignants: Nicolas André, Jean-Luc Bichaud, Anne Chatelut, Agathe de Maupeou, Miquel Mont, Aghis Pangalos, Jésùs Torres Garcia
- Membres étudiants: Margaux Solmon,
 Mickael Papi, Antoine Perron

La commission s'est réunie 8 fois en 2018-2019 et a examiné les points suivants:

- préparation des 50 ans de l'École: manifestations, évolution de la ligne graphique et du site internet
- examens des propositions de conférences, de publications et d'expositions,
 suivi de l'Annuel, bilan et perspectives après la parution du troisième numéro.

Commission Vie de l'école

- Rapporteures: Valérie Dufoix et Jérôme Habersetzer
- Secrétariat: Agnès Beauvallet, Arnault Labiche, Roberto Eliezer
- Membres enseignants: Ludovik Bost, Anne Chatelut, Solenn Guével, Armand Nouvet, Laetitia Overney, Hervé Roux
- Membres étudiants: Ikram Rhilane, Clara Herlevsen; Leopold Therrien et un représentant de Bellasso

La commission s'est réunie 2 fois en 2018-2019. Elle a œuvré à la réalisation de différents projets, ayant trait à la vie sociale et culturelle, aux locaux et aux matériels, à la vie quotidienne des usagers de l'école, mettant ponctuellement en place des groupes de travail restreints sur des sujets précis et diffusant, à l'ensemble de la communauté de l'école, des comptes rendus réguliers et des bilans à chaque fin d'année scolaire.

Principaux points examinés en 2018/2019: — développement des associations étudiantes et confortement de locaux dédiés, — sensibilisation au gaspillage et mise en place d'une politique du tri et du recyclage des matériaux,

- travaux dans la cafétéria pour l'agrandir à l'été 2019: un groupe de travail s'est réuni tout au long de l'année universitaire pour étudier le projet de l'architecte et le faire évoluer;
- un lieu central de rencontres et de convivialité à renforcer, projets de mobiliers de détente pour les étudiants;
- différents modes de communication en interne à hiérarchiser: les étudiants souhaiteraient qu'il y ait plus « d'échanges »entre promotions, la commission attend des projets étudiants dans ce sens;
- projet d'une salle pour les enseignants dans la boutique du rez-de-chaussée,
- santé étudiante: séances d'ostéopathie, projets de conférences sur le sommeil et de consultations d'une psychologue à la rentrée 2019.

Les délégués étudiants de promotion

Chaque année, avant la mi-novembre, le service des études procède à l'élection d'un ou deux représentants étudiants de chacune des promotions: licence 1, licence 2, licence 3, master 1 et master 2.

Ces délégués sont les interlocuteurs privilégiés de l'administration pour toute question qui concerne les conditions de travail, l'organisation des études de la promotion...

Des réunions de bilan sont organisées à la fin de chaque semestre avec l'administration et la présidente de la CFVE, qui permettent de recueillir les informations utiles à l'évolution de l'organisation de l'École et des enseignements: horaires, matériels, évaluations...

autres commissions

La commission d'orientation

Elle propose une liste d'étudiants susceptibles d'être admis en 1^{re} année à l'Énsa-PB après avoir examiné leurs dossiers pédagogiques et les notes qu'ils ont obtenues au test de motivation.

Formalités d'inscription

- -3 074 candidats ont fait acte de candidature,
- 868 ont été convoqués pour l'entretien,
- 130 ont été retenus.
- Résultats rentrée 2019
- 130 ont été admis à l'issue du test
- 2 étudiants du lycée Hector Guimard,
 10 étudiants étrangers ont également été admis en 1^{re} année.

La commission de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels

Elle examine et sélectionne les dossiers graphiques et personnels des étudiants français titulaires de diplômes de l'enseignement supérieur désirant s'intégrer à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville avec dispenses partielles d'études. Elle positionne tous les étudiants, y compris ceux acceptés par la commission locale des étrangers.

Résultats

Sur 262 dossiers de dispenses partielles d'étude et de validation d'acquis et d'expériences professionnelles présentés, 43 ont été acceptés dont 12 en L2, 11 en L3 et 20 en Master.

La commission locale des transferts

Elle examine et sélectionne les dossiers écrits et graphiques des étudiants demandant leur transfert pour l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

Résultats rentrée 2019

Sur 91 demandes, 30 ont été acceptées dont 3 en L2, 2 en L3 et 25 en Master.

La commission locale des étudiants étrangers

Elle examine et sélectionne les dossiers pédagogiques et graphiques des étudiants étrangers désirant s'inscrire à l'Énsa-PB. Composition

Frédéric Bertrand, Jean-Luc Bichaud, François Brugel, Alain Dervieux, Vanessa Fernandez, Paul Gresham, Jérôme Habersetzer, Béatrice Jullien, Corinne Jacquand, Michèle Lambert-Bresson, Miguel Macian, Roberta Morelli, Simon Pallubicki, Lorenzo Piqueras

● Résultats rentrée 2019

Sur 268 dossiers, 26 ont été admis, dont 10 en L1, 3 en L2, 5 en L3 et 8 en master.

comité technique (CT)* (décret n°82-452 du 28 mai 1982)

Les instances du dialogue social se réunissent selon les dispositions du décret d'application n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État. L'administration est représentée d'une part par le Président de séance, autorité auprès de laquelle est placé le comité, d'autre part, par le responsable avant autorité en matière de ressources humaines.

Les représentants de l'administration sont amenés à siéger systématiquement auprès de cette instance, leurs compétences peuvent être requises, en qualité d'expert ou pour assister le Président sur des questions ou des textes relatifs à l'ordre du jour, et soumis à l'avis du comité.

Compétences

Les comités techniques locaux connaissent des questions et des projets de textes relatifs:

- aux problèmes généraux d'organisation des administrations, établissements ou services.
- aux conditions générales de fonctionnement des administrations et services.
- aux programmes de modernisation des méthodes et techniques de travail et à leur incidence sur la situation du personnel,
- aux règles statutaires,
- à l'examen des grandes orientations à définir pour l'accomplissement des tâches de l'administration concernée.
- aux problèmes d'hygiène et de sécurité.

Composition

 Représentants de l'administration François Brouat, président Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et des moyens de fonctionnement.

• Élus(représentants du personnel) au 01/09/2018

Syndicat	Titulaires	Suppléants	
	Gilles Deletang	Nadia Lartigaud	
	Janine Galiano	Philippe Villien	
CGT Culture	Denis Joudelat	Yanick Guénel	
	Arnault Labiche	Charles Ignatovitch	
	Hervé Roux		
	Dominique Hernandez		

Réunion en octobre 2018 avec la composition d'avant les élections du 6 décembre 2018

Le comité technique s'est réuni le 17 octobre 2018 avec pour ordre du jour:

- calendrier des congés et contribution à la journée de solidarité en 2019,
- acte de déclinaison du télétravail à l'Énsa-PB.
- point sur les opérations électorales concernant les nouvelles instances des Énsa.
- point sur les opérations électorales professionnelles,
- élaboration de la charte égalité femmes/ hommes dans l'enseignement supérieur Culture,
- questions diverses.
- Élus (représentants du personnel) au 01/01/2019

Syndicat	Titulaires	Suppléants
	Anabel Mousset	Charles Ignatovitch
	Arnault Labiche	Ludovic Bost
CGT Culture	Juliette Metzner	Julie Wavrick
	Hervé Roux	Joëlle Pontet
	Bruno Najjarkhalil	Annie Ludovsky
	Serge Clavé	Denis Joudelat

Réunions 2019

Le comité technique s'est réuni le 13 mai pour ordre du jour:

- règlement intérieur 2019 du CT de l'Énsa-PB,
- télétravail: modalités d'application au sein de l'Énsa-PB,
- point sur la mise en place du CPS (conseil pédagogique et scientifiques) de l'Énsa-PB et ses premiers travaux.
- Questions diverses.

Le comité technique était convoqué le 23 juillet avec pour ordre du jour:

— questions évoquées lors du CT du 13 mai: statut des enseignants, bilan des listes de diffusion, égalité femmes/hommes en application de la directive, postes ATS. Le quorum n'étant pas atteint la réunion a été reportée au 20 septembre 2019.

Les procès-verbaux des CT sont consultables sur les panneaux réservés aux syndicats, le site intranet et ont été envoyés à chaque agent de l'école par voie électronique.

comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)*

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) est organisé par le décret 82-453 modifié par le décret 2011-774 du 28 juin 2011 relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique (FP) et la circulaire d'application du 8 août 2011 relative à l'application des dispositions du décret 82-453 du 28 mai 1982 modifié à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la FP.

Sont membres du comité, le directeur de l'école et la responsable ayant autorité en matière de gestion des ressources humaines. Ces deux membres représentants de l'administration ne participent pas au vote.

Le médecin de prévention et l'agent de prévention assistent aux réunions.

L'inspectrice santé et sécurité au travail est informée de toutes les réunions du CHSCT et peut y assister. En fonction de l'ordre du jour, le président peut être assisté par le ou les collaborateurs de son choix exerçant auprès de lui des fonctions de responsabilité et particulièrement concernés par les questions ou projets soumis à l'avis du comité.

Compétences

Le CHSCT a pour mission de contribuer à la protection de la santé physique et mentale, à la sécurité des agents dans leur travail et à l'amélioration des conditions de travail. Il veille à l'application des réglementations en matière d'hygiène et de sécurité.

Il a notamment compétence sur:

 l'observation des prescriptions législatives et réglementaires en termes d'hygiène et de sécurité;

- l'évaluation des méthodes techniques de travail et aux choix des équipements de travail dès lors qu'ils sont susceptibles d'avoir une influence directe sur la santé des agents;
- l'examen des projets d'aménagement, de construction et d'entretien des bâtiments au regard des règles d'hygiène et de sécurité et des conditions de travail;
- les mesures prises en vue de faciliter l'adaptation des postes de travail aux handicapés;
- les mesures d'aménagement des postes de travail permettant l'accès des femmes à tous les emplois et nécessaires pour répondre aux problèmes liés à la maternité.

Il procède également à l'analyse des risques professionnels auxquels sont exposés les agents du ou des services relatifs à leur champ de compétence.

Le CHSCT se réunit au moins trois fois par an sur convocation de son président, à l'initiative de ce dernier ou, dans le délai maximum de deux mois, sur demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel.

Le CHSCT peut également être saisi pour avis par le CT auprès duquel il est placé, de questions particulières relevant de sa compétence.

Chaque réunion donne lieu à l'établissement d'un procès-verbal.

Composition

Représentants de l'administration
 François Brouat, président
 Agnès Beauvallet, directrice des res-

sources humaines et des moyens de fonctionnement

Élus (représentants du personnel) 2017-2018

Syndicats	Titulaires	Suppléants	
	Gilles Deletang	Nadia Lartigaud	
	Joëlle Pontet	Rudolph Benes	
CGT Culture	Annie Ludosky	Philippe Villien	
	Ludovik Bost	Didier Courtois	
	Marie-Pierre Poncet		
	Hervé Roux		

Médecin de prévention: Philippe Campisi Inspecteur santé et sécurité au travail: Vincent Tiffoche

Assistant de prévention: Patrick Bonalair

• Élus (représentants du personnel) au 01/01/2019

Syndicats	Titulaires	Suppléants
CGT Culture	Charles Ignatovitch	Anabel Mousset
	Annie Ludosky	Blandine Nouvellement
	Emmanuelle Henry	Arlette Harlé
	Denis Joudelat	Ludovik Bost
	Hervé Roux	Didier Courtois
	Philippe Villien	Joëlle Pontet

Réunions du CHSCT en 2019

Le CHSCT de l'Énsa-PB s'est réuni le 16 juillet avec pour ordre du jour:

- règlement intérieur du CHSCT de l'Énsa-PB,
- élection du secrétaire du CHSCT: modalités de désignation du secrétaire, durée du mandat, modalités de remplacement,
- tableau de suivi des avis donnés par les CHSCT précédents,
- examen du registre santé et sécurité au travail,
- questions diverses.

Les procès-verbaux du CHSCT sont consultables sur les panneaux réservés aux syndicats, le site intranet et ont été envoyés à chaque agent de l'école par voie électronique.

En outre, les suffrages recueillis pour l'élection des Comités Techniques ont été utilisés d'une part pour mettre en place d'autres instances (Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail; Comité national d'action sociale; Comité Technique commun des DRAC; Comité technique commun des Énsa...) et d'autre part pour déterminer les moyens accordés à chaque organisation syndicale.

Les nouvelles règles de représentation équilibrée, prévues par le décret n° 2017-1201 du 27 juillet 2017 ont été applicables lors du dépôt des candidatures. Elles concernaient tous les scrutins de listes, pour l'élection des comités techniques, des commissions administratives paritaires et des commissions consultatives paritaires dans chacun des trois versants de la fonction publique.

La règle est la suivante: les listes de candidats doivent désormais être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée.

^{*} Les élections professionnelles dans les services du ministère de la Culture ainsi que dans les établissements publics administratifs en relevant, ont eu lieu le 6 décembre 2018 et avaient pour but de déterminer la représentativité des organisations syndicales dans les Comités Techniques, notamment au Comité Technique Ministériel (CTM), dans les Commissions Administratives Paritaires (CAP), et dans les Commissions Consultatives Paritaires (CCP).

évaluation de l'École par l'HCERES

Le processus d'évaluation HCERES de l'École a été au cœur de l'année 2018/19. Il a concerné les volets Formations (licence, master, DSA) et Etablissement (le volet Recherche ayant fait l'objet d'une procédure séparée). Pour la première fois, et spécifiquement pour les Énsa, le dossier était unique pour ces deux évaluations.

Dans un premier temps, un dossier résultant d'une important travail collectif, avait été rendu en septembre 2018. Il comprenait un rapport d'autoévaluation, une déclaration stratégique et des annexes présentant l'École et chacune des formations qu'elle dispense.

Trois éléments de contexte ont sous-tendu la définition des axes stratégiques, fruit de la réflexion commune:

- l'importance des mutations affectant l'exercice professionnel des architectes et la nécessité de développer les rapports entre monde professionnel et formation qui en découle, ont été mis en avant.
- Le second élément est la réforme des statuts de Énsa et des enseignants-chercheurs: la recherche est désormais centrale et le développement du doctorat un enjeu. Enfin, le dernier élément est notre association au regroupement Université Paris-Est. La création de l'Université Gustave Eiffel axée sur la ville durable réinterroge nos relations avec UPE mais aussi avec la nouvelle université, si notre participation à un tel regroupement universitaire revêt un enjeu stratégique, ses modalités doivent faire l'objet de réflexions approfondies, à venir.

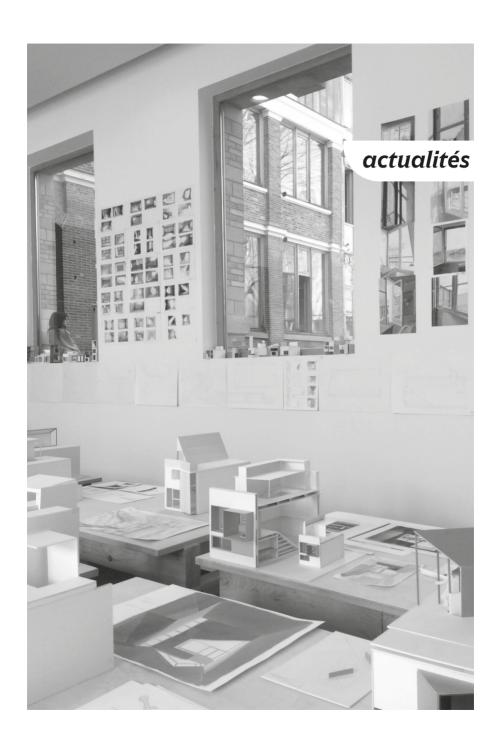
Six axes stratégiques ont été dégagés, qui peuvent être regroupés en trois grands objectifs:

- travailler sur les contenus des enseignements et les modalités pédagogiques,
 mettre les étudiants au cœur de la stratégie,
- renforcer les capacités d'action avec une stratégie de partenariats affirmée.

Les 25 et 26 mars 2019, le comité d'expert a effectué sa visite et rencontré les acteurs et partenaires de l'École.

Le rapport provisoire du comité a été communiqué dans l'été et les remarques factuelles alors faites ont été majoritairement prises en compte, le rapport définitif ayant été publié à l'automne 2019 (cf. site HCERES: https://www.hceres.fr/en/rechercher-une-publication/ecole-nationale-superieure-darchitecture-de-paris-belleville-ensapb).

L'année 2019/2020 devra être celle de l'accréditation de l'École de Paris-Belleville pour une nouvelle période de 5 ans.



étudiant-entrepreneur



Qu'est-ce que le statut d'Étudiant Entrepreneur?

Le statut national d'étudiant-entrepreneur permet aux étudiant(e)s et aux jeunes diplômé(e)s d'élaborer un projet entrepreneurial dans un Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat (PÉPITE).

Le diplôme d'établissement «étudiant-entrepreneur» (D2E) accompagne le statut d'étudiant-entrepreneur: il permet de mener à bien son projet avec un maximum de visibilité et de sécurité.

Ce statut est entré en vigueur dans le cadre du plan d'action en faveur du développement de la culture entrepreneuriale et de formation à l'innovation en septembre 2014 et vise à faciliter la création d'entreprise ou la reprise d'entreprise pour les étudiants lors de leur parcours. Cette action est issue d'une collaboration entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (M.E.S.R.I) et la Caisse des Dépôts et consignations (CDC).

Comment en bénéficier ?

Le statut d'étudiant-entrepreneur s'adresse en priorité aux jeunes de moins

de 28 ans, âge limite pour bénéficier du statut social d'étudiant.

Ce statut est ouvert à tous les étudiants en cours d'étude ainsi qu'aux jeunes diplômés qui souhaitent créer leur entreprise. Le baccalauréat ou l'équivalence en niveau est la seule condition de diplôme requis pour être éligible au statut. Il convient alors de connaître le PÉPITE de rattachement de son établissement.

Le statut d'étudiant-entrepreneur est délivré à une personne au regard de la réalité, de la qualité du projet entrepreneurial et des qualités du porteur de projet.

C'est le comité d'engagement du PÉPITE qui est chargé d'instruire les demandes pour le ministère chargé de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le statut est valable 1 an (année universitaire) puis doit être renouvelé.

Pour postuler, il est nécessaire de porter un projet entrepreneurial et d'envoyer un dossier de candidature (à télécharger sur le site du PÉPITE de rattachement de l'établissement) ainsi qu'un CV et une photo d'identité.

Qu'est-ce qu'un PÉPITE?

Un PÉPITE est un Pôle Étudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat. Tout étudiant ou jeune diplômé souhaitant être formé à l'entrepreneuriat et à l'innovation est accompagné et aidé au sein d'un PÉPITE. Ouverts sur leurs écosystèmes socio-économiques, ancrés sur le territoire, les PÉPITE(s) associent établissements d'enseignement supérieurs (universités, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs), acteurs économiques et réseaux associatifs. Les PÉPITE(s) travaillent en réseau pour s'inspirer les unes des autres, permettre aux bonnes idées de se diffuser.

Il existe actuellement 29 PÉPITE(s) sur le territoire français (métropole et DOM-COM).

L'Énsa-PB et le statut d'étudiant-entrepreneur

L'Énsa de Paris-Belleville est membre du PÉPITE 3EF.

Le PÉPITE 3EF est un pôle inter-établissements coordonné par la COMUE Université Paris-Est en collaboration avec plusieurs écoles et universités.

Toutes les informations relatives au statut étudiant-entrepreneur sont disponibles sur le site du PÉPITE 3EF:

http://www.pepite3ef.fr

Coordonnées du PÉPITE 3EF: 6-8 avenue Blaise Pascal Cité Descartes, Champs-sur-Marne 77455 Marne-la-Vallée Contact PÉPITE 3EF: Marie Jeune, chargée de mission marie.jeune@univ-paris-est.fr Les référentes à l'Énsa-PB sont: Murièle Fréchède, directrice des études muriele.frechede@paris-belleville.archi.fr

Florence Ibarra, directrice adjointe florence.ibarra@paris-belleville.archi.fr



Qu'est-ce que cela apporte concrètement? Disposer du statut d'étudiant-entrepreneur permet notamment:

- un accompagnement par 2 tuteurs,
- l'accès à des espaces de coworking au sein du Pépite ou chez l'un de ses partenaires afin de favoriser la mise en réseau des étudiants-entrepreneurs.

Pour les bénéficiaires en cours de cursus (inscrits par ailleurs dans un diplôme national):

- des éléments dérogatoires comme le droit à la césure, être dispensé du stage ou du projet de fin d'études pour travailler sur son projet,
- l'accès à un CAPE: un contrat d'appui au projet d'entreprise, signé avec une structure type couveuse ou autre partenaire pour que l'étudiant puisse tester son activité (premières facturations) sans avoir à créer de structure juridique.

Pour les bénéficiaires jeunes diplômés de moins de 28 ans (après les études): conserver le statut social d'étudiant, une meilleure visibilité et crédibilité auprès des milieux sociaux économiques, notamment auprès des banquiers, fournisseurs et clients.

Chaque année, PÉPITE France organise le PRIX PÉPITE qui récompense jusqu'à 53 lauréats (3 prix de 20 000 €; 20 prix de 10 000 € et 30 prix de 5 000 €).

En parallèle, chaque PÉPITE est libre d'organiser des évènements ou des prix spécifiques.

Informations complémentaires

Toutes les informations complémentaires sur le dispositif PÉPITE sont disponibles sur le site de PÉPITE France à l'adresse: www.pepite-france.fr

Les étudiants-entrepreneurs de l'Énsa-PB?

Un ancien étudiant de l'école a disposé du statut d'étudiant-entrepreneur.

Il s'agit d'Andrea Goudal, diplômé en 2019, qui a cofondé l'entreprise WiiN et a bénéficié du statut d'étudiant-entrepreneur en octobre 2016.

Son projet s'appelle WiiN et sa plateforme en ligne WiiN Contest (www.wiin-contest. com).

WIIN SAS

WIIN.IO est une société digitale qui déploie un outil SaaS de gestion de candidatures permettant de créer des scénarios uniques et de générer des formulaires en ligne afin de récolter de la donnée dans un environnement hautement sécurisé et répondant à toutes les réglementation en terme de respect et de protection des individus. Le tout sans oublier une expérience utilisateur la plus qualitative possible.

Fondée par Andrea Goudal (CEO), diplômé de l'école d'architecture de Paris-Belleville en 2019, ayant également poursuivi une formation en école de commerce dans le domaine de l'innovation, l'entrepreneuriat et la finance.

Ainsi que par Tristan Legrand (COO), également issus d'une école d'architecture avec une orientation ingénierie et processus.

L'entreprise à vue le jour en parallèle de nos études, notamment grâce au dispositif « étudiant-entrepreneurs » porté par les pôles PEPITEs et à l'accompagnement de l'école d'architecture de Paris-Belleville afin de trouver le juste équilibre entre temps scolaire et temps professionnel.

Après une année de R&D et une année de développement commercial (14 mois à Station F), nous comptons désormais plus de 50 clients parmi lesquels de grands acteurs publics et privés, ainsi que des Fondations et associations en tout genre. Nous sommes présents dans plusieurs secteurs et particulièrement dans le domaine de la culture (architecture, design, art, musique) et dans le



domaine de l'innovation (entrepreneuriat, recherche, mécénat, économie sociale et solidaire).

L'équipe compte désormais 11 collaborateurs et des bureaux situés dans le 1er arrondissement de Paris.

En 2020, nous prévoyons le recrutement de 5 nouvelles personnes afin de développer notre activité en Europe de l'Ouest et de proposer une gamme de services toujours plus étendue.

Notre objectif est de révolutionner les processus de réception de données par formulaires en ligne en proposant des outils de qualité, accessible au plus grand nombre (offres gratuites et payantes en fonction des besoins) et sans ambiguïté sur la propriété et le stockage des informations. Nous souhaitons proposer le choix au plus grand nombre de ne plus utiliser Google Form au profit d'outils plus transparents, complets et responsable quant à l'usage des informations récoltés. Vous pouvez suivre notre activité sur Linkedin dans l'attente de notre nouveau site internet www.wiin.io prévu pour mars 2020.

enquête sur l'insertion professionnelle des Architectes diplômés d'État (ADE) en 2016, 2017, et 2018

L'observatoire du parcours et de l'insertion professionnelle

L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville mène annuellement une enquête sur l'insertion professionnelle de ses diplômés. Suite à son intégration à la Conférence des Grandes écoles en 2016, elle bénéficie désormais du dispositif numérique Sphinx pour réaliser son enquête.

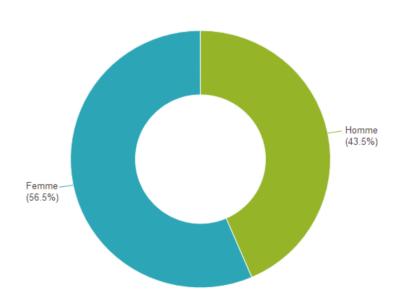
Une harmonisation ayant été opérée avec celles des 174 autres écoles membres de la CGE, l'enquête répond désormais aux critères du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui se concentre exclusivement sur les diplômés de niveau Master.

L'enquête a débuté à la mi-janvier et s'est achevée fin mars 2019. Le questionnaire a été envoyé à 359 diplômés des promotions 2016, 2017 et 2018.

209 se sont manifestés, soit un taux de retour global de 56 %. Ce taux est légèrement en baisse – 2 %, par rapport à l'année précédente.

Les architectes les plus récemment diplômés sont plus nombreux à y répondre (65 % des diplômés 2018 contre 42 % de ceux de 2016).

Parmi ces 209 diplômés ayant répondu, 91 sont des hommes (soit 43,5 %) et 118 sont des femmes (soit 56,5 %)



Le taux et le délai d'obtention d'un emploi

Une grande majorité des architectes ayant obtenu leur diplôme d'État est en situation d'emploi au moment de l'enquête.

On note que le taux d'insertion professionnel sur les trois dernières promotions est de 85,9 %.

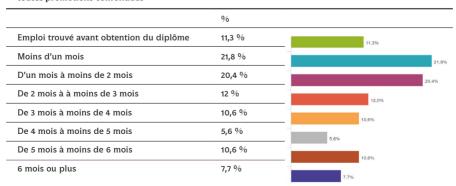
L'enquête révèle que 82,9 % de la promotion 2018 est en activité (volontariat inclus) et 10,5 % sont en poursuite d'études.

Concernant le délai de recherche d'un premier emploi pour les diplômés de 2018, 3,6 % ont mis 6 mois ou plus à trouver un emploi (contre 10 % pour les promos 2017 et 2016), ils sont 74 % à l'avoir trouvé en moins de 3 mois et 65 % en moins de 2 mois.

Votre situation, toutes promotions confondues

Réponses effectives: 184		Taux de réponse: 88 %
	Nombre	%
En activité professionnelle	158	85,9 %
En volontariat (VIA, VIE,)	1	0,5 %
En recherche d'emploi	8	4,3 %
En poursuite d'études (hors thèse)	13	7,1 %
En thèse	1	0,5 %
Sans activité volontairement	3	1,6 %
Total	184	100 %

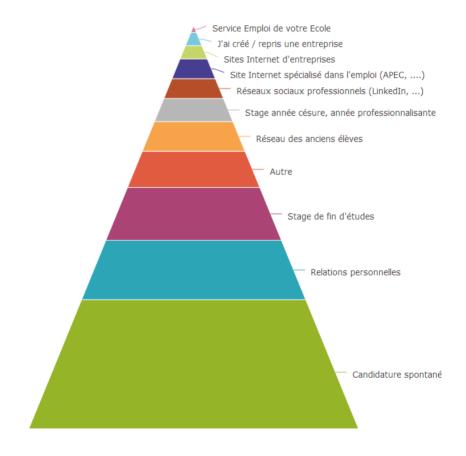
Nombre de mois mis pour trouver votre 1^{er} emploi depuis l'obtention du diplôme, toutes promotions confondues



La recherche de l'emploi

Si l'éventail des moyens pour trouver un emploi est large, on constate que la sollicitation du réseau personnel (13,8 %) et l'envoi de candidatures spontanées (33,8 %) sont ceux qui ont majoritairement débouché sur une embauche. Puis, on trouve le recours au stage de fin d'étude (12,3 %), aux réseaux d'anciens élèves (6,9 %), ou encore à des sites spécialisés dans l'emploi (4,6 %) et aux réseaux sociaux professionnels type Linkedln (4,6 %).

Seulement 1,6 % des diplômés ont trouvé un emploi par le biais de l'École, chiffre qui est en baisse: 3,3 % des diplômés de l'enquête 2018 (promo 2016/2017/2018).

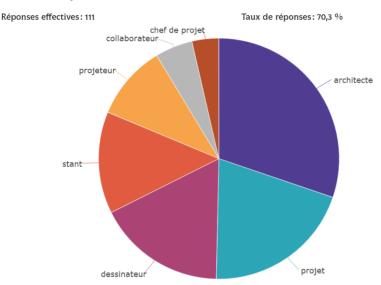


L'éventail des fonctions et des activités

La grande majorité des diplômés de master travaillent dans une entreprise qui emploie moins de 10 salariés, 20,7 % dans une entreprise de 10 à 19 salariés, et 23,5 % dans une entreprise employant entre 20 et 249 salariés.

La proportion de jeunes architectes travaillant dans des entreprises de plus de 5 000 employés est anecdotique (1,4 %).

Intitulé de votre poste



Secteur d'activité de votre employeur (celui qui vous rémunère)

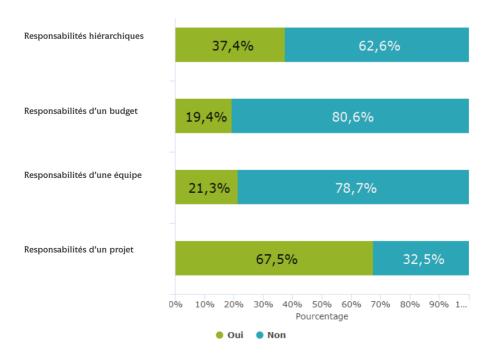
Réponses effectives: 139	Taux	de réponse: 89,1 %
	Nombre	%
Construction, BTP	54	38,8 %
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture	44	31,7 %
Autre secteur	28	20,1 %
Enseignement, recherche, arts, spectacles	4	2,9 %
Autres activités spécialisées, scientifiques, techniques	4	2,9 %
Activités immobilières	3	2,2 %
Bureaux d'études, ingénieries	2	1,4 %

Le statut et le contrat

Une large majorité des architectes diplômés d'État des promotions sondées sont salariés du secteur privé (86,6 %), occupent un emploi à temps plein (91,7 %), avec un contrat en CDD (49,3 %).

Seulement 1,3 % sont salariés du secteur public, et 12,1 % ont un statut non salarié (créateur ou repreneur d'entreprise, profession libérale, travailleur indépendant). On remarque que la reprise/création d'entreprise est davantage l'apanage des hommes (15,6 %, contre seulement 4,6 % de femmes).

Seulement 37,4 % des jeunes diplômés occupent des fonctions hiérarchiques, les femmes étant plus nombreuses à avoir des responsabilités (43.1 contre 29.4 % pour les hommes). 10 % ont un statut de cadre (ou assimilé), 19,4 % se sont vu confier la responsabilité d'un budget, et 21,3 % gèrent une équipe, en revanche, 67,5 % ont la responsabilité d'un projet. Ils sont 87,5 % à estimer que leur emploi correspond à leur niveau de qualification, et 91.5 % à le trouver en adéquation avec le secteur disciplinaire de leur formation. On ne s'étonnera donc pas de constater que 70,5 % des jeunes diplômés se déclarent satisfaits de leur emploi actuel. et que seuls 2,7 % en sont très insatisfaits.



Les revenus professionnels

La fourchette de rémunération de la majorité des diplômés en emploi, toutes promotions confondues, se situe au-dessus de 24 000 euros bruts annuels hors primes (pour 64,5 %), 31,7 % perçoivent une prime et/ou un 13° mois.

Si 49,2 % des diplômés interrogés se déclarent « ni satisfaits ni insatisfaits » de leur rémunération, on observe un taux de satisfaction de 19,1 %, pour un taux d'insatisfaction de 31,7 %.

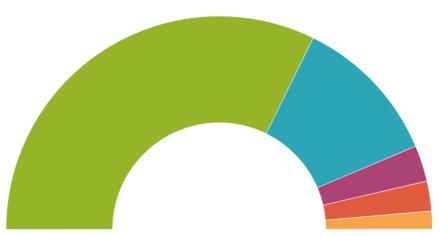
La localisation des emplois

Une écrasante majorité des diplômés de l'Énsa-PB, 80,9 %, exerce leur activité en Île-de-France, toutes promotions confondues (85,5 % de la promo 2018, 82 % de la promo 2017, et 70,6 % de celle de 2016). Les autres diplômés privilégient la province (9,5 %) et l'étranger (9,6 %).

Votre rémunération brute annuelle en euros (hors primes et hors 13° mois)

Réponses effectives: 110 Taux de réponse: 69,6 %





- 24000 €uros et plus
 Moins de 6000 €uros
 De 18000 €uros à 23999 €uros
 De 6000 €uros à 11999 €uros
- De 12000 €uros à 17999 €uros

La formation vue par les diplômés

De même que lors des enquêtes précédentes, les diplômés de master disent avoir ressenti un réel décalage entre une formation trop théorique et les problématiques rencontrées au quotidien dans le monde professionnel. Ils regrettent par exemple de ne pas avoir été formés au fonctionnement administratif d'une agence, et préparés aux contraintes réglementaires, économiques, et techniques du métier. Il est important de relever que ces enseignements font partie du cursus de la formation HMONP.

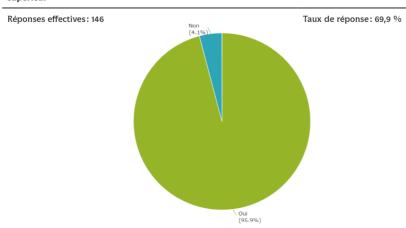
Selon eux, il est important de développer une formation aux outils informatiques utilisés systématiquement dans les agences (BIM, REVIT, 3D Max...). La maîtrise de ces derniers étant à l'heure actuelle l'un des critères incontournables de recrutement.

Les diplômés plébiscitent également un cursus qui inclurait une année de césure entre la licence et le master pour effectuer un stage d'immersion en entreprise.

Malgré ces quelques réserves, ils saluent la qualité et la cohérence des enseignements dispensés, particulièrement pour la licence, mais aussi l'organisation administrative ainsi que la qualité des locaux et des moyens mis à leur disposition pendant leur cursus.

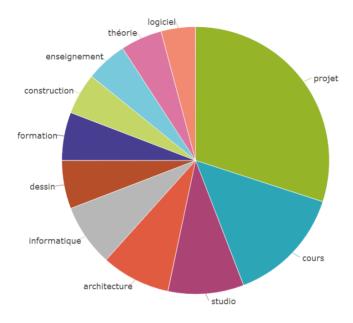
Dans l'ensemble, 69,1 % des jeunes diplômés en activité se déclarent satisfaits de leur formation à l'Énsa-PB, 12,8 % très satisfaits et 95,9 % seraient même prêts à recommander l'école à un ami souhaitant poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur. Au palmarès des enseignements qui leur semblent les plus utiles dans l'exercice de leur emploi, on trouve en tête l'étude de projet, les cours généraux, les studios, ou encore l'informatique. L'enseignement qui mériterait d'être approfondi ou renforcé est la construction.

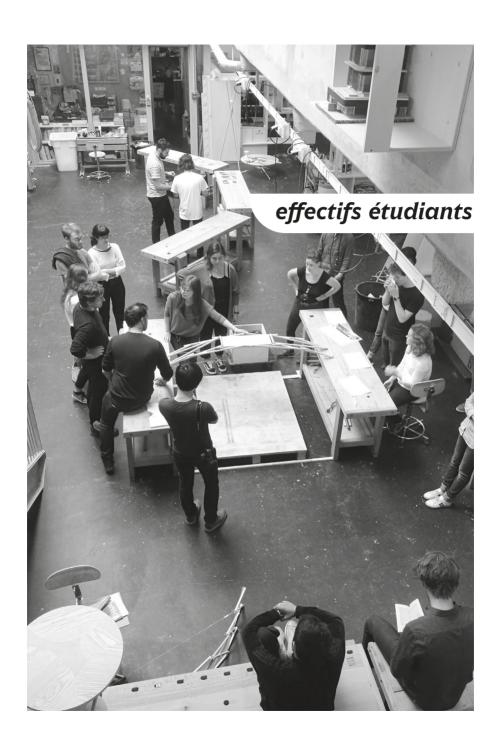
Vous recommanderiez l'Énsa-PB à un ami qui souhaite poursuivre un cursus dans l'enseignement supérieur



Réponses effectives: 78

Taux de réponse: 37 %





statistiques relatives aux étudiants

Effectif des étudiants par année et par cycle depuis 2014-2015, y compris les étudiants en mobilité, sortants et entrants

			2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
	1 ^{re} année		155	168	146	159	169
cycle		2º année	110	122	132	109	119
1er cy		3º année	125	127	134	148	126
		Total	390	417	412	416	414
		1 ^{re} année	191	177	182	176	209
2º cycle		2º année	262	275	279	280	274
2		Total	453	452	461	456	483
		HMONP	105	117	117	123	130
		DPEA Formation à la recherche	-	-	-	-	-
suc	4	Architecture et projet urbain	34	35	37	42	39
matic	DPEA-DSA	Architecture et patrimoine	33	30	35	26	35
autres formations	В	Architecture et risques majeurs	31	42	46	31	33
aut		Architecture et maîtrise d'ouvrage				16	19
		Total	98	107	118	115	126
		Mobilité « in »	80	89	69	77	93
		Total général	1126	1182	1177	1110	1153
ADE décernés			124	107	119	132	116
		HMONP décernées	50	78	79	84	84
		DSA décernés	27	28	28	22	52

évolution des effectifs des 1er et 2e cycles

Évolution des effectifs étudiants depuis 2014-2015

		2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
en 1re	Nouvelles inscriptions en 1 ^{re} année + dispenses partielles		164	160	177	200
1 ^{re} inscripti	1 ^{re} inscriptions en HMO		11	11	15	21
Réinsc	riptions	764	790	806	776	784
	en 1 ^{er} cycle	0	6	2	4	2
Transferts entrants	en 2º cycle	19	15	23	23	20
	en 3º cycle	0	0	0	0	0
Total	cursus	948	986	1002	995	1027
	en 1er cycle	0	0	1	0	3
Transferts sortants	en 2º cycle	-1	0	0	0	0
	en 3º cycle	0	0	00	0	0
	1 ^{re} année	-15	-9	-9	-14	-29
Abandons	2º année	-5	-4	-7	-2	-4
à l'issue de l'année	3º année	0	-2	-2	-2	-9
précédente	4º année	-7	-8	-8	-1	-8
	5º année	-5	-2	-4	0	0
	fin 1 ^{re} année	-2	-4	-10	-14	-7
Exclusions	fin 2º année	0	0	0	-1	0
EXCIUSIONS	fin 3° année	0	-1	-3	0	0
	fin 5° année		-2	-8	-9	-8
	al de oration»	-40	-32	-52	-42	-68

Répartition des étudiants du cursus selon le sexe et la nationalité (2018-2019)

		Fra	nçais	Étra	ngers		Sous-to	tal en %		
		Н	F	н	F		Н		F	Total
	1 ^{re} année	58	81	12	18	34 %	48 %	7 %	11 %	169
cle	2º année	46	59	7	7	39 %	49 %	6 %	6 %	119
1er cycle	3º année	40	67	8	11	32 %	53 %	6 %	9 %	126
	Total	144	207	27	36	35 %	50 %	6 %	9 %	414
	1 ^{re} année	81	86	15	27	39 %	41 %	7 %	13 %	209
2º cycle	2º année	96	130	20	28	35 %	48 %	7 %	10 %	274
2	Total	177	216	35	55	37 %	45 %	7 %	11 %	483
	abilitation rise d'œuvre	46	57	13	14	35 %	44 %	10 %	11 %	130
	Total	367	480	75	105	36 %	47 %	7 %	10 %	1027

Évolution de la répartition des 1^{er} inscrits (1^{re} année et DPE) selon la profession et la catégorie sociale de leurs parents

		2014/ 2015	2015/ 2016	2016/ 2017	2017/ 2018	2018/ 2019
Ai 16	Agriculteur exploitant	1	1	2	1	2
Agriculteurs	sous-total	1	1	2	1	2
Artisans,	Artisan	3	6	7	-	4
commerçants	Commerçant et assimilé	5	2	1	8	6
et chefs	Chef d'entreprise de 10 salariés ou plus	9	8	8	3	7
d'entreprises	sous-total	17	16	16	11	17
	Profession libérale	32	12	25	25	17
	Cadre de la fonction publique	12	10	12	9	10
Cadres et	Professeur et assimilé, profession scientifique	20	19	8	13	21
professions intellectuelles	Profession de l'information, des arts et des spectacles	5	4	3	4	5
supérieures	Cadre administratif et commercial d'entreprise	16	15	19	22	20
	Ingénieur et cadre technique d'entreprise	25	16	28	13	13
	sous-total	110	76	95	86	86
	Instituteur et assimilé	2	7	4	5	5
	Profession intermédiaire de la santé et du travail social	5	6	2	2	6
	Clergé, religieux	1	0	-	-	0
Professions	Profession intermédiaire administrative de la fonction publique	-	2	3	3	3
intermédiaires	Profession intermédiaire administrative et commerciale d'entreprise	2	1	2	1	1
	Technicien	-	2	5	3	3
	Contremaître, agent de maîtrise	1	2	2	3	3
	sous-total	11	20	18	17	21
	Employé civil et agent de service de la fonction publique	6	4	4	8	3
	Policier et militaire	1	0	1	-	1
Employés	Employé administratif d'entreprise	4	4	3	4	4
1 3	Employé de commerce	4	6	2	1	6
	Personnel de service direct aux particuliers	-	0	3	-	1
	sous-total	15	14	13	13	15
	Ouvrier qualifié	3	4	5	6	3
Oi	Ouvrier non qualifié	1	2	3	1	1
Ouvriers	Ouvrier agricole	-	0	-	-	1
	sous-total	4	6	8	7	5
	Retraité agriculteur exploitant	-	0	2	-	2
	Retraité artisans, commerçant et chef d'entreprise	-	1	1	-	-
Retraités	Retraité cadre et profession intermédiaire	2	2	7	1	5
	Retraité employé et ouvrier	1	2	1	1	-
	sous-total	3	5	11	2	7
	Chômeur n'ayant jamais travaillé	-	0	1	-	-
Inactifs	Personne sans activité professionnelle	7	11	3	5	8
	sous-total	7	11	4	5	8
	Non renseignées	16	8	28	18	8
	Total	184	175	160	177	169

Évolution de l'origine scolaire des 1ers inscrits (1re année, DPE)

		2014	-2015	2015-2016 2016-2017		2017	7-2018	2018	-2019		
		nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%	nbr	%
v	L	7	4 %	7	4 %	4	2,5 %	7	4 %	12	4 %
Baccalauréats	ES	22	12 %	13	7 %	17	11 %	17	10 %	11	10 %
accala	S	92	50 %	89	51 %	68	42,5 %	77	43 %	93	43 %
B	autres bacs	17	9 %	7	4 %	14	9 %	18	10 %	15	10 %
	aborateurs chitecte	-	-	1	1 %	-	-	-	-	0	0
Bacc	alauréat étranger	18	10 %	11	6 %	10	6 %	16	9 %	12	9 %
	bac + 2	2	1 %	13	7 %	10	6 %	6	3 %	12	3 %
eures	bac + 3	16	9 %	16	9 %	11	7 %	8	5 %	38	5 %
upéri	bac + 4	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Diplômes d'études supérieures	bac+5 / ingénieurs	4	2 %	3	2 %	16	10 %	7	4 %	21	4 %
nes d'	3 ^{es} cycles	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Diplô	autres (dont étrangers)	6	3 %	15	9 %	10	6 %	21	12 %	29	12 %
	non déclaré	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Total	184	100 %	175	100 %	160	100 %	177	100 %	243	100 %

Évolution de l'origine géographique des étudiants nouveaux 1ers inscrits en 1re année

	Région Île-de-France										
	Total étudiants		Départements aris franciliens		Total Île-de-France		Région		Étranger		
2014-2015	117	41	35 %	30	26 %	71	61 %	42	36 %	14	13 %
2015-2016	128	21	17 %	45	35 %	66	52 %	45	35 %	17	13 %
2016-2017	118	26	22 %	31	26 %	57	48 %	52	44 %	9	8 %
2017-2018	108	26	24 %	41	38 %	67	62 %	35	32 %	6	6 %
2018-2019	131	25	19 %	49	37 %	74	56 %	48	37 %	9	7 %

Flux d'inscrits en 1^{re} année

Jusqu'en 2014-2015, la procédure de recrutement se déroulait en partie sur le portail d'admission post-bac. Dans une 1^{re} étape, les candidats répondaient à une question en ligne sur post-bac.

Ces réponses étaient examinées avec le dossier scolaire afin de sélectionner 800 candidats qui se soumettaient ensuite à un test à l'école (rédaction d'un texte, dessin, QCM de vision dans l'espace, de repérage). Lorsqu'ils résidaient à l'étranger, les candidats rendaient un dossier réalisé en temps limité sur un sujet imposé.

En 2015-2016, le ministère de la Culture a souhaité harmoniser les conditions d'examen des candidatures des élèves de terminale pour les recrutements à la rentrée universitaire 2016.

Cette sélection doit pour toutes les écoles nationales supérieures d'architecture s'effectuer en deux temps: l'admissibilité sur examen des dossiers scolaires et l'admission sur entretiens.

L'Énsa-PB cherche à sélectionner des candidats répondant aux critères suivants: curiosité, sérieux et motivation.

La procédure de sélection à l'Énsa-PB pour son recrutement en 1^{re} année d'études d'architecture pour 2019-2020 a été la suivante:

• 1^{re} étape: examen, par un seul correcteur, de l'intégralité du dossier scolaire: bulletins des 3 trimestres de première et des 2 premiers bulletins de terminale et du projet de formation motivé des dossiers de tous les candidats sauf les « meilleurs » dossiers retenus d'emblée et les « moins bons » dossiers éliminés.

Sur les 2937 dossiers à examiner en 2019, — 300 dossiers, de candidats en terminale, ont été sélectionnés directement pour l'entretien du 8 mai 2019, en raison d'une moyenne générale* élevée – différente selon la série du baccalauréat.

 480 dossiers de candidats en terminale, ont été éliminés sans être vus (moyenne générale* <11,6/20)

Soit un total de 2157 dossiers examinés en 2019 par les enseignants sur 3 jours (en avril 2019).

Ainsi, 868 dossiers ont été retenus au total pour l'entretien oral.

*Moyenne générale basée sur les notes des 3 trimestres de Première et les 2 trimestres de Terminale ainsi que sur les notes des épreuves anticipées du Bac.

• 2° étape: un entretien avec 2 enseignants le mercredi 8 mai 2019

868 candidats admissibles en 2019 (774 présents). Dernier candidat inscrit à l'Énsa-PB rang 243° au classement de l'école.

Les candidats résidant hors métropole ont pris un rendez-vous via Admission Parcoursup pour passer un entretien par skype.

Modalité de l'entretien: entretien de 10mn avec un jury composé de 2 enseignants: 5mn sur un support graphique tiré au sort et 5mn de questions/réponses avec le jury. Les candidats ont eu 10mn de préparation à l'entretien.

Inscrits en 1^{re} année

	2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Pré-candidature	3 218	2 413	2 287	2 541	3 074
Candidatures complètes	1 628	2 290	2 149	2 484	2 937
Convoqués au test	743	681	636	746	868
Dossier graphique	53	-	-	6	0
Présents au test	718	619	569	689	774
Admis redoublants inclus	185	171	183	186	180
Inscrits	168	146	163	169	167
dont redoublants	40	27	26	27	26
Présents le jour de la rentrée	168	146	163	169	167

efficience du test d'entrée en 1re année

L'objectif de recrutement en 1^{re} année de licence est de 130 candidats

Efficience du test d'entrée en 1^{re} année 2016-2017

Sur les 2290 candidats sur APB, 677 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 317 candidats ont été classés sur APB.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que:

- 109 candidats (soit 91 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année,
- 11 candidats ne se sont pas présentés.

Sur ces 109 candidats inscrits en 2016-2017, 75 (soit 69 %) sont passés en 2° année, 23 (soit 21 %) ont redoublé, 11 (soit 10 %) ont abandonné.

Efficience du test d'entrée en 1^{re} année 2017-2018

Sur les 2149 candidats sur APB, 636 ont été retenus pour passer un entretien.

À l'issue de l'entretien, 476 candidats ont été classés sur APB.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que:

— 122 candidats (soit 100 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année.

Sur ces 122 candidats inscrits en 2017-2018, 78 (soit 64 %) sont passés en 2^e année, 21 (soit 17 %) ont redoublé, 23 (soit 19 %) ont abandonné.

Efficience du test d'entrée en 1^{re} année 2018-2019

Sur les 2484 candidats sur Parcoursup, 746 ont été retenus pour passer un entretien. À l'issue de l'entretien, 396 candidats ont été classés sur Parcoursup.

À l'issue des inscriptions administratives, on observe que:

— 130 candidats (soit 100 %) se sont effectivement inscrits en 1^{re} année,

Sur ces 130 candidats inscrits en 2018-2019, 86 (soit 66 %) sont passés en 2º année, 23 (soit 18 %) ont redoublé, 21 (soit 16 %) ont abandonné.

Année	Nombre candidats admis	dats Candidats		Situation des candidats inscrits 1 an après						
du test				2º année		Redoublement		Abandon		
2014	120	117	98 %	79	68 %	30	25 %	8	7 %	
2015	120	114	95 %	80	70 %	26	23 %	8	7 %	
2016	120	109	91 %	75	69 %	23	21 %	11	10 %	
2017	122	122	100 %	78	64 %	21	17 %	23	19 %	
2018	130	130	100 %	86	66 %	23	18 %	21	16 %	

diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Effectifs inscrits en 2018-2019

	Nombre de candidats	Admis	1 ^{res} Inscrits 2018-2019	Réinscriptions 2018-2019	Abandons	Effectif total
Architecture et projet urbain	51	21 hors liste attente	11	22 1 en 1 ^{re} année 18 en 2 ^e année 3 en 3 ^e année	6 de 1 [®] année	39
Architecture et patrimoine	53	17 hors liste attente	13	20 1 en 1 ^{re} année 13 en 2º année 6 en 3º année	2 de 1 ^{re} année	35
Architecture et risques majeurs	35	19 hors liste attente	18	15 7 en 2º année 3 en 3º année 5 en 4º année	-	33
Architecture et maîtrise d'ouvrage	39	15 hors liste attente	8	7 1 en 1 ^{re} année 6 en 2º année	4 2 de 1 ^{re} année 2 de 2 ^e année	19
Total	178	72	50	64	12	126

Répartition des étudiants selon le sexe et la nationalité en 2018-2019

		Fran	nçais	Étrangers		Sous-total				
	Année d'études	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Но	mmes	Fe	mmes	Total
I ^{re} année	Projet urbain	1	7	3	7	4	22,2 %	14	77,8 %	18
	Patrimoine	3	11	1	1	4	25 %	12	75 %	16
1re ar	Risques majeurs	1	10	3	4	4	22 %	14	78 %	18
	Maîtrise d'ouvrage	-	3	4	4	4	36,3 %	7	63,7 %	11
ø	Projet urbain	2	2	2	15	4	19 %	17	81 %	21
2º année	Patrimoine	7	11	1	-	8	42 %	11	52 %	19
2	Risques majeurs	1	6	2	6	3	20 %	12	80 %	15
Total		16	51	18	41	34	27 %	92	73 %	126
	Total	67 soi	t 53 %	59 soi	t 47 %					126

Les effectifs des étudiants français (49 % en 2017-2018) sont légèrement supérieurs aux étudiants d'origine étrangère (47 %) en 2018/2019. Il est à noter que le nombre d'étudiants français dans le DSA « Architecture et Patrimoine » est plus élevé que dans les autres DSA (91,4 % de l'effectif). Les ressortissants européens représentent 6,8 % des étudiants

étrangers; 57,6 % proviennent du Maghreb et du Proche-Orient, 3,4 % d'Afrique noire, 11,9 % d'Asie, 20,3 % d'Amérique latine. On observera que la majorité des étudiants ont été formés dans des écoles d'architecture ou des universités françaises avant d'intégrer le DSA.

Effectifs par diplôme d'origine en 2018-2019

DSA		Architectes DPLG	Architectes diplômés d'État	Architectes diplômés d'une université étrangère	Autres diplômés de 3°cycle	To	otal	
Projet urbain	1 ^{ers} inscrits	-	7	9	1	17		
r rojec arbani	réinscriptions	-	3	18	1	22	39	
Patrimoine	1 ^{ers} inscrits	-	14	2	-	16		
ratimome	réinscriptions	-	18	1	-	19	35	
Picques majours	1 ^{ers} inscrits	-	12	6	-	18		
Risques majeurs	réinscriptions	-	7	8	-	15	33	
Maîtrise	1 ^{ers} inscrits	1	2	7	1	11		
d'ouvrage	réinscriptions	-	3	5	-	8	19	
Total		1	66	56	3		126	





cérémonie de remise des diplômes

L'École a organisé le vendredi 28 juin 2019 sa quatrième cérémonie de remise des diplômes, à l'issue de la session des Projets de fin d'études du second semestre.

À cette occasion, François Brouat a remis à tous ses diplômés de l'année 2018-2019 (Diplômés de spécialisation et d'approfondissement en architecture, Habilités à la maîtrise d'œuvre en son nom propre, Architectes diplômés d'État), une attestation de la réussite de l'étudiant à

l'issue de la formation suivie à l'Énsa-PB. David Elalouf, architecte, professeur émérite de l'Énsa-PB, était le parrain de cette édition, qu'il a inaugurée par une conférence.

Cette intervention a été suivie d'une fête de fin d'année, ouverte à l'ensemble de la communauté de l'École et qui était pour les diplômés l'occasion d'inviter les membres de leur famille à l'École.



habilitations des formations de l'école

Cursus	Décision	État de la procédure
Licence	Habilitation pour 7 ans à compter de la rentrée 2012-2013	BO n° 217 de décembre 2012 Arrêté du 23 novembre 2012
Master	Habilitation pour 7 ans à compter de la rentrée 2012-2013	BO n° 217 de décembre 2012 Arrêté du 23 novembre 2012
Habilitation à la maitrise d'œuvre en son nom propre (HMO)	Habilitation pour 3 ans à compter de la rentrée 2017-2018	Arrêté du 4 septembre 2017
DSA Architecture et patrimoine	Habilitation pour 4 ans à compter de la rentrée 2016-2017	Arrêté du 28 février 2017
DSA Architecture et projet urbain	Habilitation pour 4 ans à compter de la rentrée 2015-2016	Arrêté du 13 novembre 2015
DSA Architecture et risques majeurs	Habilitation pour 4 ans à compter de la rentrée 2015-2016	Arrêté du 13 novembre 2015
DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage	Habilitation pour 4 ans à compter de la rentrée 2016-2017	Arrêté du 28 février 2017

licence et master

Jury de fin de 1^{re} année

Ce jury statue sur le passage des étudiants en 2° année. Il est composé des enseignants de 1° année: Gaëlle Breton, Mark Deming, Patrick de Jean, Raphael Fabbri, Maria Lourdes Flores, Solenn Guével, Julie Lafortune, Miguel Macian, Laetitia Overnay, Jean-François Renaud, Julie Sissia, Estelle Thibault, Simon Vignaud

Résultats

170 étudiants se sont inscrits en 1^{re} année, 1 étudiante a abandonné dans les 15 jours suivant la rentrée et a été remboursée, elle n'est donc pas comptée dans les statistiques.

Sur un effectif de 169 étudiants inscrits en 1^{re} année, 162 ont passé les examens (7 étudiants ayant abandonné en cours d'année):

- 118 étudiants ont été admis en 2° année soit 70 %,
- 38 étudiants ont été admis à redoubler soit 22 % mais 26 seulement se sont réinscrits,
- 6 ont été exclus, soit 4 %.

Jury de 3^e année - licence

Le jury final statue pour l'obtention du diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence. Frédéric Bertrand, Antoine Pénin, Julie Lafortune, Anne Chatelut, Noël Dominguez-Truchot, Kerim Salom, Eric Babin, François Brugel, Jérôme Habersetzer, Malik Chebahi composent ce jury.

Résultats

Sur un effectif de 127 étudiants inscrits en 3° année:

- 119 étudiants ont obtenu le diplôme de licence et ont été admis en 1^{re} année du cycle master, soit 94 %. Parmi eux, 93 ont obtenu la Licence en 3 ans et 26 en 4 ans ou plus,
- 5 étudiants ont été autorisés à se réinscrire en 3° année. soit 4 %.
- 3 étudiants ont été exclus soit 2 %.

Évolution du taux de réussite en 3e année de Licence

	Inscrits	Admis e	n Master		mis à oubler	Ex	clus		sferts, nscription
2014-2015	125	108	86 %	9	7 %	1	1 %	5	4 %
2015-2016	126	121	96 %	2	2 %	3	2 %	0	0 %
2016-2017	134	103	77 %	9	7 %	0	0 %	3	2 %
2017-2018	142 (+ 6 en césure)	131	92 %	11	8 %	0	0 %	8	5 %
2018-2019	127 (+3 en césure)	119	94 %	5	4 %	3	2 %	3	2 %

Période de césure

Conformément à la circulaire N° 2015-122 du 22 juillet 2015 du MENESR (Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche), l'Énsa de Paris-Belleville, depuis l'année universitaire 2015-2016, donne la possibilité aux étudiants de prendre un semestre ou une année de césure dans le cycle de la Licence ou du Master.

Cette période dite « de césure » consiste pour un étudiant à suspendre ses études pendant une période pouvant aller de six mois à un an afin de vivre une expérience personnelle, professionnelle ou d'engagement en France ou à l'étranger. Elle contribue à la maturation des choix d'orientation, au développement personnel, à l'acquisition de compétences nouvelles. Les formes que peuvent prendre la période de césure sont multiples: stage « recommandé », volontariat, service civique, expérience professionnelle, autres formations, entreprenariat...

Caractéristiques

Cette période de césure est effectuée sur la base d'un strict volontariat de l'étudiant qui s'y engage et ne peut être rendue obligatoire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension. Elle ne peut donc comporter un caractère obligatoire.

Le projet de césure est soumis à l'approbation du directeur de l'Énsa-PB au moyen d'une lettre de motivation en indiquant les modalités de réalisation.

L'étudiant en césure sera réintégré dans le semestre ou l'année suivant ceux validés avant la suspension de son parcours. Les stages « recommandés » sont autorisés pour une durée maximale de 5 mois durant la période de césure. Ce stage doit toutefois être encadré par la loi n° 2014-788 sur les stages et son décret d'application N°2014-1420 du 27 novembre 2014.

La période de césure ne permet pas de valider des crédits ECTS prévus dans le programme pédagogique.

L'école encourage l'année de césure après la validation du DEEA (Licence).

En 2016-2017, 16 étudiants étaient en année de césure.

En 2017-2018, 24 étudiants étaient en année de césure.

En 2018-2019, 26 étudiants étaient en année de césure, 15 pour une année complète et 11 pour un semestre.

Résultats du PFE

Année	Mois	Nbre d'inscrits	Nbre de reçus	Nbre d'échecs	Nbre d'inscrits mention recherche	Nbre mentions recherche délivrées
2014 2015	février	68	47	18	-	-
2014-2015	juillet	92	70	19	7	7
2017 2016	février	51	51	0	0	-
2015-2016	juillet	70	62	8	7	5
2016-2017	février	50	38	4	0	-
2010-2017	juillet	99	80	6	7	5
2017-2018	février	73	69	2	0	-
2017-2018	juillet	80	71	4	16	14
2010 2010	février	78*	53	9	9	8
2018-2019	juillet	83*	55	7	10	7

^{*}au 1er semestre sur les 78 inscrits, 71 ont soutenu devant le jury au 2° semestre sur les 83 inscrits, 73 ont soutenu devant le jury

Sur les 108 étudiants ayant validé leur PFE en 2018/2019, 39 étudiants n'ont pas pu être diplômés car ils n'avaient pas validé le TOEIC.

Diplôme d'Architecte diplômé d'État (ADE)

Année	Nbre de reçus
2014-2015	124
2015-2016	107
2016-2017	119
2017-2018	132
2018-2019	116

En 2018-2019, 116 étudiants ont été diplômés.

14 diplômés ont obtenu la mention recherche.

habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP)

L'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre est le diplôme qui permet aux architectes diplômés d'État (ADE) de s'inscrire au tableau de l'Ordre des architectes.

Rythme

Les étudiants ont deux semaines de formation théorique en octobre avant la mise en situation professionnelle (MSP) et deux fois deux semaines de formation en avril. L'examen final de la formation théorique est organisé en mai et les jurys de soutenance du mémoire professionnel fin septembre.

Ce rythme convient bien aux ADE car la formation théorique est concentrée sur 2 semaines distinctes et laisse une marge de temps importante pour effectuer la MSP entre novembre et mai.

Effectifs

- **2018-2019**, 130 étudiants inscrits pour l'année
- **2017-2018**, 123 étudiants inscrits pour l'année
- **2016-2017,** 117 étudiants inscrits pour l'année

Résultats de l'HMONP depuis 2014

Année	Nbre d'inscrits	Nbre de reçus	Nbre d'échecs
2014-2015	104	50	54
2015-2016	117	78	39
2016-2017	117	79	28
2017-2018	123	84	40
2018-2019	130	84	46*
Total	591	375	207

^{*29} étudiants ne se sont pas présentés au jury

L'habilitation pour 2017-2020

Le dossier d'habilitation de la HMONP a été préparé en début d'année 2017 et transmis au ministère. La durée maximale d'habilitation de 3 ans, soit jusqu'en 2020, a été obtenue.

Les axes nouveaux de cette habilitation:

- les interventions d'un historien et d'un philosophe renforcent l'enseignement théorique sous forme de débats ou de tables rondes. Les notions d'éthique, d'utilité publique, d'intérêt général et de déontologie sont abordées de façon à faire le lien entre les cours théoriques et les problématiques que les ADE développent dans leurs mémoires.
- L'intervention d'un syndicat est mise en place,
- les problématiques des mémoires professionnels doivent être recentrées autour de la notion de projet et sur la place qu'il occupe dans le processus de maîtrise d'œuvre,
- les ADE inscrits en VAP (validation des acquis professionnels) sont tous encadrés par un référent. Cet encadrement est nécessaire pour favoriser le recul critique de ces ADE.

La prochaine demande de renouvellement de l'habilitation de la formation sera conduite au cours de l'année 2020.

diplômes de spécialisation et d'approfondissement

Bilan de l'année 2018-2019

L'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville propose des formations conduisant au diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA). Le DSA est un diplôme national d'enseignement supérieur, obtenu à l'issue de dix-huit mois ou de deux ans d'étude, suivant la spécialisation choisie.

Ces formations sont ouvertes aux architectes diplômés et aux titulaires d'un master admis en équivalence.

L'objectif est de répondre aux enjeux de la diversification et de l'évolution des pratiques et des compétences professionnelles. C'est pourquoi chaque formation se conclut par deux exercices, donnant lieu à soutenance: un travail personnel, qui prend la forme soit d'un projet soit d'un mémoire, et une mise en situation professionnelle de quatre mois au minimum.

Quatre spécialisations sont proposées:

- DSA « Architecture et risques majeurs ». Il s'ordonne autour de deux problématiques: d'une part, la prévention des risques majeurs dans la conception architecturale et le projet urbain; d'autre part, l'intervention de l'architecte dans l'urgence et la reconstruction.
- DSA «Architecture et projet urbain» (mention «Architecture des territoires»). Les logiques de conception et de transformation des formes urbaines aux différentes échelles, de l'architecture des villes à celle des territoires, sont au cœur des études; l'accent est mis sur les logiques d'acteurs ainsi que sur les pratiques et processus du projet urbain qui leur sont corrélés.

- DSA « Architecture et patrimoine ». Il est centré sur les problématiques de conservation, restauration et mise en valeur du patrimoine architectural, urbain et paysager, ainsi que sur la question de son usage dans la société contemporaine. Le champ d'études porte sur Paris, son agglomération et son territoire, à partir de la deuxième moitié du XIXe siècle.
- Le quatrième DSA, intitulé « Architecture et maîtrise d'ouvrage architecturale et urbaine: formulation de la commande et conduite de projet», a été habilité par arrêté ministériel du 28 février 2017. Ce nouveau DSA, ouvert depuis la rentrée universitaire 2017, répond à la préoccupation des architectes de mieux connaître les processus de la commande auxquels ils sont confrontés dans leur pratique et de s'intégrer dans le réseau des acteurs de la maîtrise d'ouvrage, de développer de nouveaux champs d'exercice, tels que l'assistance à la maîtrise d'ouvrage, voire d'intégrer le milieu professionnel de la maîtrise d'ouvrage.

Taux de réussite en 2018-2019

Sur un effectif de 63 étudiants inscrits en 2° année, 52 ont obtenu leur diplôme de spécialisation et d'approfondissement. Le taux de réussite global s'élève donc à 82,5 % en 2018-2019.

	Inscrits en 2º année	Dij	olômés
DSA Maîtrise d'ouvrage	8	4	50 %
DSA Projet urbain	21	20	95 %
DSA Patrimoine	19	18	95 %
DSA Risques majeurs	15	10	67 %
Total	63	52	82,5 %

Taux de réussite en DSA par formation

Le taux de réussite des DSA est en nette progression (82,5 % en 2018-2019 contre 42,6 % en 2017-2018). Tous les DSA ont un taux de réussite en forte augmentation: une augmentation de 20 % pour le DSA « Architecture et projet urbain » (95 % en 2018-2019 contre 75 % en 2017-2018), de 52,2 % pour le DSA « Architecture et Patrimoine (95 % en 2018-2019 contre 42,8 % en 2017-2018) et de 51,3 % pour le DSA « Architecture et risques majeurs » (60 % contre 8,7 % l'année précédente). Pour la première année de diplomation du DSA « Architecture et maîtrise d'ouvrage »

le taux de réussite est de 50 % des inscrits en 2e année.

Ce taux global de 81 % s'explique en partie par le meilleur suivi des étudiants pour qu'ils effectuent leur MSP et soutiennent leur mémoire dans la continuité des semestres de cours. En particulier les étudiants du DSA Risques majeurs trouvent plus rapidement des MSP qu'ils peuvent réaliser au cours du 4° semestre. Cela permet d'éviter de reporter à une année ultérieure la MSP et le mémoire.

13 projet / 7 recherche

Diplômés en 2018-2019

Total

DSA Architecture et projet urbain - mention architecture des territoires

Diplo	ômé	Mention	Orientation
Akiki	Ilige	,	Projet
Assaad	Farah		Mémoire
Bel Khir	Hager		Projet
Bernava Martinez	Fernanda	Bien	Mémoire
Bouddane	Halima		Projet
Braham Chaouche	Bouchra		Projet
Do	Duc Thanh		Mémoire
El Hayek	Carine		Mémoire
Fadel	Amina		Mémoire
Gomez	Arlex	Bien	Projet
Guaman Flores	Karina Andrea	Bien	Mémoire
Ketroussi	Sarra		Projet
Khemiri	Myriam		Projet
Lacour-Veyranne	Thomas	Bien	Projet
Leclair	Flora-Lou	Bien	Projet
Loubiere	Vincent	Bien	Mémoire
Massalkhy	Abir		Projet
Moghabghab	Alexandra		Projet
Peiris	Anne-Marie		Projet
Rekik	Maram		Projet

72.

20

DSA Architecture et maîtrise d'ouvrage

Diplômé

Faye-Claveyrolas	Geneviève
Makloufi	Anis
Mnasri	Mohamed Firas
Sakurada	Mariana Seiko

Total

DSA Architecture et patrimoine

Diplômé

Bonifay	Armelle
Boutfol	Valentin
Campedel	Simon
Cayralat	Mélissa
Chapron	Chloé
Charlot	Alice
Couput	Bérengère
Firmin	Paul
Franceries	Gabrielle
Hemard	Lise
Ibrahim	Hiba
Le Calvez	Alicia
Manet	Baptiste
Menage	Julia
Mercuriali	Hlima
Perrotel	Delphine
Venot	Félicien
Zourmpaki	Athanasia

Total 18

DSA Architecture et risques majeurs

Diplômé

Agustini Quiroz	Johanna
Basile	Aurélia
Chaabane	Somaya
Cozic	Gaëlle
Hadjimichalis	Lucas
Khiari	Saber
Nguyen	Thi Mai Huong
Pham	Thu Trang
Ramos Lopez	Carolina
Romeo	Fanny

Total 10

voyages pédagogiques

L'école consacre une part importante de son budget à l'organisation de voyages pédagogiques qui sont partie intégrante de ses objectifs d'enseignement. Une semaine d'enseignement est plus particulièrement consacrée à la réalisation des voyages.

31 voyages d'étude ont été réalisés dans le cadre des enseignements de licence et de master et 14 dans les formations post-diplômes de l'école nationale supérieure de Paris-Belleville au cours de l'année 2018. 798 étudiants de Licence et Master ont participé à un ou plusieurs voyages en France ou à l'étranger sous la direction d'enseignants de l'école.

En 1^{re} année de Licence, un voyage obligatoire est proposé dans une ville d'Europe chaque année aux étudiants avec l'objectif de créer un moment intensif de découverte et d'analyse architecturale et urbaine.

Évolution du nombre d'étudiants ayant effectué un voyage pédagogique

2014	2015	2016	2017	2018
1004	1254	790	1044	947

Tableau récapitulatif des voyages pédagogiques effectués en 2018 (Licence, Master, DSA)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Nbre d'étudiants	Total coût du transport des étudiants	Participation des étudiants	Coût net étudiant 2-3	Coût pour l'école par étudiant 4/1	Coût du transport des enseignants	1111551011	Total coût enseignants 6+7	Coût total des voyages pour l'école 4+8
Licence	e 437	116216,41€	27170,00€	89 046,41€	203,77€	12313,01€	18 838,03€	31151,04€	120197,45€
Master	r 361	136293,70€	34545,00€	101748,70€	281,85€	20783,39€	15 527,53€	36310,92€	138 059,62€
DSA	149	50540,40€	23430,00€	27110,40€	181,95€	10733,29€	12133,68€	22866,97€	49 977,37€
total	947	303 050,51€	85145,00€	217905,51€	230,10€	43 829,69€	46499,24€	90328,93€	308234,44€

formations en partenariat

Le double cursus architecte-ingénieur

L'école propose aux étudiants de suivre dès la 1^{re} année, en option, les cours de génie civil du Conservatoire national des arts et métiers (CNAM) avec lequel l'École a conclu un partenariat. Ceux qui le souhaitent peuvent poursuivre un double cursus architecte-ingénieur.

L'idée est de s'appuyer sur les enseignements du CNAM pour construire un double cursus sans redondance. Cette formation consolide le bagage technique reçu pendant le cursus d'Architecte à l'Énsa-PB. Elle est suivie en parallèle des cours d'architecture, en cours du soir et le samedi matin. Elle représente un surcroît de travail important, c'est un double cursus.

Le cursus dispensé au CNAM est assorti d'équivalences qui permettent à l'étudiant de valoriser l'enseignement reçu à l'école. Cette formation délivre un diplôme d'ingénieur en complément au diplôme d'architecte et peut être un atout important pour l'insertion professionnelle des jeunes architectes.

En Licence, l'option « Construction » proposée par le CNAM permet aux étudiants:

- de s'initier à l'ingénierie de la construction,
- d'être éligibles au certificat «techniques de construction » délivré par le CNAM.

En Master, l'option «Ingénierie des structures» ou «Construction durable» proposée par le CNAM permet aux étudiants:

CNAM (EiCNAM).

d'être éligibles à la licence en « science pour l'ingénieur » délivré par le CNAM
 d'être admis à l'école d'ingénieur du

À l'issue de cette option, les diplômés de L'Énsa de Paris-Belleville seront en capacité de soutenir le mémoire d'ingénieur dans un délai de quatre à six semestre, sous réserve d'avoir accumulé 36 mois d'expérience professionnelle depuis la 2° année d'étude en architecture.

Année d'études	1	2	3	4	5	Total
2014-2015	13	18	7	2	2	43
2015-2016	31	11	5	3	3	53
2016-2017	27	19	12	4	8	70
2017-2018	18	13	11	3	9	54

Répartition des étudiants suivant le double cursus

Le double cursus architecte-designer

À partir de la 2º année, l'École propose à quelques étudiants de bénéficier d'un double cursus architecte-designer mis en place avec l'École nationale supérieure de création industrielle (ENSCI).

Les étudiants inscrits en 2e année à l'Énsa-PB peuvent se porter candidats à ce double cursus, leur dossier de motivation est transmis à l'ENSCI qui procède à la sélection. Un parcours adapté a été mis en place permettant aux étudiants d'obtenir le diplôme dans chacun des deux établissements en sept ans.

L'ambition de ce double cursus est de former des architectes ouverts à la création et aux relations entre innovation et société.

L'ENSCI propose aux élèves un parcours individualisé répondant aux besoins pédagogiques de chacun.

Ce double cursus a été mis en place en 2012, il ne concerne qu'un ou deux étudiants par an.

En 2017-2018:

- 4 étudiants inscrits à l'École suivent la formation à l'ENSCI
- 1 étudiante de l'ENSCI est accueillie à l'École.

Le doctorat Villard d'Honnecourt

Donnant titre de docteur européen L'École d'architecture de Paris-Belleville propose aux étudiants désireux de faire un doctorat en architecture, la possibilité de s'inscrire dans le cadre du doctorat Villard de Honnecourt. Ce doctorat proposé par quatre écoles d'architectures, Belleville, Delft, Séville et Venise est organisé sur le principe de séminaires organisés par les quatre écoles deux à trois fois par an sur une période de trois ans auxquels participe l'ensemble des professeurs et des étudiants. Par ailleurs, chaque étudiant bénéficie de l'encadrement d'un enseignant HDR de l'école et d'une co-tutelle d'un enseignant-chercheur d'une autre de ces écoles. L'étudiant en thèse, lauréat de la bourse de doctorat Villard de Honnecourt de l'école d'architecture de Belleville, doit effectuer un stage de 3 mois dans une autre école partenaire ainsi qu'un stage à l'IPRAUS. Cet enseignement de troisième cycle sera mené en anglais, la thèse pouvant être soutenue en anglais également dans le cadre de l'école doctorale Ville et territoire.

Thématiques de recherche

Les thématiques de recherche V H sont liées à la conception, la production de l'architecture, de la ville, du design ou du paysage. Elles sont, de manière préférentielle, centrées sur la période contemporaine et, en ce qui concerne

cette première cession pour Belleville, sur l'architecture et / ou la ville.

La recherche pour la thèse devra interroger les connaissances relatives à l'architecture, la généalogie d'une conception ou d'une doctrine, les discours, les pratiques, les projets, les productions bâties ou construites et leur réception. Comme il s'agit de travailler sur le temps présent ou l'histoire récente, la mémoire orale, les entretiens, seront utilisés à côté d'autres moyens ou méthodes plus classiques comme la recherche en archives ou en bibliothèques.

Pourra être investiguée une œuvre architecturale particulière, un mouvement, une production collective comme celle rassemblée à l'occasion des grands concours internationaux. D'autres questions plus transversales pourront être également abordées comme celle du tourisme et des loisirs, de l'insertion et de la conception des infrastructures, des grands équipements culturels notamment. La recherche pourra porter sur un processus de conception original ou exploratoire, sur les modes de représentation... Ces objets scientifiques divers feront, si possible, l'objet d'une démarche comparative, de préférence avec des œuvres, réalisations, productions situées dans les pays membres du doctorat VH. L'étudiant devra être en effet en mesure de s'appuyer sur les ressources de l'école d'architecture où se déroule le stage à l'étranger pour développer sa thèse.

Une étudiante effectue en 2018/2019 sa thèse dans le cadre du programme internationnal Villard de Honnecourt sous

la direction de Virginie Picon-Lefebvre, professeur HDR. Le séminaire s'est réuni deux fois à Venise et une fois à Paris-Belleville durant cette année universitaire.

Licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace

L'université Paris-Est Marne-la-Vallée (Département Génie Urbain), les écoles nationales supérieures d'architecture de Marne-la-Vallée et de Paris-Belleville et l'École des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) ont établi un partenariat pour créer une formation d'un an qui couvre les domaines de l'architecture, de l'aménagement urbain et du génie urbain. Les étudiants reçoivent une formation transdisciplinaire. L'objectif est de procurer des savoirs théoriques, des compétences et savoir-faire permettant d'assister et de seconder l'architecte, l'urbaniste, l'ingénieur dans le suivi opérationnel et la gestion des projets et ce, dans l'ensemble des structures publiques et privées où se réalisent les projets d'aménagement architecturaux et urbains. Accessible avec un diplôme universitaire de technologie, un brevet de technicien supérieur ou après une deuxième année de licence générale, elle vise une insertion professionnelle immédiate et non la poursuite d'études en master. La licence professionnelle Assistant à chef de projet en aménagement de l'espace comprend 450 heures de cours visant une transversalité des compétences, et 150 heures de projet tutoré. Les étudiants effectuent également un stage en entreprise d'une durée de 12 semaines, de mai à juillet. Cette expérience professionnelle

les conduit à la rédaction d'un rapport de stage donnant lieu à soutenance.

L'année universitaire 2018-2019 a constitué la sixième session de cette licence professionnelle.

Master européen

Le Master européen, créé en 2012, en langue anglaise, s'inscrit dans les activités du Labex Futurs Urbains. Il associe des établissements français du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur Paris-Est et quatre établissements d'enseignement supérieur européens:

- École d'Urbanisme de Paris (IUP + IFU)
 qui délivre le diplôme
- École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
- Département Génie Urbain de l'Université Paris-Est Marne la Vallée
- Université Hafencity de Hambourg
- Politecnico de Milan
- Department of urban studies à Malmö (Suède)
- Urban planning institute of Slovenia à Ljubjana (Slovénie).

L'année est divisée en deux semestres, l'un a lieu à Paris, l'autre chez des partenaires européens: Hambourg, Milan ou encore Malmö. Le semestre en France (octobre-février) s'organise autour d'une série de cours (à l'EUP) et d'un atelier. Ce dernier offre des supports méthodologiques et techniques pour penser les stratégies urbaines et encadre des projets urbains et architecturaux à grande échelle commandé par un acteur de la métropole parisienne. Il est pris en charge par l'Énsa de Paris-Belleville, le Département

de Génie Urbain de Paris-Est Marne-la-Vallée et l'École d'Urbanisme de Paris; il a lieu à Belleville. Il est encadré par des enseignants de l'équipe, notamment: Cyril Ros (Énsa-PB), Francesca Artioli (École d'Urbanisme de Paris) et Gilles Hubert (Département Génie Urbain, UPEM).

Les participants en 2018-2019 étaient 14, de toutes nationalités: japonaise, ukrainienne, brésilienne, péruvienne, vénézuélienne, danoise, syrienne, française, etc. et issus de disciplines diverses: architectes, sociologues, urbanistes, géographes ou écologues.

En 2018-2019, l'atelier d'urbanisme du Master 2 International spécialisé autour du renouveau urbain et de l'urbanisme européen, s'est fait en collaboration avec l'Établissement Public Territorial de Plaine Commune et la municipalité de Stains afin d'imaginer des pistes de projets pour la régénération du centre-ville de Stains. Ce centre-ville est actuellement confronté à des défis hérités d'un développement fragmenté du territoire urbain, souffrant également d'un manque de connectivité avec d'autres quartiers de la ville et d'autres municipalités de Plaine Commune. L'objectif de ce travail a été de proposer une étude urbaine pré-opérationnelle, principalement centrée sur les thèmes des espaces publics et des patrimoines.

Formation continue

L'École propose une formation en partenariat avec les CAUE de Paris et des Yvelines, « Voir et comprendre l'architecture ». Cette formation accueille une vingtaine de participants à chaque session.

Le DSA Maîtrise d'ouvrage est inscrit au répertoire spécifique depuis décembre 2018, ce qui permettra d'accueillir dès la rentrée 2019-2020 des étudiants en formation continue dans cette formation.



UMR AUSser 3329

Architecture Urbanistique Société: Savoirs Enseignement Recherche

L'unité mixte de recherche "Architecture Urbanisme Société: Savoir Enseignement Recherche", UMR AUSSER n° 3329, a été renouvelée le 1er janvier 2014 pour 5 ans, sous la double tutelle du CNRS et du ministère de la Culture et de la Communication. L'année académique 2018-2019 a été celle du dépôt auprès de l'HCERES de son auto-évaluation et de son nouveau programme de recherche pluriannuel 2020-2025, pour lequel elle a été évaluée et reconduite. Pendant cette année de transition, c'est le cadre du programme 2014 qu'étaient menés les travaux de ses chercheurs.

Structure fédératrice des écoles nationales supérieures d'architecture (Énsa), lesquelles sont partenaires de l'unité. AUSser regroupe 4 équipes de recherche: l'IPRAUS, «Institut Parisien de Recherche: Architecture Urbanistique Société», de l'Énsa de Paris-Belleville; ACS, «Architecture, Culture, Société XIXe - XXIº siècles », de l'Énsa Paris-Malaquais; AHTTEP, «Architecture, Histoire, Transport, Territoire, Patrimoine», de l'Énsa de Paris-La-Villette; OCS, «Observatoire de la condition suburbaine» de l'École d'architecture, de la ville et des territoires de Marne-La-Vallée. L'unité se déploie sur 4 sites; son siège administratif est situé à l'Énsa de Paris-Belleville.

L'unité relève de la section 39 "Espaces, Territoires, Sociétés" du Comité national de la recherche scientifique. Elle est impliquée dans un partenariat structurant avec la Communauté d'universités et d'établissements «Université Paris-Est», dans le cadre de l'École doctorale « Ville, transports et territoires », du pôle thématique interdisciplinaire sur la ville et du laboratoire d'excellence « Futurs urbains : Aménagement, Architecture, Environnement, Transport », au sein duquel l'UMR AUSser représente la dimension architecturale et l'apport spécifique des Énsa.

Le périmètre scientifique de l'unité

L'UMR AUSser est caractérisée par son périmètre scientifique centré sur la production des objets architecturaux, urbains et paysagers, lesquels sont appréhendés dans leurs rapports aux sociétés qui les ont progressivement façonnés et à l'aune des nouveaux enjeux de conception posés aux chercheurs, aux producteurs et aux usagers de ces espaces, à l'échelle de l'édifice comme à celle du grand territoire.

L'UMR AUSser a vocation à jouer un rôle dynamique dans la définition et l'évolution du champ de recherche portant sur l'architecture, la conception, la production et la transformation des espaces habités. La recherche vise à construire une connaissance critique des cultures, des démarches et des processus de projet ainsi qu'un point de vue distancié sur la pratique tout en contribuant à développer les savoirs théoriques et opératoires qui lui sont nécessaires. Elle entend reformuler et approfondir une série de questions suscitées par le développement contemporain et la globalisation du phénomène urbain: les nouvelles façons d'habiter; le changement des modes et des échelles de mobilité; la redéfinition du contexte

patrimonial et environnemental du projet; la circulation des modèles et des pratiques dans la mondialisation...

Aussi son projet répond-il à deux objectifs: en interne, contribuer aux évolutions du doctorat en architecture, donc à la définition du champ par les travaux de recherche qu'elle développe; en externe, établir un dialogue fructueux avec les domaines de recherche connexes, dans un contexte d'interdisciplinarité, autour de ses objets comme de ses méthodes.

Les études concernent: la ville et les territoires habités, abordés du point de vue historique comme de celui de leur fabrication et de leur prospective; le domaine asiatique, terrain d'étude privilégié des processus de mondialisation et de transfert culturel; la matérialité du bâti et la mise en œuvre des matériaux; le patrimoine architectural, urbain et paysager; l'enseignement et la pédagogie du projet architectural et urbain à la période contemporaine; enfin, l'actualité de la production de la ville et de l'architecture postmoderne.

Comment concevoir la ville future et l'organisation spatiale des territoires ? Comment faire évoluer le cadre bâti en tenant compte des impératifs d'économie d'espace et d'énergie, des modes de vie et des attentes de la société ? Telles sont les interrogations, vues sous l'angle de l'architecture, qui fondent le projet scientifique de l'unité AUSser.

Des liens entre recherche, enseignement et professions

Le périmètre scientifique de l'unité est ainsi défini par l'ancrage de ses recherches dans l'enseignement de l'architecture, notamment celui du projet architectural et urbain qui est la mission principale des Énsa. Parce qu'elles réunissent des concepteurs, des maîtres d'œuvre, des enseignants et des chercheurs, ces écoles sont le creuset de réflexions communes, liées à la production architecturale, urbaine et paysagère. Des interrogations sont formulées, dans ce cadre pédagogique, autour de la question de l'intervention, lors de l'analyse de site en amont de la conceptualisation dans un programme ou lors de l'élaboration, de la mise en forme et de la réception d'une proposition.

Le dialogue entre enseignement et recherche intervient au cours des différentes années du cursus, notamment dans les formations post-master: le cycle doctoral et les diplômes de spécialisation en architecture - « Architecture et patrimoine» et «Architecture et projet urbain» à l'Énsa-PB. Les axes thématiques de l'unité, qui correspondent aux domaines d'excellence de ses chercheurs, constituent le socle de la formation à la recherche et par la recherche en doctorat, de l'initiation à la recherche en master et de la sensibilisation aux problématiques actuelles en licence. La relation entre recherche et doctorat est essentielle: les thèses relèvent d'un ou de plusieurs axes de recherche et participent au renouvellement des travaux de l'unité.

L'identité scientifique d'AUSser tient également aux interactions avec les mondes professionnels et les situations d'action, par le biais des activités d'expertise, d'évaluation et de prospective pour lesquelles les chercheurs sont régulièrement sollicités, la recherche étant ainsi confrontée aux verrous auxquels s'affrontent les acteurs de terrain.

La volonté affirmée de maintenir des liens fructueux entre recherche, enseignement et professions et de mener conjointement une recherche fondamentale et une recherche finalisée, reflète le périmètre disciplinaire des écoles d'architecture, mais aussi celui de la discipline architecturale elle-même, dans sa double dimension pratique et théorique.

Un dialogue interdisciplinaire

À cet ancrage disciplinaire correspond un dialogue interdisciplinaire. Fondatrice de la recherche architecturale, l'approche est aujourd'hui renouvelée dans ses problématiques, ses outils et ses méthodes mis à l'épreuve par une nouvelle donne urbaine: transformations des dispositifs spatiaux liées, en particulier, aux changements dimensionnels de la fabrication urbaine, évolution des modes d'habiter, montée en puissance des enjeux environnementaux, complexification des processus de projet et introduction de nouveaux corpus et outils de la recherche.

Dans cette perspective, l'unité regroupe des architectes et des urbanistes, des historiens de l'architecture et des ingénieurs, des historiens de l'art, des historiens des techniques, des sociologues, des géographes et des philosophes, plusieurs d'entre eux ayant une double formation. En outre, elle accueille des doctorants qui ont une formation initiale autre que l'architecture. La démarche consiste à solliciter la complémentarité de ces approches, de leurs éclairages et de leurs postures méthodologiques autour d'un objet commun.

L'élaboration de nouvelles approches méthodologiques se fait dans le cadre des programmes de recherche, en résonance avec l'enseignement doctoral en architecture dans le contexte pluridisciplinaire de l'école doctorale "Ville, Transports et Territoires" et de la Comue Université Paris- Est, en particulier son Labex Futurs Urbains dont l'objectif premier est de développer des approches interdisciplinaires innovantes.

Une ouverture internationale

Des coopérations scientifiques ont été nouées et développées avec des partenaires étrangers autour de projets de recherche pluriannuels ou de programmes menés sur le long terme. Partenariats européens du Nord (Allemagne, GB, Norvège...) du sud (Espagne, Portugal...), partenariats avec les USA, les pays émergents (Amérique du Sud Russie), avec l'Asie.

La recherche au sein de l'unité est marquée par une importante composante extra- européenne, tournée essentiellement vers les terrains asiatiques. Des collaborations anciennes ont été établies avec plusieurs pays, notamment en Chine et en Asie du Sud-Est (Cambodge, Indonésie, Laos, Singapour, Thaïlande et Vietnam). Elles sont formalisées dans le réseau de la recherche architecturale et urbaine « Métropoles d'Asie-Pacifique: architecture et urbanisme comparés » piloté par l'IPRAUS. Elles tiennent également à l'insertion dans des réseaux internationaux structurés en référence aux aires géographiques et culturelles: le réseau Asie Imasie CNRS & MSH; l'Euroseas (European Association for South-East Asian Studies).

Cette composante asiatique confère à l'UMR une expertise dans les questions touchant à la mondialisation, aux transferts culturels, lui permettant de contribuer à des réflexions de type comparatiste sur les évolutions architecturales et urbaines dans les régions et les territoires émergents de la planète. Les acquis de l'UMR en la matière se mesurent à sa position centrale dans les réseaux sur les métropoles d'Asie Pacifique et au grand nombre de spécialistes qu'elle a formés, et aujourd'hui en poste dans les différents pays concernés.

L'organisation de l'UMR

L'activité scientifique de l'AUSser est organisée en axes de recherche et en actions transversales qui ont un fonctionnement collectif et recouvrent plusieurs groupes de travail. Ces dispositifs sont conçus comme des lieux de convergence et de dialogue scientifiques: dialogue au sein de l'AUSser; avec des chercheurs et des équipes extérieurs appartenant à la recherche architecturale ou à d'autres disciplines, en France et à l'étranger; avec des acteurs des mondes professionnels et institutionnels.

Six axes de recherche

- Architecture des territoires: Transports, formes urbaines, environnement. Histoire et prospective
- Architectures et villes de l'Asie contemporaine: héritage et projet
- Architecture et culture techniques
- Patrimoine et projet
- Architectures du temps présent: médiatisations et concrétisations
- Architectures: diffusion, transmission, enseignement

Deux actions transversales

- Vocabulaire temporel de la conception architecturale et urbaine
- Explorations figuratives. Les nouvelles lisibilités du projet

Élaboration d'un pôle de recherche sur le paysage

L'UMR entend développer, dès à présent, des recherches sur le domaine du paysage et élargir le champ de compétences de l'UMR grâce à plusieurs problématiques venant enrichir et dialoguer avec celles des autres axes.

Un Projet documentaire

Les missions du projet de recherche documentaire sont de valoriser, diffuser et rendre accessible les fonds documentaires inventoriés et constitués, ainsi que les productions et les données de la recherche des chercheurs et doctorants de l'UMR. Dans le même temps, il s'agit de créer, animer et mettre à disposition des chercheurs et des doctorants des outils de veille et de recherche documentaire pour les aider et accompagner dans leur travail de recherche.

Le centre de recherche documentaire et la cartothèque de l'UMR AUSSER ont pu au cours de ces années développer et créer de nouveaux outils au service des membres de l'UMR AUSSER. Ces différentes réalisations ont permis un accompagnement des chercheurs et doctorants dans leurs recherches mais aussi une valorisation de leurs productions.

Les 4 projets documentaires annoncés dans le projet quinquennal 2014-2018 de l'UMR AUSser portaient sur l'intégration du centre de recherche documentaire au projet ArchiRès (catalogue commun), la création d'un blog fédérant les différentes veilles mises en place dès 2010, la création et mise en ligne d'inventaires monographiques de plans de villes d'Asie et l'intensification et la formalisation des partenariats avec des centres de ressources et des réseaux impliqués dans les thématiques communes.

Ces différents projets ont pu être réalisés et/ou évolués en concertation avec les

membres de l'UMR AUSser ainsi que nos partenaires institutionnels. Ce projet joue un rôle important sur l'attractivité de ce centre pour les chercheurs à travers les outils de veille proposé et l'accueil de chercheurs et doctorants.

La période à venir sera consacrée à renforcer et à faire rayonner les moyens et les missions d'ores et déjà en place.

L'UMR AUSser en chiffres

L'unité AUSser compte 74 membres permanents – chercheurs et enseignants – parmi lesquels 12 sont habilités à diriger des recherches, 61 doctorants issus de formations françaises et étrangères pluridisciplinaires, ainsi que 6 personnels administratifs.

Sites internets

http://www.umrausser.cnrs.fr http://umrausser.hypotheses.org

IPRAUS

Institut Parisien de Recherche Architecture Urbanistique Société Laboratoire de recherche de l'Énsa Paris-Belleville (UMR 3329 AUSser)

Depuis sa fondation en 1986, l'Institut parisien de recherche: architecture, urbanistique, société (IPRAUS) pièce essentielle au dispositif de l'enseignement de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville, est associé au CNRS, aujourd'hui par l'intermédiaire de l'UMR AUSser (3329). Le laboratoire se positionne ainsi entre d'une part, les pédagogies et les pratiques du projet architectural et urbain, d'autre part les sciences de l'homme et de la société. Cette situation favorise la production de connaissances sur un même objet: l'espace de l'architecture et de la ville, considéré dans son rapport aux organisations sociales et à travers ses modes de production.

Composition de l'IPRAUS au 1er octobre 2018

L'IPRAUS est dirigé depuis mars 2018 par André Lortie, professeur à l'Énsa Paris-Belleville.

Le laboratoire compte aujourd'hui 33 membres permanents, dont 4 ATS, et 28 doctorants en formation initiale.

Membres permanents au 1er octobre 2018

- Directeur de l'IPRAUS
- André Lortie, professeur
- Responsable administrative et financière de l'IPRAUS

Rvme Abouzeir

- Directrice de l'UMR AUSser
- Cristiana Mazzoni (professeur, HDR)
- Secrétaire Général de l'UMR

Richard Aroquiame (personnel CNRS)

Gestionnaire de l'UMR

Annie Edon-Souchères (personnel CNRS)

• Chargée de la formation doctorale et des relations avec les DSA

Christine Belmonte

Responsable du centre de recherche documentaire

Pascal Fort

- Responsable de la cartothèque Véronique Hattet
- Professeur à l'Université

Jean-Louis Cohen (professeur HDR, Institute of Fine Arts, New-York University).

Chercheurs et enseignants-chercheurs des écoles d'architecture

Julien Bastoen (maître de conférences associé)

Mohamed Benzerzour (maître de conférences)

Frédéric Bertrand (maître de conférences) Malik Chebahi (maître de conférences associé)

Jean-François Coulais (professeur)

Marie-Jeanne Dumont (maîtresse de conférences)

Élisabeth Essaïan (maîtresse de conférences) Vanessa Fernandez (maîtresse de conférences)

Valérie Foucher-Dufoix (maîtresse de conférences)

Anne Grillet-Aubert (maîtresse de conférences)

Solenn Guevel (maîtresse de conférences) Sabine Guth (maîtresse de conférences) Corinne Jaquand (maîtresse de conférences)

Guy Lambert (maître de conférences)

Bernadette Laurencin (enseignante contractuelle)

André Lortie (professeur)

Béatrice Mariolle (professeure)

Cristiana Mazzoni (professeure, HDR)

Jean-Paul Midant (maître de conférences, HDR)

Roberta Morelli (maîtresse de conférences) Laetitia Overney (maîtresse de conférences) Virginie Picon-Lefebvre (professeure, HDR) Philippe Prost (professeur) Philippe Simay (professeur)

Chercheurs CNRS

Adèle Esposito (chargée de recherche) Nathalie Lancret (directrice de recherche, HDR)

Frédéric Pousin (directeur de recherche, HDR)

Directeur d'Institut à l'étranger Emmanuel Cerise (Directeur de PRX Vietnam) Membres associés enseignants à l'Énsa-PB David Albrecht (enseignant contractuel) Luis Burriel Bielza (maître de conférences) Emmanuelle Gallo (enseignante contractuelle)

Liu Yang (maître de conférences associée) Cyril Ros (maître de conférences) Philippe Villien (maître de conférences) Membres associés encadrant des thèses Jean-Philippe Garric (professeur à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) Caroline Maniaque (professeur, Énsa Normandie)

Doctorants IPRAUS accueillis en 2018-2019

École doctorale «Ville, transports, territoires» Université de Paris-Est

La formation doctorale s'effectue à l'École doctorale (ED 528) « Ville, Transports et Territoires », à laquelle sont rattachées les Énsa Paris-Belleville, Paris-Malaquais et l'Énsa de la Ville et du Territoire à Marne-la-Vallée. Vingt-cinq doctorants en formation initiale étaient rattachés à l'IPRAUS en 2018-2019.

La direction des doctorants accueillis à l'IPRAUS était assurée en 2018-2019 par:

- Karen Bowie, professeur à l'Énsa Parisla-Villette (HDR): elle encadre 2 étudiants inscrits à l'ED VTT avant qu'elle ne rejoigne le groupe de recherche AHTTEP/UMR AUSser). Un étudiant a soutenu sa thèse le 11 février 2019.
- Jean-Philippe Garric, professeur à l'Université Paris 1-Sorbonne (HDR): il encadre 2 doctorants inscrits à l'ED VTT avant sa mutation à l'université. Ils ont soutenu leur thèse en 2018/2019.
- Nathalie Lancret, directrice de recherche au CNRS (HDR): elle encadre 4 thèses en cotutelles (dont 3 d'entre elles sont également en codirection) et 2 thèses en codirection.
- Caroline Maniaque, professeur à l'Énsa de Rouen (HDR): elle encadre une thèse en codirection.
- Cristiana Mazzoni, professeure à l'Énsa de Paris-Belleville (HDR): elle dirige 3 thèses dont une en codirection.
- Jean-Paul Midant, maître de conférences à l'Énsa Paris-Belleville (HDR): il dirige la thèse de 4 doctorants. Il a également assuré le tutorat d'une personne qui a obtenu le doctorat par VAE le 28 mai 2019.

- Christian Pédelahore de Loddis, professeur à l'Énsa Paris-la Villette (HDR): il encadre les thèses de 2 étudiants inscrits à l'ED VTT avant qu'il ne rejoigne le groupe de recherche AHTTEP/UMR AUSSER), dont une en co-direction. Un étudiant a soutenu sa thèse le 22 mars 2019.
- Virginie Picon-Lefebvre, professeure Énsa
 Paris-Belleville (HDR): elle dirige 3 thèses
 dont une thèse soutenue 16 janvier 2019.

 Trédérie Pourier directore de male parle
- Frédéric Pousin, directeur de recherche CNRS (HDR): il dirige 3 thèses dont deux codirections.
- Estelle Thibault, maître de conférences Énsa de Paris-Belleville (HDR): elle dirige une thèse en codirection.

Cotutelles et/ou codirections:

- 4 thèses sont réalisées en cotutelle:
 1 avec le Bénin; 3 avec la Thaïlande.
- 7 thèses bénéficient d'une codirection.

Thèses en cours en 2018-2019

Azizi Nesrine

2010-

Architecture Moderniste et fin d'Empire. Le cas de la reconstruction de Bizerte par Bernard Zehrfuss entre Empire colonial et Union Française (1943-1947).

Discipline: Architecture

Dir. K. Bowie

Calens Alexandre2016-

Les trames vertes et bleues dans les stratégies de développement des territoires périurbains

Discipline: Aménagement de l'espace.

Urbanisme Dir. F. Pousin

Correia Julien

2016-

Entre projet et recherche. Trajectoires rossiennes dans l'enseignement de l'architecture en France et en Suisse autour de 1970.

Discipline: Architecture

Co-dir, E. Thibault et C. Mazzoni

Croizier Mirabelle

2018

Jardins historiques en projets – cultiver

l'histoire?

Discipline: Architecture Co-dir. N. Lancret et F. Pousin

Degoul Jean-Philippe

2015-

L'architecture oubliée ou la leçon

d'Aldo Rossi
Discipline: Architecture

Dir. C. Mazzoni

Denoyelle Angèle

2013-

La création contemporaine comme processus de restauration des jardins historiques en France.

Discipline: Aménagement de l'espace.

Urbanisme Dir. J.-P. Midant

Douzi Amir

2010-

Le vide dans l'espace urbain. Une approche contemporaine de la «Zwischenstadt»

Discipline: Architecture

Co-dir. Ch. Pédelahore de Loddis, S.

Wachter et B. Weber

Durand Béatrice

2013-

La fabrication d'une «architecture durable» en France (2000-2010)

Discipline: Architecture

Co-dir. C. Maniaque et A. Hennion (ParisTech)

Enkhmanlai Enkhbayar

2017-

Oulan-Bator: urbanisme durable des auartiers de Yourte.

Discipline: Aménagement de l'espace.

Urbanisme

Dir. F. Pousin - co-encadrant: C. Jaquand

Gommier Pierre

2018-

L'habitation et l'atelier d'artiste à Paris, entre 1870 et 1945: diffusion d'un programme et d'une forme architecturale; son évolution jusqu'à aujourd'hui; sa protection, sa conservation et sa restauration dans le cadre de la législation sur les monuments historiques.

Discipline: Architecture

Dir. J.-P. Midant

Kutlu Mete

2018-

La valeur innovante d'une vision instable de l'espace. De la miniature ottomane du 16° siècle au mapping vidéo d'aujourd'hui.

Discipline: Architecture

Dir. C. Mazzoni

Louyot Fabienne

2018-

Résilience urbaine et initiatives privées,

processus de régénérations urbaines citoyennes, impacts et transformations durables pour la ville?

Discipline: Aménagement de l'espace et urbanisme.

Dir. V. Picon-Lefebyre

Doctorat effectué dans le cadre du programme international Villard de Honnecourt.

Hangan Sandu-Mircea2014-

Les églises catholiques en béton apparent construites en Île-de-France entre 1900-1970: problématique de préservation et mise en valeur.

Discipline: Architecture

Dir. J.-P. Midant

Houndegla Franck

2010-

L'immeuble mixte, dispositif architectural vecteur du paysage urbain de villes africaines. Cas d'étude au Bénin.

Discipline: Architecture

Cotutelle N. Lancret et N. Diogo, Université d'Abomey-Calavi, Cotonou, Bénin

Ostarena Élise

2018-

De nouveaux toits pour Paris? Solutions architecturales courantes et solutions expérimentales pour les combles et les couvertures de l'immeuble parisien.

Discipline: Architecture

Dir. J.-P. Midant

Rotolo Marina

2016-

La Fabrique urbaine en contexte

labellisé Le cas de Matera, de la «honte nationale» à Capitale Européenne de la Culture.

Discipline: Architecture

Co-dir. N. Lancret - co-encadrant: A.

Esposito

• Roux Katia

2017-

La culture de patrimoine bâti et paysager en France; de son enseignement à son expression et ses effets dans les méthodes de diagnostic et les rapports de présentation des règlements de ZPPAU et d'AVAP de 1983 à 2016.

Discipline: Architecture

Dir. J.-P. Midant

Teeraparbwong Komson 2017-

Discipline: Architecture

Contradiction morphologique dans les visions urbaines contemporaines pour le développement des villes historiques: le cas de Chiang Mai, Thailande.

Discipline: Aménagement de l'espace.

Urbanisme

Cotutelle N. Lancret et W. Boonyasurat, Faculté d'Architecture, Université de Chiang Mai, Thaïlande.

Yacine Benoît

2016-

Les dispositifs anti-crues, facteur de la spatialisation du développement urbain et des activités humaines dans les territoires soumis aux risques d'inondation de Paris et Rotterdam.

Discipline: Architecture Dir. V. Picon-Lefebvre

Thèses en formation initiale et par VAE soutenues en 2018-2019

Université Paris-Est – École doctorale « Ville, Transports et Territoires »

8 thèses encadrées à l'IPRAUS ont été soutenues en 2018-2019 en formation initiale.

1 doctorat a été obtenu par Validation des Acquis d'Expérience (tutorat assuré par JP Midant, chercheur IPRAUS/UMR AUSSer).

Bazaud Colas

Centralités et forme urbaine. La dimension morphologique de l'accès à la ville et ses potentialités dans la perspective d'une alternative à la mobilité automobile.

Discipline: Aménagement de l'espace.

Urbanisme Dir. K. Bowie

Thèse soutenue le 11 février 2019

Bidaud Camille

La doctrine des Monuments Historiques en France d'après Paul Léon (1874-1962).

Discipline: Architecture

Dir. J.-Ph. Garric

Thèse soutenue le 15 décembre 2018

Gatier Pierre-Antoine

Restaurer pour conserver l'architecture expérimentale du XX^e siècle.

Discipline: Architecture

Dir. JP Midant

Doctorat par VAE obtenu le 28 mai 2019

Gutierrez Cortes Fabian

Funafuti. Évolutions et interactions d'un espace hybride insulaire. Défis climatiques et adaptations territoriales.

Discipline: Architecture
Dir. Ch. Pédelahore de Loddis
Thèse soutenue le 22 mars 2019

• Hu Fang Yu

Évaluation de la forme urbaine face au risque d'inondation. Le cas de Taïpei entre 1895 et 2010.

Discipline: Architecture

Co-dir. N. Lancret, G. Hubert (UPE) Thèse soutenue le 8 novembre 2018

Huitorel Gaël

Pratiques constructives en milieu rural au tournant du XIX^e et du XX^e siècle: expérimentations et diffusion. Le domaine agricole des frères métayer dans le pays de rennes (1850-1915).

Discipline: Architecture
Dir. J.-Ph. Garric

Thèse soutenue le 6 novembre 2018

Jhearmaneechotechai Prin

Les villages aquatiques de Thoburi: des territoires résilients face aux inondations fragilisés par la métropolisation de Bangkok.

Discipline: Architecture

Cotutelle N. Lancret/ G. Hubert (UPE) et B. Chulasai, Faculté d'Architecture, Université de Chulalongkorn, Bangkok, Thaïlande. Thèse soutenue le 10 janvier 2019

Luckova Valentina

L'avènement des centres de congrès en France: une stratégie de développement

touristique dans les années quatre-vingt.

Discipline: Architecture Dir. V. Picon-Lefebvre

Thèse soutenue le 16 janvier 2019

Pumketkao-Lecourt Pijika

Conservation du patrimoine bâti de Chiang Mai: construction et évolution de la notion de patrimoine en Thaïlande.

Discipline: Architecture

Cotutelle N. Lancret et E. Anukukyudhathon, Faculté d'Architecture, Université de Kasetsart, Thaïlande.

Thèse soutenue le 11 janvier 2019

Programmes de recherche initiés ou en cours en 2018-2019

 Patrimondi: Les enjeux de la «patrimondialisation» ou la fabrique touristique du patrimoine culturel dans la mondialisation

Responsable scientifique: Maria Grava-

ri-Barbas (Université Paris 1)

Membres de l'IPRAUS: Virginie Picon-Lefebvre, Nathalie Lancret

Partenaires: UMR AUSSER/OACC Observatoire de la Chine Contemporaine (Cité de l'Architecture et du Patrimoine) / EA EIREST 7337 Équipe Interdisciplinaire de Recherche sur le Tourisme / UMR CITERES 7324 UMR CItés, TERritoires, Environnement et Sociétés

Financement: ANR Cultures, patrimoines, création (DS0805) 2015

Durée: 2015-2019 (42 mois)

Le projet PATRIMONDI explore la façon dont les dynamiques de la patrimonialisation interfèrent avec les mobilités touristiques et les circulations mondiales (de personnes, d'idées, de capitaux, d'images). L'analyse est sous-tendue par l'hypothèse d'un nouveau régime de patrimonialisation caractérisé par une coproduction touristique du patrimoine dans les dynamiques de mondialisation. Cela permet de dépasser l'analyse classique d'un élargissement continu du champ patrimonial, pour définir et analyser les modalités contemporaines et nouvelles de sa production. Le néologisme de patrimondialisation pense une tendancielle sortie des interférences historiques entre patrimonialisation et construction nationale, au profit d'une mondialisation du patrimoine, mais aussi d'une mondialisation par le patrimoine. Le projet innove en abordant ensemble, et dans leur co-construction mutuelle. les dynamiques de la mondialisation, du patrimoine et du tourisme, traditionnellement conceptualisées dans des champs scientifiques distincts. Il s'agit de déconstruire les classiques oppositions entre patrimoine et tourisme d'une part, patrimoine et mondialisation d'autre part, trop souvent réduites à une opposition territorialisation-singularité versus déterritorialisation-homogénéisation, et de déplacer la problématique vers la construction d'un mondial patrimonial. Une telle approche, centrée sur les concepts, notions, normes et pratiques patrimoniales et touristiques qui circulent, et parfois s'hybrident, à l'échelle mondiale, relativise les conceptions « Nord-Sud » du patrimoine.

• VITE! Villes et transitions énergétiques: enjeux, leviers, processus et évaluation prospective pluridisciplinaire. Application à la région Île-de-France

Organisme financeur: ANR (Agence Nationale de la Recherche)

Responsable scientifique: Jonathan Rutherford (LaTTS)

Membres de l'IPRAUS: Mohamed Benzerzour Durée: 60 mois (2014 – 2020)

Le projet de recherche fondamentale VITE! vise à apporter un éclairage prospectif sur les enjeux, le contenu et les effets sociaux, territoriaux et environnementaux de stratégies de transition énergétique mises en œuvre à l'échelle d'une région urbaine, ainsi que sur le potentiel de mobilisation des acteurs en lien avec ces stratégies, en accordant une attention particulière aux transformations interdépendantes de l'environnement construit, des infrastructures et des pratiques sociales sur lesquelles reposent (ou qu'appellent de leurs vœux) ces stratégies.

Prenant le cas de la région Île-de-France et s'appuyant sur les orientations énergétiques définies dans le cadre de la planification stratégique régionale (PDUIF, SDRIF et SRCAE notamment), le projet explorera les effets directs et indirects, intentionnels et non intentionnels, bénéfiques et néfastes des stratégies énergétiques proposées ou mises en œuvre, en termes de: flux de ressources, de matières, d'énergie, de polluants; flux financiers; qualité (accessibilité, nature, prix) de l'énergie fournie.

Histoire de l'enseignement de l'architecture au XX^e siècle

Responsables scientifiques: Marie-Jeanne Dumont (IPRAUS), Anne-Marie Châtelet (ÉnsaS), Daniel Le Couédic (Université de Bretagne Occidentale)

Partenaires: toutes les Énsa

Financement: Comité d'histoire et le service de l'architecture de la direction générale des patrimoines, ministère de la Culture et de la Communication / BRAUP

Durée: 2016-2020

L'histoire de l'enseignement de l'architecture est scandée, en France au XXe siècle, par trois dates essentielles. Venant après un siècle de développement et de continuité, le système Beaux-arts est mis en mouvement ou en crise à trois reprises: en 1903, date de la création des premières écoles régionales; en 1940, date d'une réorganisation de l'enseignement (dans la foulée de la réorganisation de la profession) accordant un monopole de l'enseignement à l'École des beaux-arts et dépossédant de leur habilitation les écoles d'ingénieurs et d'arts décoratifs; et enfin en mai 1968, avec l'éclatement de l'École des beaux-arts et la création des « unités pédagogiques d'architecture» - pensées en rupture avec l'ancien système à Paris et en continuité avec lui en région -, devenues aujourd'hui les «écoles nationales supérieures d'architecture ». Aussi, est-ce à partir de ces nouveaux établissements que ce programme envisage de travailler sur cette histoire, en constituant un réseau de chercheurs et de documentalistes qui y travaillent.

Le bassin Minier, territoire à projets
 Partenaires: La Caisse des dépôts et consignations, Énsa-PB et AAPP

Durée: 2018-2021

Coordination scientifique: Béatrice Mariolle (IPRAUS), Lucas Monsaingeon (AAPP) et Philippe Prost (IPRAUS, AAPP)

La question architecturale et sociale face aux enjeux énergétiques et patrimoniaux de la transition territoriale à l'œuvre. Depuis la fin de l'activité minière, le territoire du Bassin Minier du Nord et du Pas-de-Calais subit une profonde mutation qui impacte le territoire socialement, architecturalement et urbanistiquement. En 2012, le bassin minier a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Humanité au titre de «paysage culturel évolutif et vivant». Aujourd'hui, il y a un véritable enieu à faire de cette reconnaissance une force de résilience, pour faire de l'architecture et du patrimoine un levier de transition territoriale ambitieuse. Par ailleurs, depuis 2014 la Région des Hauts de France s'est engagée dans un ambitieux projet de Troisième Révolution Industrielle, plaçant la question de l'énergie au cœur du débat. Dans ce contexte, la rénovation énergétique et écologique des dizaines de milliers de logements ouvriers hérités de la première Révolution Industrielle constitue une gageure architecturale et sociale. Face à ces enjeux multiples, nous souhaitons interroger et mettre en avant la question architecturale et sociale dans les dynamiques de transformation du territoire. L'innovation de ce projet réside également dans la composition de l'équipe, à l'articulation entre enseignement et recherche académique. L'association à la

réflexion de partenaires institutionnels et locaux offrent une véritable portée opérationnelle.

 Rendre visible les nouvelles réponses architecturales aux précarités urbaines
 Partenaires: La Caisse des dépôts et consignations

Durée: 2019-2020

Coordination scientifique: Laëtitita Overney et Elisabeth Essaïan

Le projet Rendre visible les nouvelles réponses architecturales aux précarités urbaines. À l'école des situations «informelles» est né d'un triple constat: celui du durcissement des situations et dispositifs d'inhospitalités envers des populations précaires (réfugiés, migrants, sans-abris, personnes âgées...); celui de l'existence de multiples initiatives pour contrer ces actions, penser et créer des nouvelles formes et lieux d'hospitalité; celui du manque de visibilité de ces réflexions et initiatives.

L'objectif est à la fois de rendre visible les connaissances et de penser et consolider des lieux et des axes d'enseignement et de recherche sur ces sujets dans les écoles d'architecture.

Dans un premier temps, c'est la mise en visibilité des connaissances accumulées et mutualisées à disposition des acteurs variés: collectivités, aménageurs, collectifs et associations, concepteurs (architectes, urbanistes, designers, paysagistes...), enseignants, étudiants et chercheurs des écoles d'architecture, personnes privées. L'enjeu du projet est donc en premier lieu de recenser et de répertorier ce qui s'est fait et se fait, en France et ailleurs, de

classer et de commenter ces initiatives pour y voir plus clair. Il s'agit à la fois de construire des connaissances mais tout autant d'interroger et de définir les catégories et les items, afin notamment d'outiller, d'équiper les architectes, les urbanistes, les décideurs et les aménageurs qui ont à faire avec la question et qui se trouvent le plus souvent démunis pour décrypter les situations et faire leur métier malgré tout, en l'absence de «culture professionnelle» en la matière. Ce projet s'inscrit ainsi dans l'axe scientifique «Cultures, savoirs, médiations et productions architecturales» de l'UMR AUSser, et s'articule avec les actions transversales «Explorations figuratives. Les nouvelles lisibilités du projet» et «Vocabulaire temporel de la composition architecturale et urbaine».

• Étude archivistique et historique de la façade des tours nuage

Partenaire: ministère de la Culture

Durée: 2018-2019

Coordination scientifique: Vanessa

Fernandez

L'objet de cette étude est de renforcer les connaissances sur la réalisation et l'évolution des façades polychromes des Tours nuage d'Émile Aillaud à Nanterre, au moyen d'une recherche documentaire et d'interviews d'acteurs du chantier.

Cette recherche vient en appui d'une étude technique qui sera menée par les conservateurs du LRMH en 2019 pour déterminer les raisons de la dégradation des façades revêtues de pâtes de verre et les moyens éventuels de les réparer. Dans la mesure du possible, l'étude historique

permettra d'apporter des informations sur les fournisseurs, les produits utilisés, etc. En outre, l'idée est aussi d'accumuler des documents en prévision de la réalisation d'un centre de médiation avec les habitants.

 Gouvernance foncière de l'agriculture de proximités en Île-de-France

Partenaire: Institut national de la recherche agronomique

Durée: 2016-2020

Coordination scientifique: Béatrice Mariolle Ce programme de recherche «Gouvernance foncière de l'agriculture de proximités en lle de France» s'engage dans un dispositif de partenariat entre chercheurs et acteurs régionaux. Il étudie le rôle joué par les activités économiques liées aux activités agricoles, agro-alimentaires et aux conditions de transport associées; l'ensemble est étudié en lien avec les mutations sociales et environnementales à l'œuvre sur les espaces ruraux et périurbains, et leur rôle dans les dynamiques territoriales. Il a ainsi pour but de contribuer au développement régional et territorial et débouche sur des opérations de recherche-développement réalisées en partenariat avec des acteurs locaux.

Ceinture urbaine grand Paris
 Partenaire: Mairie de Paris

Durée: 2019-2020

Coordination scientifique: André Lortie La publication de l'ouvrage Des Fortifs au périf, qui concluait un cycle de recherche de quatre années a contribué à un renouvellement de la perception et de la compréhension du rôle de cette

limite dans l'organisation métropolitaine grand parisienne. Cela a concouru à une évolution du regard sur l'agglomération elle-même et sur le fait que Paris est une entité solidaire au sein d'un ensemble complexe, que de nombreuses continuités et complémentarités renforcent indépendamment de, ou malgré la puissance matérielle de sa limite. Ces dynamiques nouvelles concernent l'évolution du cadre institutionnel d'abord, à travers la loi sur la modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM de 2014) notamment, mais aussi et surtout par la mise en place d'un dialogue politique constructif entre Paris et les collectivités d'Île-de-France. Elles sont également perceptibles dans un changement d'échelle des logiques techniques et administratives, qui prennent en compte les continuités effectives de part et d'autre de la limite de Paris, comme c'est le cas pour les grands axes structurants, ou pour les voiries autoroutières par exemple. Nous faisons l'hypothèse que ces évolutions récentes sont profondes, mais que, tant cette interface est ficelée dans ses contraintes spatiales et techniques, elles seraient moins visibles sur la ceinture elle-même qu'au-delà de cette limite, là où le desserrement permet des transformations plus rapides, dans lesquelles Paris peut être partie prenante, à l'instar des docks de Saint-Ouen par exemple. L'analyse s'intéressera aussi à l'état actuel de la ceinture, aux résultats des transformations advenues en trente ans telles qu'on peut les observer sur place.

Réseau Métropoles d'Asie Pacifique
 Organisme financeur: ministère de la
 Culture

Subvention annuelle

Responsable scientifique: Nathalie Lancret L'objectif du réseau est double: fédérer les travaux sur la fabrication de l'espace matériel des villes d'Asie Pacifique, leurs objets architecturaux et urbains étudiés à travers leurs processus de conception, de production et de réception; développer et renouveler des approches interdisciplinaires relatives à la thématique ou à l'aire considérée, à partir de cet ancrage disciplinaire affirmé.

Le réseau est animé par l'IPRAUS et l'UMR AUSSER, étroitement lié à l'axe thématique « Architectures et villes de l'Asie contemporaine: héritage et projet ». Les partenaires du réseau sont des équipes de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, des organismes institutionnels nationaux et internationaux, ainsi que des chercheurs en France et à l'étranger, notamment en Asie.

Grâce à ses partenariats européens et asiatiques, le réseau engage des confrontations comparatives et pluridisciplinaires, capitalise des acquis de recherche et développe des programmes de recherche, y compris de nature instrumentale sur les outils et corpus de la recherche, qui ont amené notamment à la constitution de fonds bibliographiques, cartographiques et iconographiques spécialisés.

Les programmes de recherche développés dans le cadre du réseau ont été le lieu d'accumulation sur la longue durée de connaissances particulières – apprentissages linguistiques, connaissance approfondie des contextes géo-historiques et culturels – recoupant plusieurs disciplines, mais également le lieu d'expérimentation d'outils de relevés et d'analyse des formes architecturales et urbaines propres à l'aire géographique et culturelle.

• Effets de serre. Techniques, usages et imprévisibilité

Responsables: Laetitia Overney, Valérie Foucher-Dufoix

Organisme financeur: PUCA

En réponse à l'appel à propositions de recherche du Puca Évaluation des immeubles d'habitation à Cour couverte. l'évaluation porte sur l'opération Eden Square de Christian Hauvette à Chantepie près de Rennes. Cette réalisation est mise en résonance avec deux opérations des années 1970 situées dans la région parisienne: celle de Saulx-les-Chartreux de Paul Chemetov et de l'Avenue des Genottes de Francis Soler à Cergy Saint-Christophe. Plusieurs questions se posent: les qualités d'habiter et le "climat" peuvent-ils être appréhendés à travers la seule réflexion technique? Quelles sont les "compensations" offertes par l'architecte pour avoir le droit de déroger à une réglementation? Les références explicites des architectes d'aujourd'hui relèvent du XIXe siècle (phalanstère). Pourtant, un certain nombre d'opérations construites en France dans les années 1970, posaient très clairement les mêmes questions sur le climat et proposaient déjà des espaces couverts. Certaines de ces opérations ont été évaluées. Existe-t-il une mémoire des évaluations autres qu'à travers la littérature

grise ? Création et stratification des savoirs sont-ils compatibles ? Les opérations antérieures relevaient du logement social. Aujourd'hui, l'opération choisie à Rennes relève de la promotion privée: est-ce un élément prépondérant dans la réception, la représentation, les pratiques et usages de cette architecture par ses habitants ? La complexité des opérations de logements et la multiplicité des interférences laissent-elle plus de marge / de jeu à l'imprévu, à l'inattendu et cela, des intentions d'origine jusqu'au temps de l'évaluation ?

Cette proposition d'évaluation qualitative et pluridisciplinaire implique de multiplier les modes d'enquête de terrain: analyse architecturale, analyse documentaire, entretiens et observations, relevés habités, photos, parcours commentés. Le protocole élaboré entend tenir compte des acteurs et de leurs pratiques des espaces habités, des formes spatiales et des modes de représentation mais aussi des ambiances et du confort.

Programmes achevés en 2018-2019

 Parcours de l'exilé: du refuge à l'installation. Recherche exploratoire (pris fin en 2019)

Responsable: Laetitia Overney Organisme financeur: PUCA

Quelles réponses sont actuellement élaborées par les autorités de l'État et les acteurs des territoires pour organiser l'hospitalité envers les réfugiés et rompre avec l'inéluctable établissement de tentes de fortune? Comment et où les réfugiés trouvent-ils accueil, écoute, repos, soins, prise en charge sociale, appui associatif? Cette recherche propose d'observer,

comprendre, décrypter le maillage de services, de relations d'aide, de liens de protections et de lieux mis à disposition qui conduiront à des installations durables, à condition d'entendre ce que souhaitent les demandeurs d'asile. Car qu'est-ce que s'installer durablement veut dire pour eux? Comment pensent-ils leur carrière de réfugié ? Pour répondre à ces questions de manière concrète et pragmatique, l'ensemble des facteurs (statut, protection sociale, ressources, pratiques effectives, conditions de logement) qui constituent l'installation sont interrogés. Sont ensuite analysés les points de bascule dans les parcours, l'usage des réseaux d'aide institutionnelle et de solidarité informelle. In fine, ces différents facteurs sont décomposés, leurs forces à produire des formes d'enracinement, d'appropriation, de liens forts ou faibles avec la ville d'accueil et ses habitants. Comment ce mouvement d'affiliations progressives ouvre la perspective de nouveaux espaces de vie et remodèle les urbanités?

L'enquête se déroule d'abord à l'échelle des camps humanitaires parisiens – le camp de 400 places à la porte de la Chapelle, ouvert en octobre 2016 pour accueillir les hommes exilés célibataires ou prétendus tels, et celui de 300 places prévu pour les familles début 2017 à lvry-sur-Seine.

Ensuite, l'enquête s'étend à quatre départements en province pour analyser les situations locales, pour finir avec le suivi longitudinal de groupe de réfugiés dans leur installation. Cette exploration entend être un premier jalon dans la compréhension des itinéraires puis des trajectoires des exilés.

• Les immeubles d'ateliers d'artistes à Paris 1850-1950 (achevé en 2018)
Recherche sur leur composition architecturale, distribution intérieure, et éléments de confort, dans l'objectif de leur protection au titre des Monuments Historiques.
Responsable scientifique: Jean-Paul Midant

(IPRAUS)

Dans la deuxième moitié du XIXe siècle et au XXe siècle, les architectes et leurs commanditaires ont mis au point et développés des immeubles pour accueillir à Paris, les artistes en leur procurant à la fois un lieu de travail, étendu au logement, et à la réception dans certains cas. À Montparnasse, à Pigalle, à Montmartre, dans les XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe arrondissements, des architectes célèbres comme Auguste Perret, Le Corbusier, André Lurçat, Henri Sauvage ont ainsi expérimentés des dispositions spatiales en liaison avec une recherche de lien social original. De nombreux autres architectes, habitués à construire des hôtels particuliers ou des maisons de rapport ont beaucoup fait évoluer le type.

Régulièrement un de ces bâtiments est présenté à la Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture, et les plus connus aujourd'hui sont volontiers protégés au titre des Monuments Historiques. D'autres sont rejetés bien qu'ils semblent présenter un intérêt, car il manque une étude d'ensemble permettant d'y voir plus clair parmi un corpus dont nous ne sommes pas capables aujourd'hui de cerner le nombre et les caractéristiques,

notamment les éléments matériels susceptibles d'avoir été fragilisés au cours du temps et pouvant présenter des difficultés de conservation.

Le laboratoire IPRAUS de l'Énsa de Paris-Belleville a reçu cette étude de la DRAC, Direction Régionale des Affaires Culturelles. Le travail de recherche sera envisagé sous l'angle de l'histoire de l'architecture, de l'histoire des techniques, de la théorie de la protection du patrimoine bâti et du projet architectural de restauration/réhabilitation. Il est prévu que les résultats soient présentés au cours d'une journée d'échanges entre praticiens dans le domaine de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine et chercheurs, organisée par l'IPRAUS à l'Énsa Paris-Belleville.

◆ Analyse du cycle de vie à l'échelle Urbaine.

Monétarisation de l'efficacité énergétique (achevé en 2018)

Organisme financeur: Efficacity (Centre de recherche spécialisé dans le domaine de l'efficacité énergétique urbaine ayant obtenu le label «Institut pour la Transition Energétique»)

Chercheurs de l'IPRAUS: Philippe Villien (membre associé)

La méthode ACV (Analyse du Cycle de Vie), qui permet de mieux prendre en compte les exigences du développement durable au sein des projets de construction, est de plus en plus utilisée à l'échelle du bâtiment. Mais pour construire une ville durable, il est nécessaire d'aller plus loin et d'évaluer de façon globale les impacts environnementaux, économiques et

sociaux de projets à une échelle plus large: îlot dans un premier temps, quartier et territoire par la suite. Ce projet a pour objet le développement d'une nouvelle méthodologie qui sera à la fois multicritères (elle inclut les critères environnementaux, économiques, sociaux) et «conséquentielle», au sens où elle s'attache à prendre en compte les effets d'un projet urbain sur des systèmes plus globaux comme les infrastructures de transports, les systèmes de production d'énergie, de production et de traitement des eaux et de traitement des déchets. et cela, à différents horizons temporels. Résultats attendus:

outil de calcul intégrant la simulation prospective à long terme des impacts d'actions ou de projets à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire pour aide à la décision;
méthodologie de diagnostic territorial et de suivi des performances d'un territoire;
développement d'un marquage « Efficacity Insight » certifiant la rigueur scientifique de la mesure des performances d'un projet urbain.

Photopaysage: Photographie et paysage.
 Savoirs, pratiques, projets (achevé en 2018)
 Responsable scientifique: Frédéric Pousin (IPRAUS)

Autres membres de l'IPRAUS: Corinne Jaquand

Partenaires: UMR AUSser; ITEM Institut des Textes et Manuscrits modernes / LAREP Laboratoire de recherche de l'École nationale supérieure de paysage

Financement: ANR Blanc - SHS 3 - Cultures, arts, civilisations (Blanc SHS 3) 2013

Durée: 2014-2018 (42 mois)

Événements scientifiques: Séminaire itinérant Plan Paysage

Le paysage est inscrit à l'origine même d'une histoire de la photographie. Ils se façonnent l'un l'autre: si le paysage photographié est bien représentation, par la photographie il devient en outre un terrain à observer, à connaître, à pénétrer, à amender. Il n'est donc pas étonnant que, de nos jours, les pratiques d'aménagement sollicitent de plus en plus les pratiques photographiques. Dans le contexte des transformations des métropoles contemporaines, photographes et paysagistes sont souvent associés. Il s'agit soit de lire les paysages contemporains dont la complexité souvent échappe aux catégories usitées, soit d'éclairer les aménagements qui transforment nos paysages, leur donner du sens.

Il s'agit d'explorer les savoirs qui se construisent sur le paysage par la photographie, qu'elle résulte de photographes artistes, de paysagistes ou de géographes pratiquant et faisant lecture des paysages. Sont interrogés l'articulation des pratiques photographiques aux autres formes d'action sur le paysage, les contextes esthétiques, politiques, scientifiques qui leur sont liés. Au travers de la confrontation des pratiques artistiques, professionnelles et sociales il s'agit de saisir comment se construit le sens du paysage. L'hypothèse est que l'intégration d'une démarche photographique, au sein du projet de paysage, transforme les pratiques projectuelles. C'est dans cette perspective que sont envisagés les outils du projet permettant de mettre le paysage en débat. La mise en débat du paysage conduit à privilégier quatre objectifs liés à des questionnements et/ou des méthodes innovantes:

- rassembler des corpus photographiques stratégiques;
- confronter les pratiques photographiques aux projets et aux acteurs du paysage;
- mettre au jour la construction culturelle du paysage par l'acte photographique et les dispositifs de représentation;
- en faire un objet de débat des mutations territoriales.

Les corpus n'ont pas été donnés a priori, mais construits comme des socles à partir desquels s'élaboreront les questionnements et les théories. Un premier ensemble comprend les productions de paysagistes photographes ou de paysagistes ayant collaboré avec des photographes en situation de projet. Un second s'est construit à partir de productions d'artistes photographes qui entretiennent une relation privilégiée avec le paysage. Un troisième s'est constitué autour des archives photographiques du théoricien du paysage John Brinckerhoff Jackson (1909-1996).

La diffusion des résultats de recherche s'opère par le biais de différents supports, complémentaires et adressés à différents publics (scientifiques, professionnels et habitants du paysage). Le site http://photopaysage.huma-num.fr est l'un de ces médias.

Actions internationales en Asie

● Atelier d'enseignement Siem Reap/ Angkor (Cambodge) et Chiang Mai (Thailande)

Organisme financeur: ministère de la Culture

Subvention annuelle

Responsables scientifiques: Nathalie Lancret Coresponsable: Cyril Ros

Contexte général: Un objectif des actions « Architectures et villes d'Asie du Sud-Est » est la formation des étudiants de l'Énsa de Paris-Belleville à l'intervention architecturale et urbaine dans les pays de l'ASEAN, lesquels présentent un fort potentiel de développement avec plus de 600 millions d'habitants et une croissance économique de 5,8 % en 2013, alors que la croissance mondiale était de 3 % (FMI).

Partenaires: Des partenariats ont été développés dans la durée, depuis plus de trente ans, créant des synergies qui innervent le projet de l'Énsa de Paris-Belleville et de ses structures de recherche, IPRAUS et UMR AUSSER n°3329 MCC/CNRS.

Coopération avec le Cambodge

Depuis 2004-2005, dans le cadre de la coopération avec APSARA (Autorité pour la protection du site et l'Aménagement de la région d'Angkor/Siem Reap) et l'EFEO (École Française d'Extrême-Orient).

Une convention d'échange entre l'Université Royale des Beaux-Arts à Phnom Penh (Cambodge) et l'Énsa-PB a été signée le 3 février 2015.

● Coopération avec la Thaïlande Une convention de coopération a été renouvelée entre l'Énsa Paris-Belleville et l'Université de Chulalongkorn en 2010 (accueil d'étudiants thaïlandais à Belleville, tant dans le cursus licence, master et post-master que dans le cursus doctoral). L'organisation d'un terrain d'étude à Chiang Mai a été l'occasion pour prendre de nouveaux contacts institutionnels, notamment avec l'université de Chiang Mai, qui ont abouti dans la signature d'une convention en 2011, et avec le bureau de l'EFEO. Des étudiants thaïlandais des Universités de Chulalongkorn et de Chiang Mai ont ainsi participé aux ateliers chaque année depuis 2011.

Par ailleurs, un accord de coopération scientifique entre la Faculté d'Architecture de l'Université de Chulalongkorn de Bangkok (Thaïlande) et l'Énsa-PB a été signé le 1er décembre 2014.

Coopération avec le Vietnam

La coopération avec le Vietnam a été redynamisée par des programmes associant l'Énsa de Paris-Belleville avec la Hanoi University of Architecture (HUA), l'Institut des métiers de la ville (IMV), le Hanoi Urban Planning Institute (HUPI). Ainsi le Diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture (DSA) « Architecture et Projet Urbain » de l'Énsa de Paris-Belleville propose une approche comparée des métropoles parisienne, shanghaienne et hanoïenne. Un atelier de projet urbain se tient chaque année à Hanoi pendant trois semaines: il réunit des étudiants de l'Énsa-PB et de l'HUA ainsi que de jeunes professionnels du HUPI. Une convention de coopération a été signée en mars 2016.

L'Énsa-PB est partenaire du diplôme

propre aux écoles d'architecture (DPEA) « Projet urbain, patrimoine et développement durable coordonné par l'Énsa de Toulouse avec l'HUA.

Les activités de recherche se poursuivent dans le cadre de la formation doctorale. Une formation franco-vietnamienne francophone vient d'être créée avec le soutien de l'AUF (convention signée en octobre 2016); elle sera inaugurée lors des Journées francophones qui auront lieu à Hanoi du 14 au 16 décembre 2016, Enfin. les échanges continuent de se développer entre l'Énsa-PB, l'IMV et le HUPI sur des aspects de documentation et d'expertise. Aujourd'hui, la coopération repose sur un réseau de partenariats pérenne. Elle bénéficie de la présence de PRX Vietnam créé en 2001 par le Comité populaire de Hanoï et la Région Île-de-France dans le cadre de leur accord de coopération internationale - institut co-dirigé par Emmanuel Cerise, membre permanent de l'IPRAUS, spécialiste de l'Asie du Sud-Est.

Implication de l'IPRAUS dans le cadre du Labex Futurs Urbains

 Groupe transversal «Inventer le Grand Paris »

Frédéric Pousin, Corinne Jaquand, André Lortie

• Groupe transversal «Usages de l'histoire et devenirs urbains»

Nathalie Lancret, Estelle Thibault, Corinne Jaquand, Jean-Paul Midant, Annie Térade (associée IPRAUS), Jean-Michel Léger (associé IPRAUS)

• Groupe transversal « Production urbaine et marchés»

Corinne Jaquand, André Lortie

• Réseau international de recherche sur les villes diffuses

Adèle Esposito, coordinatrice; Béatrice Mariolle, Andrea Palmioli (doctorant IPRAUS)

- Groupe transversal «Risques»
 Nathalie Lancret
- Groupe transversal «Ville, Tourisme, Transport, Territoire»
 Virginie Picon-Lefebvre

Événements scientifiques parmi ceux organisés par des chercheurs IPRAUS en 2018-2019

• Congrès international The Beaux-Arts Model and the Academic Culture in Latin American Architecture, 1870-1930 Organisation: Fernando Aliata, Eduardo Gentile (Instituto de Historia, Teoría y Praxis de la Arquitectura y la Ciudad, Facultad de Arquitectura y Urbanismo, Universidad Nacional de La Plata), Jean-Philippe Garric (Hicsa Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Estelle Thibault, Julien Bastoen et Guy Lambert (IPRAUS/ UMR AUSSER)

Lieu: UNLP, la Plata, Argentine

Date: 11-14 avril 2019

La seconde moitié du XIXe siècle et les premières décennies du XXe siècle peuvent être comprises comme le moment de croissance et de développement de la culture académique dans les principales villes de l'Amérique latine, dans un processus étroitement lié à la mondialisation du modèle «beaux-arts». Les professionnels européens arrivent massivement en Argentine, Brésil, Chili, Colombie, Mexique et Uruguay, de même que certains architectes et ingénieurs locaux sont formés dans d'importantes institutions du «Vieux Continent». Ce mouvement marque un changement profond qui implique non seulement les connaissances professionnelles, mais est également lié à l'apparition de contributions technologiques, organisationnelles, institutionnelles qui modifient profondément les façons de faire de l'architecture. Pour autant, il ne s'agit pas d'une simple relation de reproduction et de dépendance culturelle vis-à-vis des métropoles centrales, mais d'un échange intense et complexe entre différentes réalités. Les idées migrent et se transforment, les connaissances s'enrichissent et s'acclimatent pour produire des hybrides qui ne peuvent se réduire à la reproduction de pratiques ou de modèles européens comme on pourrait le supposer. Dans cette perspective, ce colloque entend élucider ce processus complexe qui définit la croissance et la consolidation de l'architecture de nos villes au cours de cette intense étape de transformation et de modernisation.

• Session Apprendre et enseigner l'architecture dans l'espace européen du XIX^e siècle: confrontations, échanges, hybridations présentée au congrès international ATRHE, (Association transdisciplinaire pour les recherches en histoire de l'éducation) Passages, transferts et trajectoires en éducation Organisation de la session: Estelle Thibault

Participants: Guy Lambert, Estelle Thibault Lieu: Genève, Unimail

Date: 24-25 juin 2019

Cette session visait à éclairer les effets de ces mobilités individuelles sur l'évolution des systèmes d'enseignement en architecture, sur la migration des cultures scolaires et sur la formation des identités professionnelles dans les différents pays. Il s'agit également de dépasser le cadre d'études souvent limitées à l'examen de relations bilatérales, pour esquisser l'idée d'un espace européen des pédagogies de l'architecture profondément structuré par ces jeux d'échanges et de confrontations.

- Séminaire du Groupe transversal «Inventer le Grand Paris» Labex Futurs Urbains (UPE) Coordination générale: Frédéric Pousin, Nathalie Roseau, Alessandro Panzeri
- Session 1. Les paysages du Grand Paris
 Coordination scientifique: Frédéric Pousin
 et Nathalie Roseau
 Ce premier séminaire propose de

reconsidérer l'aménagement régional du Grand Paris en privilégiant l'entrée par le paysage. La question du paysage nécessite d'abord de s'intéresser aux professions, en comprenant en particulier la manière dont les paysagistes interviennent dans les plans à l'échelle régionale. D'un point de vue épistémologique, il s'agit ensuite de considérer les notions de paysage, d'échelle, d'espace public et de nature comme des constructions historiques et sociales que nous souhaitons interroger dans les relations aux champs disciplinaires auxquels elles se rattachent. La perspective du paysage permet enfin de revenir sur les instruments de l'aménagement et en particulier sur la question du plan comme mode de représentation et comme processus de réalisation.

Session 2. Le Grand Paris du XIX^e siècle.
 L'en-deçà et l'au-delà du mur
 Coordination scientifique: Florence
 Bourillon

Ce deuxième séminaire se penchera sur le Paris du XIX^e siècle et plus précisément sur son agrandissement entre l'enceinte des Fermiers Généraux et l'enceinte de Thiers. L'annexion des communes «suburbaines» de 1860, représente l'aboutissement d'un processus d'accroissement qui s'est développé tout au long du XIX^e siècle. Si l'on examine les deux côtés de l'enceinte des Fermiers Généraux, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un territoire également urbanisé ou en cours d'urbanisation, formé en continuité des quartiers parisiens. Cela engendre la constitution d'une agglomération urbaine «à bas bruit» qui résulte des politiques urbaines menées depuis le début du siècle et plus particulièrement sous la monarchie de Juillet.

 — Session 3. Atelier Paris-Berlin. Écriture de l'histoire et politiques urbaines
 Coordination scientifique: Corinne Jaquand

Cet atelier Paris-Berlin a pour objectif d'examiner les interférences conjoncturelles entre le travail historiographique sur le Grand Berlin (histoire sociale et des formes urbaines) et le discours des politiques et des faiseurs de la ville (élus, édiles et architectes). Cette proposition repose sur le constat empirique qu'a existé à Berlin, à des moments cruciaux de son développement métropolitain, une forte implication réciproque entre universitaires, concepteurs et acteurs. Il s'agit de comprendre les conditions de cette « histoire en débat» spécifiquement berlinoise, c'est-à-dire les enjeux épistémologiques et le positionnement institutionnel des historiens lorsqu'ils participent comme acteurs aux transformations du temps présent. Il s'agit de mettre en miroir, pour Berlin, l'interrogation de Marc Bloch sur la part d'engagement des historiens dans leur temps.

— Session 4. Aménager la banlieue parisienne. Les mondes de l'économie mixte et leurs histoires

Journée d'étude commune au groupes transversaux Inventer le Grand Paris et Production urbaine et marchés (Labex Futurs Urbains)

Coordination scientifique: Julien Aldhuy et Clément Orillard

Si l'émergence et les évolutions des

établissements publics d'aménagement (EPA) sont aujourd'hui bien connues, le milieu des sociétés d'économie mixte (SEM) reste lui peu étudié. Elles ont pourtant été les outils de l'écrasante majorité des opérations d'aménagement. Dans le cas de l'Île de France, les EPA ont été utilisés pour l'aménagement des grandes opérations pilotées par l'État portant essentiellement sur la deuxième couronne. alors que les SEM ont largement été mobilisées dans l'aménagement de la première couronne. Une large partie de la fabrique du Grand Paris actuel reste ainsi méconnue. Cette journée d'étude se donne ainsi comme objectif d'amorcer une réflexion sur la question des formes diverses et renouvelées de l'économie mixte dans le temps long de l'aménagement de la Région parisienne. Elle l'abordera à partir de cas d'étude spécifiques posant la question de l'inscription de ce type d'opérateur dans des réseaux plus larges

— Session 5. L'année 1919, les quatre saisons de l'urbanisme

Journée d'étude organisée par le Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes (MUS) et le groupe transversal Inventer le Grand Paris

Coordination scientifique: Emmanuelm Bellanger et Laurent Coudroy de Lille L'année 1919, sortie de guerre, fut un moment important pour l'urbanisme français et sans doute mondial. En France, cette année est marquée par quatre événements au moins qui vont donner le ton à la période suivante: l'adoption de la Loi Cornudet définissant pour la première fois la planification urbaine en

France; le concours pour l'aménagement et l'extension de Paris qui débouche sur le Plan Jaussely et amorce le processus de cités-jardins de la région parisienne; la création de l'École des Hautes Études Urbaines et de la revue La Vie urbaine visant à constituer et transmettre les compétences de l'urbanisme; enfin les élections municipales qui voient s'installer un nouveau personnel politique, notamment dans les banlieues urbaines représentées par exemple par Henri Sellier à Suresnes.

Au-delà de la célébration d'un centenaire, cette journée d'études souhaite:

— poser certains enjeux d'historicité urbaine et urbanistique, en situant cette année si particulière dans des temporalités plus longues, antérieures ou postérieures. 1919, comme rattrapage d'un temps perdu... ou comme moment exceptionnel d'anticipations ?

— rapporter cette conjoncture très forte en France et en région parisienne au panorama international en matière de ville et d'urbanisme, panorama marqué par la guerre et les reconstructions, mais aussi un renouveau des idées et de leur circulation, de l'associationnisme international, ou encore de nouvelles projections vers l'avenir... Cette journée explorera aussi la façon dont, au sortir d'une guerre mondiale, les enjeux de l'urbanisme se mondialisent (Allemagne, Belgique, Espagne, Japon...).

— Session 6. Archiver la ville informelle:
 la Zone de Paris en perspective
 Séminaire commun au groupe transversal
 Inventer le Grand Paris et au programme
 Archival City

Coordination scientifique: André Lortie et Loïc Vadelorge

Le dernier séminaire se propose de comparer les corpus de recherche utilisés par différents chercheurs qui ont pris la ville informelle et notamment la Zone de Paris pour cadre et objet de leurs travaux. Au-delà de la différence de constitution des corpus de recherche et plus encore des grilles de lecture et des méthodes d'analyse mobilisées, il s'agira de comprendre en quoi la recherche historique permet aussi de réinterroger l'histoire des archives de la ville informelle qu'elle utilise. Il ne s'agit pas de se substituer aux archivistes qui constituent des instruments de recherche éclairant la logique des fonds mais de considérer qu'une connaissance fine des modalités de production, de conservation et d'usage des archives de la ville informelle peut aider à la saisir autrement. Placer l'archive non plus simplement comme source du travail historique mais comme objet d'investigation en soi peut conduire, dans le cas de la ville informelle, à dépasser l'histoire des représentations (l'informel comme repoussoir urbain) pour appréhender une forme de matérialité paradoxale produite par ceux-là même pour qui les «zones» doivent disparaître (l'informel mesuré et figuré participe de la gestion ordinaire de la ville).

• Séminaire commun au groupe transversal Inventer le Grand Paris et au programme Archival City

Coordination scientifique: André Lortie et Loïc Vadelorge

Le dernier séminaire se propose de comparer les corpus de recherche utilisés par différents chercheurs qui ont pris la ville informelle et notamment la Zone de Paris pour cadre et obiet de leurs travaux. Au-delà de la différence de constitution des corpus de recherche et plus encore des grilles de lecture et des méthodes d'analyse mobilisées, il s'agira de comprendre en quoi la recherche historique permet aussi de réinterroger l'histoire des archives de la ville informelle qu'elle utilise. Il ne s'agit pas de se substituer aux archivistes qui constituent des instruments de recherche éclairant la logique des fonds mais de considérer qu'une connaissance fine des modalités de production, de conservation et d'usage des archives de la ville informelle peut aider à la saisir autrement. Placer l'archive non plus simplement comme source du travail historique mais comme objet d'investigation en soi peut conduire, dans le cas de la ville informelle, à dépasser l'histoire des représentations (l'informel comme repoussoir urbain) pour appréhender une forme de matérialité paradoxale produite par ceux-là même pour qui les «zones» doivent disparaître (l'informel mesuré et figuré participe de la gestion ordinaire de la ville).

Principaux ouvrages soutenus par l'IPRAUS et l'UMR AUSSER en 2018-2019

• Lambert-Bresson Michèle, Terade Annie (dirs.), *Architecture des villes*, *architecture des territoires*, *XVII*e-*XX*e siècles, Paris: Archibooks + sautereau éditeur, 2018, 221 p.

Résumé éditeur: Du XVIIe au milieu du XXe siècle, bien qu'inégalement, les villes ont vu croître leur population et leur aire bâtie, et se sont « modernisées » (par démolition d'enceinte, création d'équipements » urbains, d'infrastructures de transport...). En France, les plans d'extension dès le XVIIIe siècle, les plans d'alignement après la loi de 1807, puis les plans issus de la loi Cornudet de 1919 ont été les principaux outils d'organisation et de contrôle par les pouvoirs publics - et des documents analogues ont existé dans d'autres pays. Au-delà, dans la lignée de tels plans ou de façon divergente, ont largement pesé l'action d'acteurs multiples (investisseurs et spéculateurs privés, compagnies industrielles ou ferroviaires, etc.). Tels sont les principaux thèmes que traitent, à partir d'études de cas, les articles ici réunis, interrogeant ainsi comment s'est opérée et a évolué la «fabrication» de la ville et des territoires. Comment, avec les banlieues étendues et diversifiées s'ajoutant aux anciens faubourgs, s'est préparé, au moins pour certaines villes, un changement d'échelle ouvrant vers leur métropolisation. La question centrale étant celle des formes architecturales et urbaines, ces articles tendent simultanément à proposer des outils de description et d'analyse pertinents selon les différentes échelles.

 Picon-Lefebvre, Virginie, La fabrique du bonheur, Marseille: Parenthèses, 2019, 256 p.

Résumé éditeur: S'aérer, se détendre, se muscler, bronzer en maillot ou en rando, se cultiver. En groupe, en solitaire, Côté mer, côté montagne. D'une décennie, d'un siècle à l'autre, les plaisirs du tourisme et des moments de loisir évoluent en même temps qu'évoluent les valeurs, les rapports au corps et à la nature, les tendances et les sensibilités. De même que, d'une décennie, d'un siècle à l'autre, évoluent les architectures qui les accueillent et leur ressemblent. À la fois reflet des aspirations et des contradictions d'une société tout entière et laboratoire de tous les possibles. l'architecture du loisir a été jusque-là peu étudiée et peu théorisée. Riche d'une iconographie inédite, cet ouvrage se saisit de ce beau sujet de la fabrique des «lieux du bonheur » auxquels, de stations de ski en villages de vacances, les plus grands architectes se sont frottés - Jean Balladur, Le Corbusier, Robert Stern, Adolf Loos, Marcel Breuer, Georges Candilis ou Henri Mouette. Montrant l'aspect aujourd'hui patrimonial de ces lieux, discrets pour certains, célèbres pour d'autres, ce livre est également nourri d'exemples actuels ébouriffants, facon Dubaï, et de projections d'avenir, inscrites dans l'ère du numérique et de la consommation responsable.

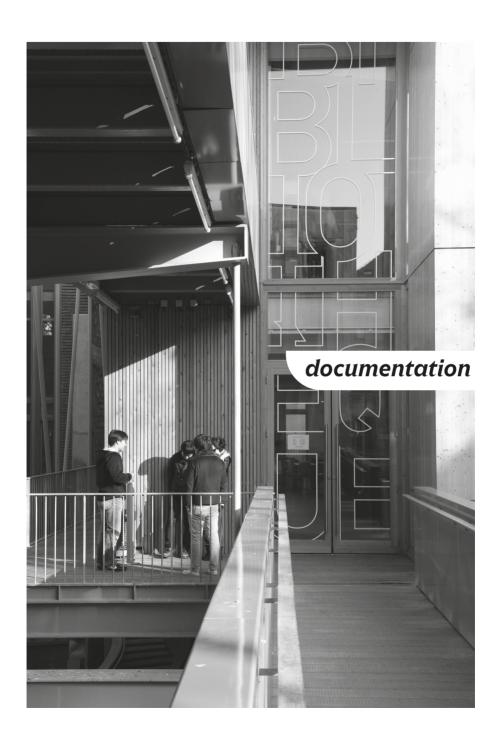
 Pousin Frédéric (dir.), Photoscapes:
 The Nexus between Photography and Landscape Design, Bassel: Birkhäuser GmbH, 2019, 256 p.

Landscape architecture and photography

are closely interrelated. Lanscape as a living, constantly evolving constellation can be captured and even eternalized, by photography. What role does photography play in the design of landscapes? How is Lanscape re-contextualized by photography? This book explores these questions in nine essays by renowned North American and French authors on the design of landscapes in Europe and the USA from 1950s to the present day. Conversations with the perspective landscape architects and photographers are complemented by five portfolios of landscape architecture photographers. Version anglaise du livre: «Photopaysage: débattre du projet de paysage par la photographie» / sous la direction de Frédéric Pousin, Paris, Les productions du Effa. 2018, 256 p., ISBN 978-2-9560508-3-4

Centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand

Le centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand, constitué d'une bibliothèque et d'une cartothèque, est principalement dédié aux doctorants et chercheurs de l'UMR AUSser dont il est partie prenante, mais qui accueille plus largement des chercheurs, doctorants et des étudiants rattachés à d'autres institutions. Son activité est retracée dans le chapitre suivant, consacré à la documentation.



médiathèque

La médiathèque occupe une place essentielle au sein de l'Énsa Paris-Belleville, en contribuant à la formation des futurs architectes. Elle met à la disposition des étudiants, des enseignants, des chercheurs, une documentation sur l'architecture, l'urbanisme, le paysage, les techniques de construction, les arts, les sciences sociales et toutes les disciplines connexes à l'architecture. Elle les oriente, le cas échéant, vers les organismes et les établissements appropriés.

Heures d'ouverture

Lundi, mercredi,

jeudi & vendredi 10h - 18h45 Mardi 14h - 18h45 Samedi 12h - 16h45 Soit 44h30 d'ouverture par semaine

Fermeture

Fermeture 2 semaines pendant les vacances de Noël, 1 semaine durant les vacances de printemps et du 14 juillet au 15 septembre.

Les locaux

La médiathèque est située au 2°, 3° et 4° étage du bâtiment C et occupe un espace de 1000 m². Elle dispose de 100 places assises.

Les collections se répartissent ainsi:

- au niveau 0: l'accueil, la matériauthèque, les périodiques, la vidéothèque, les travaux d'étudiants
- au niveau 1: les ouvrages
- au niveau 2: le fonds ancien, le fonds Bernard Huet, le fonds Robert Auzelle.

Les services

La médiathèque dispose de 11 postes informatiques pour la consultation des bases de données, de 3 scanners A3, de 3 e-Scans (scanners de livres en libre-service), d'une photocopieuse et de 3 combinés lecteurs VHS / DVD. La médiathèque est connectée en WIFI.

Les moyens en personnel

Cinq ATS (un chargé d'études documentaires, trois secrétaires de documentation, un adjoint administratif) assurent le fonctionnement du service. Personnel titulaire en poste au centre de documentation (équivalent temps plein): 5.

Un agent recruté sur un contrat aidé assure depuis le 1^{er} janvier 2017 la gestion de la matériauthèque.

Quatre étudiants moniteurs permettent d'assurer le rangement des salles et l'accueil des usagers à certaines heures et le samedi.

Les collections

- 30 000 ouvrages dont 600 livres anciens. Cette collection d'ouvrages comprend le fonds Bernard Huet issu de la bibliothèque personnelle de Bernard Huet (2 600 ouvrages modernes et 200 livres anciens) et les 570 ouvrages issus de la bibliothèque de travail de Robert Auzelle.
- 175 titres de périodiques français et étrangers dont 100 revues vivantes;
- 3 000 travaux d'étudiants: mémoires de 5° année et PFE auxquels s'ajoutent les mémoires de travaux personnels de fin d'étude (TPFE);
- 1200 documents vidéo et multimédia.
- 300 échantillons de matériaux.

La plupart des documents sont en libre accès.

Seuls les livres anciens, certaines collections de revues peu consultées, les mémoires d'étudiants sont en accès indirect.

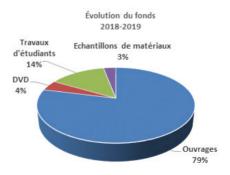
Le budget

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Livres	17 548,74€	19 527,39€	29 900,53€
Revues	10 457,54€	10 330,10€	10 075,07€
Vidéo / Multimédia	1940,60€	3 102,29€	2 517,43€
Base de données	2 062,53€	2 114,55€	3 658,95€
Reliure	5 583,78€	9 344, 03€	6 385, 00€
Total	37 593,19€	44 418,36€	52 536,9€

Évolution des acquisitions et du fonds

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Ouvrages	648	877*	861*
DVD	43	33	48
PFE / Mémoires de séminaire	141	166**	149**
Échantillons de matériaux	40	51	33

^{* 697} sont des achats parmi lesquels figurent 242 ouvrages issus de la bibliothèque d'Olivier Dufau, 164 sont des dons.



^{** 62} mémoires de séminaire et 87 PFE.

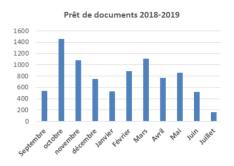
le prêt et la fréquentation

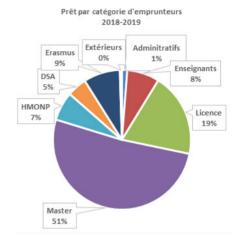
Prêt à domicile

Prêts	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Septembre	362	469	534
Octobre	1427	1378	1458
Novembre	1087	1121	1082
Décembre	732	956	748
Janvier	677	414	530
Février	873	883	888
Mars	1178	1243	1106
Avril	589	582	766
Mai	838	746	860
Juin	390	480	517
Juillet	150	109	161
Total	8303	8381	8650

Le prêt de documents à domicile est relativement stable.

Nous constatons par contre une fréquentation accrue de la médiathèque. De très nombreux étudiants travaillent sur place et apprécient le confort des locaux et les services rendus. Nous observons également que les enseignants incitent toujours plus les étudiants à fréquenter la médiathèque et qu'eux-mêmes l'utilisent plus fréquemment.





Prêt par types de documents

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Livres	7 477	7 631	7896
Documents audiovisuels	812	709	704
Échantillons	14	41	39

Les 5 documents les plus empruntés en 2018-2019

Titre	Nbre de prêt
La représentation du projet comme instrument de conception: approche pratique et critique / Jean-Pierre Durand; suivi d'un entretien avec Luigi Snozzi	75
Elements of Architecture / [Rem Koolhaas]	74
Typology +: innovative residential architecture / Peter Ebner, Eva Herrmann, Roman Höllbacher, Markus Kuntscher, Ulrike Wietzorrek	73
Peter Zumthor [1985-2013] [Texte imprimé]: réalisations et projets	70
Penser l'architecture [Texte imprimé] / Peter Zumthor	66

Prêt inter-bibliothèques

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Demandes d'autres écoles à l'Énsa-PB	30	30	30
Demandes de l'Énsa-PB à d'autres écoles	19	10	12

Ce prêt permet aux étudiants de consulter des documents se trouvant dans d'autres bibliothèques (bibliothèques d'écoles d'architecture principalement, bibliothèques universitaires). Il permet également à tout centre documentaire d'emprunter un document conservé à la médiathèque de l'Énsa-PB.

De nombreux scans d'articles de périodiques sont également envoyés aux différents partenaires.

Prêt entre écoles franciliennes

Ce prêt permet aux étudiants de Paris-La Villette, de Paris-Malaquais, de Paris-Val de Seine et de Marne-la-Vallée d'emprunter des documents non possédés par leur école de rattachement à l'Énsa-PB et vice-versa.

On constate cette année une nette progression du nombre de prêts.

Nombre d'emprunts à l'Énsa-PB

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Paris-La Villette	72	228	626
Paris- Malaquais	13	44	21
Paris-Val de Seine	2	109	31
Marne-la- Vallée	56	72	8

Nombre d'emprunts des étudiants de l'Énsa-PB dans les autres écoles franciliennes

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Paris-La Villette	8	46	21
Paris- Malaquais	17	61	89
Paris-Val de Seine	4	10	18
Marne-la- Vallée	18	27	8

Évolution du fonds

Revues

La médiathèque dispose de 100 titres vivants. Ils sont commandés annuellement auprès d'un organisme de gestion de périodiques (Ebsco). Ils sont réceptionnés et référencés pour constituer un état automatique des collections, puis équipés avant d'être classés dans la salle de lecture.

Le dépouillement des articles de périodiques d'architecture est partagé par l'ensemble des écoles. Il alimente la base de données ArchiRès, disponible sur le portail ArchiRès. L'école de Paris-Belleville y participe en dépouillant 4 revues: Werk, Bauen & Wohnen (Suisse), AV Monografias (Espagne), AA Files (Grande-Bretagne), Monu (Pays-Bas), L'Architecture d'aujourd'hui (France).

L'abonnement à « Avery Index to Architectural Periodicals » a été reconduit en 2018-2019. Editée par l'université Columbia à New York, cette base de données permet de consulter les références bibliographiques de plus de 2500 revues américaines et étrangères. La base est interrogeable sur les postes informatiques de la médiathèque et à distance depuis l'Intranet de l'école.

Chaque mois un bulletin de revues (l'actualité des revues) au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif. Il répertorie tous les numéros reçus dans le mois avec lien hypertexte sur les sommaires en ligne.

Ouvrages

La politique d'acquisition est étroitement liée à l'enseignement. Les achats se font sur proposition des enseignants (en particulier grâce à leurs bibliographies) ou des étudiants, par la consultation systématique des catalogues d'éditeurs, des revues spécialisées et des visites en librairie.

Dans la mesure du possible, les livres disparus du fonds, souvent épuisés, sont rachetés.

Chaque ouvrage est inventorié, équipé puis catalogué dans la base du Sudoc, puis reversé dans ArchiRès.

En juin 2019, la médiathèque a acquis 242 ouvrages issus de la bibliothèque d'Olivier Dufau, l'un des enseignants fondateurs de l'école auprès de Bernard Huet. Ces ouvrages rendent compte d'une certaine culture d'architecte marquée par les débats des années 60/70 et constituent une part importante de l'histoire de l'école. Ils seront progressivement intégrés dans le fonds courant de la bibliothèque. Chaque trimestre un bulletin de nouveautés au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif avec un lien sur la notice du portail ArchiRès.

Travaux d'étudiants

149 travaux d'étudiants (62 mémoires de séminaire et 87 PFE) ont été saisis, analysés et versés sur la base ArchiRès au cours de l'année universitaire 2018-2019. Les mémoires de séminaire sont saisis sur le SIGB Koha. Ceux pour lesquels la médiathèque possède une version numérique sont également versés dans

Oméka (logiciel de gestion de documents électroniques) afin qu'ils soient consultables en ligne sur le portail ArchiRès. Les PFE, étant tous au format électronique, sont saisis sur Oméka et mis en ligne sur le portail en fonction des droits accordés par l'étudiant.

Dans le cadre d'un marché de numérisation, 300 mémoires ont été numérisés en début d'année 2019. Ils ont été mis en ligne sur le portail ArchiRès.

Vidéothèque

La médiathèque achète régulièrement des DVD (commandes groupées des écoles avec négociation des droits de prêt et de diffusion au sein de l'école, achat à l'ADAV ou à Colaco qui négocient les droits pour les institutions).

Deux fois par an, un bulletin des vidéos au format électronique est diffusé auprès des enseignants, des étudiants et du personnel administratif avec un lien sur la notice du portail ArchiRès.

Début 2019, la médiathèque s'est abonnée à OnArchitecture, une base de données de 400 vidéos qui regroupent des visites de bâtiments, d'installations et des interviews d'architectes.

Matériauthèque

La matériauthèque est constituée d'une présentation d'échantillons de matériaux apportant des solutions environnementales.

Cette sélection de matériaux permet aux étudiants de comprendre le mode de production, l'importance du façonnage et de voir, sentir et appréhender les matériaux. 300 échantillons de produits,

de matériaux et de maquettes constructives ont été sélectionnés, inventoriés, exposés. Une documentation technique qui replace les échantillons exposés dans leur processus de mise en œuvre a été élaborée. Les matériaux sont saisis sur la base documentaire ArchiRès.

348 ouvrages sur les différents types de matériaux et leur mise en œuvre complètent le fonds. Un travail de recotation et de répartition entre la matériautèque et le fonds courant a été entrepris cette année.

La matériauthèque est abonnée à la base de données Kheox (regroupement et analyse des textes officiels et des normes en vigueur dans le domaine de la construction) et à la base MatériO qui, mise à jour quotidiennement, sert d'outil de veille pour l'alimentation du fonds des échantillons.

Elle dispose d'un bulletin d'information (Scoop-it) diffusé auprès des enseignants, des étudiants, du personnel administratif et des partenaires.

Issue d'un partenariat entre Archi-Material et l'Énsa de Paris-Belleville, une «matériauthèque connectée» a été installée en mars 2018. Elle comprend un totem et des panneaux muraux empruntables.

Actions de communication

Une lettre d'information de la médiathèque (Quoi de neuf à la médiathèque ?) est envoyée chaque mois dans la lettre d'information générale de l'école. Elle regroupe une sélection de nouveautés, les divers bulletins par type de documents, le scoop-it de la matériauthèque, diverses informations concernant le service.

Des tables de sélection de documents sont régulièrement présentées en lien avec l'actualité de l'école, notamment les conférences qui y sont organisées. Elles sont signalées sur la page Facebook de l'école.

Redéploiement du catalogue ArchiRès dans le Sudoc

Mis en place en octobre 2017, le projet d'intégrer le catalogue commun des bibliothèques des Énsa dans le catalogue collectif Sudoc est une volonté stratégique du Ministère de la culture et des directeurs des Énsa.

L'objectif de cette mutualisation est d'augmenter la visibilité des données d'ArchiRès dans le réseau documentaire de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les 17 Énsa constituant la base commune ArchiRès sont concernées par le projet. Le catalogue ArchiRès est riche de 390 000 notices, dont tout ou partie est destiné à l'intégration dans le Sudoc.

Les notices produites dans le Sudoc sont versées automatiquement tous les jours dans Koha-ArchiRès via une passerelle. Un plan de formation (formation aux prérequis, formation au langage Rameau, formation à WinlBW) auquel a participé le personnel de la médiathèque, a continué à être mis en place en 2018-2019.

La formation des utilisateurs

Il s'agit d'initier les étudiants de 1^{re} année à la recherche documentaire afin qu'ils deviennent autonomes dans leur recherche d'information. Pendant deux jours, une visite détaillée de la

médiathèque est effectuée par groupes de 20 étudiants, suivie d'une initiation à la recherche documentaire sur le portail ArchiRès. La séance se termine par un exercice pratique au cours duquel les étudiants effectuent des recherches bibliographiques sur un thème donné par les enseignants, en l'occurrence la préparation de leur voyage pédagogique. Cette initiation est l'occasion pour les étudiants de s'approprier les locaux tout en faisant un travail documentaire piloté par les documentalistes. La collaboration avec les enseignants a permis de rendre cette formation obligatoire au cours de la semaine d'intégration.

ArchiRès: la cheffe de projet ministérielle accueillie à l'École

Sophie Annoepel-Cabrignac est cheffe de projet du système d'information documentaire ArchiRès, outil utilisé dans les bibliothèques et centres documentaires de l'ensemble des Énsa.

Pour mener à bien ce projet, le Service de l'architecture du ministère de la culture a souhaité que responsable de mission soit affectée au sein d'une Énsa créant les conditions de proximité entre son poste et les bibliothèque/centres documentaires des écoles. Elle est ainsi accueillie à l'Énsa-PB depuis 2017. Elle travaille en étroite collaboration avec le réseau ArchiRès, le groupe de coordination, le réseau des Énsa, les administrateurs du SI, l'ABES et le chargé de mission du ministère.

Ses missions sont les suivantes:

- Projet ArchiRes:
- être l'interface entre le prestataire en charge de la maintenance et de l'hébergement du SI, le réseau des Énsa (utilisateur du SI) et le ministère de la culture (maître d'ouvrage);
- assurer avec les administrateurs du SI la coordination et l'animation du projet et garantir aux Énsa la cohérence fonctionnelle du SI;
- coordonner les montées de version avec le prestataire et les utilisateurs (calendrier, interruptions de service, formations...) ainsi que les futurs chantiers visant au développement du SI;
- assurer une veille sur l'ensemble des communautés des logiciels du SI;
- faire toutes propositions pour le développement du SI en lien avec les normes et les systèmes émergents, en concertation avec les administrateurs et le réseau ArchiRès;

- valoriser les résultats de la recherche et de diffusion de l'information scientifique et technique.
- Mise en œuvre et suivi du déploiement de la base ArchiRès dans le Sudoc:
- être responsable de la production des données d'autorités dans les Énsa (contrôle de la qualité des données produites dans la base, coordination des demandes de vérification et de correction des données),
- mettre en œuvre le contrôle qualité des données de la production catalographique en lien avec les agents concernés,
- assurer une assistance de premier niveau pour les questions de catalogage,
- gérer les conventions avec l'ABES et les licences WinIBW,
- organiser le traitement des données dans le Sudoc,
- veiller à la formation continue des agents des bibliothèques des Énsa (organisation des inscriptions aux formations de l'ABES notamment, identification des besoins en formation).
- Coordination du réseau ArchiRès:
- impulser et coordonner la politique, le fonctionnement et les activités du réseau en liaison avec les responsables de bibliothèque d'Énsa et en s'appuyant sur le groupe coordination,
- être force de proposition pour le développement, l'évolution et la consolidation du réseau.
- assurer la cohérence de la politique du réseau en participant aux commissions et en validant leurs propositions.
- veiller également à la diffusion de l'information auprès des membres du réseau.
- animer le groupe coordination.

centre de recherche documentaire Roger-Henri Guerrand

Le centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSser est composé d'une bibliothèque et d'une cartothèque et a pris toute son ampleur lors de l'emménagement en 2009 à l'adresse actuelle. Un grand espace d'accueil et de consultation lui fut octroyé, permettant ainsi, à la consultation, un fonds documentaire et un fonds cartographique riche de documents uniques et étant le reflet des recherches menées au sein de l'IPRAUS et plus largement de son UMR de rattachement AUSser 3329-CNRS.

Le personnel

2 agents à temps complet assurent les différentes missions relatives au fonctionnement du centre:

- 1 chargé d'études documentaires, responsable du centre de recherche documentaire
- 1 agente contractuelle en CDI, responsable de la cartothèque.

L'espace

Un espace de 200m² est proposé avec 40 places assises, 3 postes informatiques de consultation, 3 scanners (2 A3 et 1 A4), la connexion Wifi.

Informations pratiques

Le centre de recherche documentaire est ouvert du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h-17h30.

La cartothèque est ouverte les lundi (sur rdv), mercredis, jeudis et vendredis 9h30-12h30 et 14h00-17h30.

Fermetures annuelles: Noël (2 semaines), Pâques (1 semaine) et été (fin juillet à fin août).

La bibliothèque IPRAUS: un fonds documentaire lié aux thématiques de l'IPRAUS/AUSser

Le fonds a été constitué des collections issues de la sédimentation de plusieurs types de fonds depuis la création de l'IERAU en 1970, devenu IPRAUS en 1986. Cette sédimentation fait l'originalité et l'intérêt de la collection, qui regroupe à la fois le produit des recherches individuelles et collectives menées au sein du laboratoire IPRAUS mais aussi d'autres laboratoires spécialisés, les mémoires (CEAA, DEA, DESS, DSA) ou thèses de différentes formations d'enseignement supérieur, ainsi qu'une sélection de rapports de recherche. Les thématiques et terrains du fonds documentaire sont le reflet des recherches menées au sein de l'UMR AUSser: architecture, Asie du sud-est, culture technique, habitat/logement, patrimoine, sociologie, transport et mobilité, urbanisme, ville. Il met à disposition d'un public de chercheurs, enseignants, étudiants et documentalistes, l'intégralité de son fonds et accompagne ce public dans leur recherche.

Il est constitué de:

- 5900 ouvrages: 2800 livres, 1700 rapports, 1400 travaux universitaires,
- 25 périodiques vivants et une vingtaine de collection ancienne.

Une grande partie de ce fonds est répertoriée sur le logiciel documentaire Alexandrie. Les donations récentes (rapports de recherche, livres) sont en cours de traitement.

La Cartothèque

Le fonds de la cartothèque a été constitué par les dons des chercheurs de l'IPRAUS. Ce fonds est riche de plus de 2 000 cartes et plans et de travaux d'étudiants (études sur les formes urbaines, relevés urbains et architecturaux) portant plus particulièrement sur certaines zones géographiques: Asie (Cambodge, Chine, Corée, Indonésie, Japon, Laos, Thaïlande, Vietnam), Maghreb, Moyen-Orient, France et la région Île-de-France.

Convention et partenariat de prêt

Le centre de recherche documentaire a établi des partenariats de prêt avec:

- la médiathèque de l'Institut Paris Région donnant la possibilité aux membres de l'IPRAUS, enseignants et étudiants de l'Énsa-PB de consulter et emprunter leurs documents
- l'École des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP) donnant accès à leurs chercheurs et doctorants au fonds documentaire de l'Énsa-PB.
- l'APUR, l'IGN, le laboratoire LAMOP et l'Institut Paris Région permettant d'utiliser les données géographiques produites par ces institutions.

Pour **2018/2019**, **650** demandes de données géographiques sous convention ont été satisfaites. Ces demandes concernent plus particulièrement les données de l'IGN de la région Île-de-France.

Le catalogue IPRAUS/AUSser

http://docausser.alexandrie7.net/dyn/portal/index.seam?page=search®=18

Ce catalogue répertorie les 2 fonds

documentaire et cartographique. Il compte 9984 notices bibliographiques dont 1971 « articles de revue », 1750 « cartes et plans », 270 « contributions à un ouvrage collectif », 2850 « livres », 1698 « rapports de recherche » et 1445 « travaux universitaires ».

Certaines notices sont des:

- notices avec en pdf le document numérique;
- notices avec ressource en ligne.

Pour 2018/2019, 491 nouvelles notices ont été intégrées à cette base.

Participation aux projets IPRAUS et UMR AUSser

 Projet documentaire de l'UMR AUSser 2020

Dans le cadre du renouvellement de l'UMR AUSser au 1^{er} janvier 2020, ont été élaborés 4 projets documentaires de l'UMR portant sur les créations d'une:

- collection d'archives orales AUSser,
- collection numérique AUSser,
- plateforme de données sur l'Asie,
- collection AUSser de photographies « Villes d'Asie-Pacifique » sur la plateforme MediHal.

2 projets sont en cours de réalisation:

- collection d'archives orales AUSser: création d'un Kit/Mode d'emploi
- collection AUSser de photographies
 « Villes d'Asie-Pacifique »: élaboration des documents pour commencer l'inventaire.

2020 devrait voir l'avancement de ces 2 projets.

• Séminaire itinérant «Plan Paysage» La responsable de la cartothèque a participé à deux Séminaires itinérants Plan-Paysage: le séminaire n°5 « Le schéma de l'OREAM Marseille» en janvier 2019 et le séminaire n°6 « L'OREALM et la Métropole Jardin» en mai 2019. Elle collabore à la constitution de la documentation et à la réalisation des actes de ces journées de séminaire.

Valorisation / Communication

<u>Portail documentaire Ipraus/ausser</u> http://docausser.alexandrie7.net

Ce portail s'adresse aux chercheurs, enseignants et étudiants et donne accès au catalogue du centre de recherche documentaire et de la cartothèque mais aussi à des informations relatives aux outils de veille, outils bibliographiques et archives ouvertes.

Les membres de l'IPRAUS, de l'UMR AUSSER et de l'Énsa Paris-Belleville ont un compte leur donnant accès à certaines fonctionnalités: créations de dossiers, de classeurs et d'alertes.

Statistiques de fréquentation du portail

	2017/2018	2018/2019
Visites	26 650	33 541

Nous constatons une progression constante de la fréquentation du portail: + 6 891 visiteurs par rapport à la période 2017/2018.

Doc'Infos IPRAUS/AUSser

http://docausser.alexandrie7.net/dyn/portal/index.seam?page=lstnewsl&news-letter=1&aloId=14508&cid=614

Cette lettre d'information mensuelle du portail documentaire AUSser présente les nouveautés du portail documentaire: actualités du centre de recherche documentaire et de la cartothèque, informations relatives à l'Open Access et aux outils du web, nouveautés rentrées sur notre catalogue. À ce jour, 31 numéros ont été élaborés. La collection est accessible via le portail documentaire.

Collections HAL IPRAUS et UMR AUSser

Deux collections HAL (Hyper archive en ligne) rassemblant les productions déposées par les chercheurs et doctorants sont administrées par 2 agents dont le responsable du centre de recherche documentaire:

Hal IPRAUS: https://hal.archives-ouvertes.
fr/Ipraus

165 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 77 avec accès au document en pdf.

Hal UMR ausser: https://hal.archives-ou-vertes.fr/ausser

168 notices ont été déposées par les chercheurs et doctorants dont 93 avec accès au document en pdf.

Carnet de veille de l'UMR AUSser

http://umrausser.hypotheses.org/

Ce carnet, créé en novembre 2012, recense des actualités (appels à proposition, appels d'offre, séminaires, journées d'études, colloques, nouvelles publications) sur les thématiques de recherche de l'UMR.

Statistiques de fréquentation du carnet

	2016/2017	2017/2018	2018/2019
Visites	180 000	184370	235 925

Pour la période 2018/2019, le carnet a enregistré 235 925 visites. Soit une progression de 51 555 visites.

À ce jour, le carnet propose:

- 834 actualités relatives à l'UMR,
- 504 appels,
- 334 actualités relatives au Doctorat et DSA,
- 807 événements extérieurs,
- 664 actualités relatives aux publications (livres et périodiques).

463 actualités ont été créées sur ce carnet pour 2018/2019.

Ce carnet est moissonné par des portails ou plateformes tels que: Worldcat, Base, Isidore,...

«Les nouvelles du Carnet de l'UMR AUSser»

https://umrausser.hypotheses.org/les-nouveautes-du-blog-de-lumr-ausser

Cette lettre d'information mensuelle permet de se tenir au courant de l'actualité de l'UMR AUSser. À ce jour 76 numéros ont été élaborés.

Présentation publique des nouveaux documents des membres de l'IPRAUS

Depuis décembre 2018, le centre de recherche documentaire organise, au sein de son espace, des présentations publiques des nouvelles productions (livre, périodique) des chercheurs IPRAUS. Elles se déroulent sur 1h30 avec l'auteur et des discutants et se prolongent par

un échange avec le public autour d'un cocktail.

Pour 2018/2019, 2 présentations ont eu lieu au centre:

- 7 décembre 2018: présentation par Adèle Esposito (chargée de recherche CNRS-AUSser) de son ouvrage « Urban Development in the Margins of a World Heritage Site: In the Shadows of Angkor», Amsterdam University Press (2018), avec les discutants Charles Goldblum (Professeur émérite Université Paris 8) et Nathalie Lancret (directrice de recherche CNRS-AUSser). 30 personnes étaient présentes.
- 16 mai 2019: présentation par Virginie Picon-Lefebyre (Professeure à l'Énsa Paris-Belleville, chercheure à l'IPRAUS/AUSser) de son ouvrage «La fabrique du bonheur», éditions Parenthèses (2019), avec les discutants Julien Bastoen (maître de conférences associé à l'Énsa-PB et chercheur à l'IPRAUS/AUSser), Malik Chebahi (maître de conférences associé à l'Énsa-PB, chercheur IPRAUS/AUSser) et Soline Nivet (maîtresse de conférence à l'Énsa Paris-Malaquais, chercheure à ACS/AUSser). 60 personnes étaient présentes. Ces événements sont l'occasion de faire rencontrer chercheurs, enseignants, doctorants et étudiants de et hors école.

Produits documentaires

Bibliographie

Pour 2018/2019, les bibliographies suivantes ont été élaborées et diffusées auprès des enseignants et étudiants en DSA et master: «Autoroutes transformées en voies urbaines», «Beyrouth», «Chiang Mai» (Thaïlande) et «Siem Reap» (Cambodge)», «Paris: de l'Arsenal au

Louvre », « Ville de Stains ». Ces bibliographies, demandées par les enseignants, se composent de références bibliographiques des documents disponibles au centre et à la cartothèque, de sites d'informations relatives à la thématique et de lieux ressources.

Documents cartographiques

La cartothèque réalise, à la demande des enseignants, des documents cartographiques, à partir des données géographiques en open data ou de celles disponibles grâce aux conventions signées avec l'IGN, l'APUR, l'Institut Paris Région. Pour 2018/2019, une cinquantaine de cartes ont ainsi été réalisées.

Public

Le public du centre de recherche documentaire est constitué des membres de l'UMR AUSser (chercheurs et doctorants), enseignants et étudiants de l'école (DSA, Master), chercheurs, enseignants et étudiants de l'étranger.

Le développement des visites-présentations du centre aux doctorants AUSser, étudiants des DSA et Master, a permis de fidéliser ce public qui revient pour consulter les fonds mais aussi pour travailler dans un lieu leur permettant d'être en groupe.

Nous comptons développer ces visites pour les séminaires Master, permettant ainsi aux étudiants de master de découvrir les ressources et les services mis à leur disposition.

En parallèle, une communication vers les enseignants et étudiants de l'Énsa de Paris-Belleville par la lettre mensuelle «Doc'Infos IPRAUS/AUSSER» a contribué à cette hausse de fréquentation.

Formations

● Atelier-formation pour les membres de l'UMR

Des ateliers-formations animés par des professionnels extérieurs sont proposés aux chercheurs de l'UMR.

Pour 2019, deux ateliers-formations ont été organisés sous la forme de séances d'une demi-journée: Formation «initiation aux données de la recherche»: une pour les chercheurs et une adaptée à la méthodologie de recherche pour les doctorants. Ces séances permettent de créer une synergie et une dynamique entre les différentes équipes de l'AUSser mais aussi un moment d'échanges sur leurs différents projets respectifs.

Ateliers individuels Hal

Ces ateliers sont proposés aux chercheurs de l'UMR et animés par le centre de recherche documentaire. La séance est de 1h1/2 à 2h avec accompagnement dans la création d'un compte Hal, d'un idHal, du CV Hal et d'un exemple de dépôt. Pour 2018/2019, 14 ateliers ont été organisés au sein de l'IPRAUS.

 Intervention lors de séminaire de master

La responsable de la cartothèque est intervenue dans le séminaire «Histoire des formes urbaines à la carte» pour une présentation des sites cartographiques.

• Visite-présentation du centre et de la cartothèque

Des visites-présentations et des formations sont proposées au public individuel et aux groupes étudiants et doctorants. Lors de ces visites sont présentés le fonctionnement, les outils et les produits documentaires du centre de recherche documentaire et de la cartothèque.

Le centre de recherche accompagne ce public dans ces recherches documentaires et cartographiques par:

- l'utilisation de bases de données, portails et plateformes,
- la présentation de sites internet et de lieux ressources.
- l'accompagnement aux projets de cartographie et à l'utilisation des logiciels de SIG.

En 2018/2019, plusieurs groupes d'étudiants ont été accueillis: nouveaux doctorants AUSSER, étudiants DSA Patrimoine, DSA Projet urbain, DSA Risques majeurs, Séminaires de Master, Atelier Asie.

réseaux documentaires

La commission Valorisation des ressources documentaires

Cette commission est composée d'enseignants, d'étudiants élus et du personnel de la médiathèque, du centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSSER et du service des archives.

Lors d'une séance, le centre IPRAUS a fait une présentation du label CollEx-Persée (Collection d'excellence) obtenu par le groupe documentation de la Comue Paris-Est pour la thématique «Ville: architecture, génie civil, urbanisme». (Voir rubrique UPEdoc pour plus d'informations).

Réseau national ArchiRès

ArchiRès est un réseau francophone de bibliothèques d'écoles nationales supérieures d'architecture et de paysage et de partenaires associés. La volonté commune est de promouvoir l'échange et la diffusion d'informations, la valorisation des ressources documentaires, la mise en commun des compétences, le partage de la veille technologique, le développement de nouvelles prestations aux usagers.

Afin de permettre aux documentalistes d'échanger leurs expériences, un séminaire rassemble chaque année les personnels de documentation des écoles d'architecture. Les documentalistes de l'Énsa-PB ont participé, du 9 au 12 juillet 2019, au séminaire organisé par l'Énsa de Toulouse. Le thème en était « Bibliothèques et transformation pédagogique ».

Le centre de recherche documentaire de l'IPRAUS/AUSser participe aux commissions « Recherche » et « Cartes et plans ».

- Commission « Recherche ». Cette commission s'est réunie 2 fois en 2018/2019:
- au LOCI à l'Université catholique de Louvain sur 2 jours (30/11 et 01/12/2018) pour présenter et échanger autour de la gestion des données de la recherche. Ce fut l'occasion de découvrir la politique menée dans ce domaine au sein des universités UCL (Université Catholique de Louvain) et ULB (Université Libre de Bruxelles), et d'échanger avec les chercheurs de ces universités.
- à l'Énsa Toulouse lors du séminaire annuel ArchiRès (04/07/2019). Nous avons rencontré deux collègues du laboratoire LRA qui nous ont fait découvrir leur fonds documentaire. Nous avons accueilli un nouveau membre au sein de la commission: un représentant de la bibliothèque de l'école Camondo. Nous leur avons proposés une collaboration pour participer à notre groupe de travail et alimenter notre Carnet de bibliothèque Lab&doc: https://labedoc.hypotheses.org/
- Commission « Cartes et plans »: La cartothèque est co-responsable de la commission cartes-plans du réseau Archirès.

Cette année la commission a échangé sur le catalogage et la migration des documents cartographiques dans le logiciel WinIBW et l'exemplarisation dans le SUDOC et sur la correspondance des grilles de catalogage.

La recherche élargie d'ArchiRès

Les ressources documentaires des centres de documentation des laboratoires de recherche des Énsa ont intégré la recherche élargie d'ArchiRès en 2018, permettant ainsi, de faire une recherche élargie aux catalogues des laboratoires via une interface unique sur le portail ArchiRès:

https://www.archires.archi.fr/pz/
search page

Redéploiement du catalogue ArchiRès dans le Sudoc

Mis en place en octobre 2017, le projet d'intégrer le catalogue commun des bibliothèques des Énsa dans le catalogue collectif Sudoc est une volonté stratégique du Ministère de la culture et des directeurs des Énsa.

L'objectif de cette mutualisation est d'augmenter la visibilité des données d'ArchiRès dans le réseau documentaire de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les 17 Énsa constituant la base commune ArchiRès sont concernées par le projet. Le catalogue ArchiRès est riche de 390 000 notices, dont tout ou partie est destiné à l'intégration dans le Sudoc.

Les notices produites dans le Sudoc sont versées automatiquement tous les jours dans Koha-ArchiRès via une passerelle. Un plan de formation (formation aux prérequis, formation au langage Rameau, formation à WinlBW) auquel a participé le personnel de la médiathèque, a continué à être mis en place en 2018-2019.

Réseau régional UPEdoc

L'école est membre associé d'Université Paris-Est (communauté d'universités et établissements).

Au sein d'UPE s'est constitué un réseau documentaire nommé groupe métier UPEdoc. Ce réseau est composé des services communs de documentation et services documentaires des établissements membres.

Les fonds des bibliothèques et centres documentaires des établissements du pôle Ville de la COMUE Paris-Est (dont les Énsa de Paris-Est, Malaquais et Belleville) ont été labélisées Collections d'excellences pour la thématique «Ville: Architecture. Génie civil, Urbanisme» par le Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pour une durée de cing ans (2018-2022) renouvelable. Ce label nous permet de répondre aux appels à projets lancés par Collex-Persée, permettant d'obtenir des financements pour la numérisation des fonds. Des échanges à ce sujet ont eu lieu avec la bibliothèque de l'École des Ponts.

Réseau national DocAsie

Le réseau national DocAsie est un réseau thématique pluridisciplinaire et de compétences. Il permet de recenser les fonds spécialisés sur l'Asie, de créer ou de resserrer les liens entre les centres de documentation et de favoriser les échanges.

Le centre de recherche documentaire fait partie du comité de pilotage et a participé en 2019 au séminaire annuel de trois jours (19 au 21 juin 2019) qui s'est déroulé à l'Université catholique de Louvain à Louvain-La-Neuve. La thématique portait sur «L'univers du web de données et des nouveaux apprentissages ». 40 participants ont échangé autour de la gestion des données de la recherche, de la gestion des bibliothèques numériques. Des fonds Asie en Belgique ont été présentés: bibliothèque des arts et lettres à l'UCLouvain, bibliothèque du Musée royal de Mariemont, bibliothèques académiques de Belgique. Ces rencontres et échanges permettent de créer des partenariats avec ces différentes institutions.

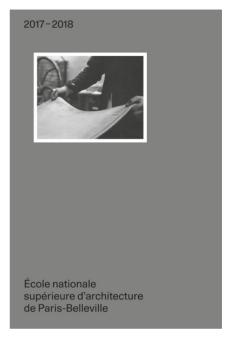


annuel

Lors de l'année 2015/2016, il a été décidé de créer un Annuel de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. L'ambition, pour cette publication, était d'éclairer les principaux moments forts de l'École, de rendre compte de la production des enseignants, chercheurs et étudiants durant la dernière année universitaire, non de façon exhaustive mais de ce qui paraissait le plus significatif, soit d'en garder une trace, une mémoire.

Le projet de ce troisième numéro a été confié à Laetitia Overney et Antoine Pénin, enseignants à l'École, entourés d'une équipe réunissant enseignants, chercheurs, étudiants avec l'appui du service communication de l'École. Ce comité éditorial a débattu de la forme et du contenu de l'ouvrage, rassemblé les contributions d'enseignants et d'étudiants, imaginé et suivi la conception de la publication avec les graphistes de l'agence WA75.

Pensé comme une «coupe» sur les différentes démarches et thématiques d'enseignement et de recherche, l'Annuel est composé de huit chapitres (conférences, expositions, séminaires et mémoires, projets de fin d'études, expériences pédagogiques, spécialisations, éclairages, recherche), la responsabilité de chacun étant confiée à un enseignant. Un fil rouge tente de révéler une trajectoire, une possible lecture transversale, au filtre d'un thème, celui de «L'Habiter», en explorant et exposant, toutes disciplines confondues, la diversité des approches pédagogiques et des enseignements, la multiplicité des méthodes et des outils mis en place, les différents types de productions.



L' Annuel est destiné à une diffusion en interne (enseignants, jeunes diplômés, personnels administratifs) et auprès des partenaires de l'École (institutions françaises et étrangères, collectivités, etc.), justifiant sa traduction partielle en anglais: les introductions, les conférences, et les articles rédigés par des étudiants et des enseignants.

Une nouvelle équipe menée par Virginie Picon-Lefebvre et Kerim Salom a pris la responsabilité de l'édition 2018/19, dont la sortie est attendue pour la fin du mois d'avril 2020.

activités du Réseau ÉnsaÉCO

La trajectoire du réseau EnsaÉco

Le Réseau thématique et pédagogique ÉnsaECO, est celui de l'enseignement de la transition écologique dans les Énsa, (http://ensaeco.archi.fr/). Il a été fondé en 2016. Le Réseau est doté d'une gouvernance à plusieurs cercles, sous la responsabilité de Isabelle Phalippon-Robert, cheffe du Bureau des Enseignements à la Direction générale des Patrimoines (DGP) du ministère de la Culture: un cercle d'organisation, comprenant une quarantaine de membres de toutes les Énsa et de l'ESA, un cercle de réflexion avec environ deux cent cinquante membres. Un cercle de pilotage organise et coordonne le réseau en continu.

Depuis le début avec la COP 21 en 2015, Philippe Villien (Énsa-PB) est le pilote de ce réseau ; il bénéficie de l'appui constant de Dimitri Toubanos (Énsa-PB), pour coordonner et animer ainsi l'un des trois Réseaux scientifique et pédagogique du ministère de la Culture, les deux autres réseaux étant centrés sur la pédagogie liée au Patrimoine et l'autre sur la transition numérique.

La fondation avec les infrastructures

L'impulsion de la COP 21 a contribué pour beaucoup à la fondation de ce réseau; celle-ci avait donné lieu à plusieurs manifestations labélisées, dont celles à l'Énsa-PB.

L'année universitaire 2016 a été couronnée par le lancement du réseau le 26 novembre. Le réseau s'est rapidement doté d'outils de diffusion et de communication, avec notamment un site internet dédié (http://ensaeco.archi.fr/) et une liste de diffusion du ministère de la Culture. La

mise en place d'une charte graphique du réseau pour faciliter les événements et la diffusion a été finalisée en 2018.

Les rencontres de Lyon en 2017

L'organisation des premières rencontres EnsaÉco du 6 au 8 juillet 2017 à l'Énsa de Lyon et à la Biennale d'Architecture de Lyon, a permis des échanges intenses et de rassembler un contenu dense et diversifié sur «Le collaboratif dans l'enseignement et les pratiques de l'architecture ». Le réseau s'est révélé être, et encore actuellement, parmi les très rares rassemblements les plus fréquentés des Énsa, avec enseignants et étudiants travaillant ensemble: 120 enseignants.es et étudiants.es venus.es de la plupart des Énsa.

L'appel de Lyon en 2017

Dans la continuité de l'appel de Nancy lancé en 2006, des engagements ont été regroupées dans une déclaration commune. Un «Appel de Lyon» a été élaboré à partir du travail collaboratif par les 120 participants, plus particulièrement durant la troisième journée des rencontres, le samedi 8 juillet 2017, à la Biennale d'Architecture de Lyon. Cet Appel a fait l'objet d'un travail du réseau après les rencontres. Il a été amendé, précisé et acté lors de la réunion du CORG du 11 septembre 2017, puis a été lancé officiellement en octobre 2017 (http://ensaeco.archi.fr/ appel-de-lyon/). Il se décompose en sept axes et a recueilli un millier de signatures.

Les mesures basculantes en 2018

Puis le réseau s'est concentré sur les suites du «Manifeste de Lyon».

L'objectif politique concret a été de définir, pour chacun des thèmes abordés et de manière participative, des engagements à mettre en place à très court terme, afin de renforcer les enseignements relatifs à la transition écologique dans les écoles d'architecture.

Traduire les engagements pris dans l'Appel de Lyon en « mesures basculantes » pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage s'est fait avec des "hackarchis". Les sept axes de l'Appel de Lyon, complétés par un huitième en cours d'année, ont été traités dans des groupes de travail, dont l'animation a été assuré par un ou deux membres du Cercle d'organisation du réseau EnsaÉco. Ces groupes de travail se sont réunis en mars, mai, juillet et octobre 2018 afin d'élaborer le contenu de manière vraiment collaborative.

Les rencontres de Nancy en 2018

En conclusion de l'année 2018, le réseau EnsaÉco a organisé ses deuxièmes rencontres à l'Énsa de Nancy, les 23 et 24 novembre 2018. Elles ont été dédiées à la mise en débat des « mesures basculantes » élaborées au cours de l'année par les membres du réseau. Les principes de la Transition Écologique doivent devenir des évidences dans l'enseignement et la recherche en architecture, urbanisme et paysage. L'objectif politique de ces rencontres de Nancy était de finaliser la liste des «mesures basculantes» à appliquer immédiatement et de lancer leur diffusion dans les Énsa, 20 mesures prioritaires ont été votées par l'ensemble

des participants des Rencontres de Nancy, enseignants et étudiants ensemble, le samedi 24 novembre 2018. À l'issue des Rencontres de Nancy, le réseau EnsaÉco a publié vingt «mesures basculantes» pour l'enseignement et la recherche de la transition écologique dans les écoles d'architecture et de paysage le 10 décembre 2018 (http://ensaeco.archi.fr/manifestations/2018-nancy-mesures-basculantes/).



Enfin un Livre Vert pour les ENSA-P!

La diffusion très large des «mesures basculantes» sera amplifiée en 2019 par la publication du «Livre Vert» de l'enseignement et de la recherche sur la transition écologique dans les écoles d'architecture, d'urbanisme et de paysage, sa parution est prévue fin novembre 2019.



Restitution des rencontres ÉnsaéCO Nancy 2018 à l'Énsa-PB

Philippe Villien, architecte urbaniste - enseignant Énsa-PB et chercheur à l'Énsa-PB IPRAUS/UMR AUSser 3329 et ITE EFFICACITY - pilote du réseau et Dimitri Toubanos (Énsa-Val de Seine) coordinateur.

calendrier des événements 2018 - 2019

La commission chargée de la diffusion de la culture architecturale se réunit chaque mois pour examiner ou susciter des projets d'expositions, de publications, d'éditions ou de conférences. Afin d'établir ses choix, la commission considère toujours en priorité l'intérêt pédagogique et l'implication des enseignants et étudiants dans le projet.

- 15 conférences
- 5 séminaires, colloques, journées d'étude
- 3 workshops
- 3 rencontres
- 18 expositions
- 5 évènements
- 1 hors les murs
- mises à disposition d'espaces
- accueil de partenaires

2018

septembre

● 24 septembre – 19 octobre exposition

Catane

Présentation des dessins réalisés par les étudiants lors du voyage de dessin de printemps à Catane.

Commissaire: Simon Vignaud, Charles-Elie Delprat, Philippe Henensal, Felicia Revay

● 27 septembre – 28 octobre exposition

Projets de fin d'études du 2° semestre Présentation des productions les plus significatives de la session de PFE écoulée. Commissaires: Gilles Marrey et Eric Babin

• 27 septembre

conférence

Formes en mouvement

Umberto Napolitano, co-fondateur de l'agence LAN

octobre

• 1^{er} octobre – 31 décembre exposition

Partir avec les murs d'Alexandra Roussopoulos

Un mur, un tableau est une proposition qui vise à présenter une œuvre pendant une durée de 3 mois sur un mur situé au RDC de l'École. Proposition de Miquel Mont dans le cadre de son enseignement d'Arts Plastiques.

9 octobre

workshop

La matériauthèque de demain

L'Énsa-PB a accueilli cet événement organisé par Archimaterial. Les étudiants étaient invités à réfléchir sur la façon de changer la présentation des matériaux.

20 octobre

événement

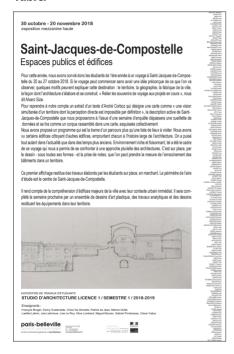
Journées nationales de l'architecture Au programme: performance culinaire, ateliers de bande-dessinée pour enfants et adolescents, visites guidées de l'école et de l'exposition des projets de fin d'étude par les étudiants ...

• 30 octobre - 20 novembre

exposition

Saint-Jacques de Compostelle. Espaces publics et édifices.

Présentation des travaux des étudiants de 1^{re} année réalisés lors de leur voyage d'études à Saint-Jacques-de-Compostelle. Commissaires: François Brugel, Fanny Costelcalde, Victor de Almeida, Patrick De Jean, Marion Dufat, Laetitia Lafont, Julie Lafortune, Lise Le Roy, Alice Lombard, Miguel Macian, Gabriel Pontoizeau, César Vabre.



novembre

● 1er - 30 novembre

exposition

Partir en mobilité

Présentation des travaux des étudiants réalisés à l'étranger l'année précédente. Commissaires: Théo Miquel et Ugo Azoulay

 9 novembre événement
 Soirée mobilité C'est l'occasion de réunir les enseignants, les étudiants revenus de mobilité, les étudiants étrangers en mobilité à l'école et les étudiants souhaitant partir à l'étranger.

● 9 - 29 novembre

exposition

Tournage

Présentation des productions des élèves réalisées avec le tour à bois nouvellement acquis par l'école.

Commissaire: Patrick de Glo de Besses

● 8, 15, 22 novembre

conférences

Causeries de novembre

Organisées avec le soutien de la Fondation Sto-Stiftung, Françoise Fromonot a invité 3 praticiens internationaux sur le thème « Dessiner? »: Michel Desvigne, Peter Wilson et Yoshiharu Tsukamoto (Atelier Bow Wow).

● 15 - 19 novembre

événement

Sensibiliser, transmettre, diffuser les valeurs de l'architecture

L'Énsa-PB a accueilli la 4º Biennale du réseau des maisons de l'architecture.

29 novembre

rencontre

Lancement du livre La ville accueillante, en présence des auteurs, dont deux enseignants de l'École Valérie Foucher-Dufoix et Cyrille Hanappe. La présentation de cette recherche-pédagogie-action par les auteurs a été suivie de la projection du film «La ville monde» d'Antarès Bassis.

30 novembre

iournée d'étude

Des architectures et des risques, de la contrainte à l'opportunité

Journée proposée par le DSA Architecture et risques majeurs. Il s'agissait de questionner les potentialités de l'architecture à renseigner et à absorber les situations à risques.

décembre

• 6 décembre - 17 février exposition

Analyse architecturale de 25 maisons Présentation des travaux d'étudiants de 2e année de Licence. 4e et 5e année de Master.

Commissaires: Nicolas André, Gaëlle Breton, Sébastien Ramseyer, Pascale Richter.



Trois studios d'architecture, trois types de maisons, vingt-cinq maisons différentes, trente-six maquettes, orae plaquettes, un livret, cinq grands dessirs, un film d'animation, cinquante-neuts éfudiants, quatre enseignants, quatre semaines, trois années et quelques façons de pratiquer l'analyse architecturale en relation ou projet d'architecture.

Expositions de travaux d'étudiants dans les galeries du rez-de-chaussée du 6 décembre 2018 au 17 janvier 2019

ra: re(II), 1950

PARIS-EST

paris-belleville

7 décembre

rencontre

Présentation publique de l'ouvrage "Urban development in the margins of a heritage site in the shadows of Angkor" d'Adèle Esposito.

• 12 décembre

performance

Les baigneurs de Clédat et PetitPierre Un couple de grosses poupées en maillots à ravures reioue des scènes de bord de mer. Bain de soleil, farniente, jeux, et autres postures typique des baigneurs. Programmation hors les murs dans le cadre du projet «Les Pop-ups de La Villette».

20 décembre

conférence

Bauhaus éphémère: temporel, machinique & atmosphérique par Erik Adigard.

20 décembre

séminaire

Les paysages du Grand Paris

Cette séance du séminaire du Groupe transversal Inventer le Grand Paris a proposé de reconsidérer l'aménagement du Grand Paris en privilégiant l'entrée par le paysage. Coordination scientifique: Frédéric Pousin et Nathalie Roseau.

2019

ianvier

● 17 - 18 janvier

conférence

Marchés, politiques et innovations urbaines dans le secteur du logement: regard croisé Grand Paris - Grand Londres

Des chercheurs internationaux ont échangé sur la question du logement dans ces deux métropoles.

Organisation: André Lortie (AUSser/IPRAUS)

28 janvier - 1^{er} février

workshop

Tour Fiffel

Le CAUE de Paris et la mission Tour Eiffel ont invité des étudiants à travailler sur l'aménagement du site de la Tour Eiffel. Les lauréats de Paris-Belleville ont été Cyril Peauger pour le projet Au fil du temps et Ariane Proton pour le projet Re-création.

février

8 février

séminaire

Villes asiatiques

Séminaire du DSA Architecture et projet urbain sur le thème Formel Informel, production urbaine en Asie.

• 12 - 13 février

conférence

Fabriquer et présenter les grands territoires

Invités dans le cadre de l'intensif du Master 1, des professeurs des universités de Bruxelles, Leuven, Turin, Rome et Venise ont débattu de l'espace public dans les projets de requalification des quartiers de la politique de la ville de la Métropole du Grand Paris.

Coordination scientifique: Anne Grillet-Aubert et Marie-Ange Jambu.

• 16 février

événement

Journée Portes ouvertes

Visites guidées de l'École, présentation des travaux d'étudiants et de l'exposition « Analyse architecturale de 25 maisons ». Plus de 2 200 visiteurs.

● 18 février - 22 mars

exposition

Espaces habités. Vivre en résidence et en foyer à Paris

Présentation des travaux réalisés dans le cadre de trois enseignements (sociologie et photographie de L2 (2017-2018) et l'atelier bois de L3 et M1 (2016-2018) réunis autour d'une réflexion sur les « résidences étudiantes et foyers de jeunes travailleurs à Paris aujourd'hui » dans le cadre de Réinventer Paris.

Commissaires: Patrick de Glo de Besses, Martin Monchicourt, Anne Chatelut, Valérie Foucher-Dufoix.

• 21 février - 22 mars

exposition

La Seine: source de Paris?

Les étudiants de la promotion 2018-2020 du DSA Architecture et Patrimoine ont choisi de regarder Paris par son fleuve et d'essayer de comprendre la naissance et l'évolution de la capitale en suivant le cours de la Seine.

Commissaires: Jean-Paul Midant, Angèle Denoyelle.

21 février

séminaire

Atelier Paris-Berlin: Grand Berlin, écriture de l'histoire et politiques urbaines

Séminaire du Groupe transversal «Inventer le Grand Paris» / Labex Futurs Urbains (UPE)

Coordination scientifique: Corinne Jaquand.

mars

• 4 - 31 mars

exposition

Le tour de France des maisons écologiques Un tour de France des 30 chantiers de maisons individuelles bioclimatiques présenté par Anatomies d'Architecture.

• 6, 13, 20 mars

conférences

Brin! Storming

Organisé par Bellastock, l'objectif de ce cycle était d'introduire la thématique du festival 2019, architecture et fibres (la matière, le chantier, la filière).

• 14 - 15 mars

iournées d'étude

Patrimoine et renouvellement urbain Proposées par le DSA Patrimoine, elles visent à interroger la relation entre les programmes de renouvellement urbain en préservant le patrimoine existant.

• 22 - 23 mars

rencontre

4º rencontres de l'Association d'histoire de l'architecture (AHA)

Elles ont pour but de présenter l'actualité des réflexions en histoire de l'architecture (publications, expositions, programmes de recherche...).

● 25 mars - 19 avril

exposition

Premio Gubbio Evolution et continuité Présentation des travaux des 90 participants au Premio Gubbio 2018.

● 28 mars - 11 avril

exposition

Wuppertal, un film exposé

Cette exposition a proposé une mise en scène autour du scénario du film d'Arnold Pasquier, vidéaste et enseignant à l'Énsa-PB, La machine de peur, une lanterne magique construite par des étudiants de l'école pour faire apparaître des fantômes. L'écriture du scénario a bénéficié du soutien de la région Île-de-France.

● 28 mars

conférence

Ce que l'architecture me fait

À la question «Pourquoi vous intéressez-vous à l'architecture ?», Arnold Pasquier, cinéaste et enseignant à l'Énsa-PB, propose une réponse en forme de retour rétrospectif sur son cinéma.

29 mars

soirée

Bellaciao

Cette soirée a été l'occasion de présenter le parcours de Bellastock durant ces 13 dernières années au moment du départ de son départ de l'Énsa-PB.

avril

4 avril

conférence

S'approcher au plus près des choses Les lauréats du prix Premio Gubbio Julien Boidot, François Brugel, Philippe Prost, Bernard Quirot et Simon Teyssou ont été invités à présenter leurs travaux. Cette conférence a accompagné l'exposition Premio Gubbio. Évolution et continuité.

● 9 avril - 27 mai

exposition

Chacun cherche sa fenêtre. Cent soixanteneuf fenêtres en situation

Présentation des travaux des étudiants du studio d'architecture de L1 portant sur la conception d'une fenêtre en situation, depuis le début de la rue de Charonne jusqu'à la fin de la rue de Bagnolet.

Commissaires: Gaëlle Breton en association avec le Studio d'arts plastiques.

● 11 - 13 avril

hors les murs

L'Énsa-PB a participé au Forum Construction Bois de Dijon: présentation des meubles et chevalets issus de l'exposition Lina Bo Bardi, Enseignements partagés.

• 17 avril - 10 mai

exposition

Reconstruire durablement

À travers photographies, vidéos, plans et croquis, ont été présentés les différents projets de l'association humanitaire Rock'n Wood ainsi que la vie quotidienne sur un chantier au Népal.

● 18 avril

conférence

Rockn'wood

Des bénévoles de l'association Rockn'wood ont retracé l'histoire de ses projets pour œuvrer à la reconstruction des lieux sinistrés par le tremblement de terre au Népal en 2015.

• 23 avril - fin juin

exposition

Mont-Dauphin, place forte de Vauban, l'apprentissage de l'art de la transformation

Présentation des travaux du studio Mémoire, contexte et création sur la place forte de Mont-Dauphin aménagée par Vauban.

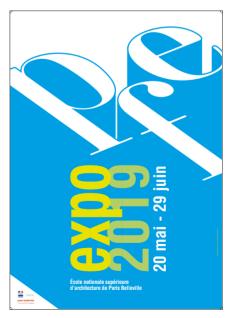
Commissaires: Philippe Prost et Antoine Pénin.

mai

● 20 mai - 28 juin

exposition

Projets de fin d'études du 1^{er} semestre Commissaires: Éric Babin et Gilles Marrey



• 27 mai - 27 juin

exposition

Duos en équivalence, lire et écrire sur la petite ceinture

Présentation des travaux des élèves de L1 sur la conception d'une série de maisons en bande destinées à héberger des écrivains en résidence.

Commissaires: Gaëlle Breton, Fanny Costecalde, Victor De Almeida, Marion Dufat, Lourdes Flores, Solenn Guével, Laetitia Lafont, Lise Le Roy, Alice Lombard.

● 28 mai

conférence

Habiter + cultiver + relier. Les 3 conditions du développement durable des villes et des territoires.

Thierry Laverne, paysagiste et élu a présenté notamment le projet agri-urbain intercommunal qu'il a inventé en Essonne.

juin

3 juin

conférence

Benjamin Mouton, architecte DPLG, diplômé de l'École de Chaillot, architecte en chef des monuments historiques et inspecteur général des monuments historiques. Proposée par le DSA Architecture et Patrimoine.

• 11 - 27 juin

exposition

S'asseoir

Présentation des assises en tôle pliée réalisées par les étudiants de l'option Pli et structure au techshop © Leroy Merlin Commissaire: Arlette Harlé • 20 juin

séminaire

La limite de Paris. De la zone et ses archives à la révision du périphérique Séminaire du Groupe transversal «Inventer le Grand Paris» (Labex Futurs Urbains, UPE), organisé en collaboration avec le Programme Archival City (I Site Future). Coordination scientifique: André Lortie

• 21 juin

séminaire

Réhabilitation de l'habitat, se former, pratiquer

La parole a été donnée aux maîtres d'ouvrage ayant mené des opérations de réhabilitation lourde. Organisé par le Plan Urbanisme Construction Architecture (PUCA)

• 28 juin

événement

Cérémonie de remise des diplômes en compagnie de David Elalouf, parrain de cette promotion, qui a donné une conférence.

prix et distinctions

- Les élèves de master du studio d'Aghis Pangalos et Vassily Laffineur, ont été lauréats de l'appel à idées « Waste »:
- Iulia Dorobanțu et Lucas Monnereau, ont remporté le 1^{er} prix avec leur projet «Bamboo Stadium»
- Ida Rey et Teresa Haddad ont obtenu la mention honorable pour leur projet «tidescape».
- Pascale Richter, maîtresse de conférences en TPCAU à l'Énsa-PB, a reçu l'équerre d'argent pour le projet de Centre de consultations et de soins à Metz-Oueleu (Mosellle).
- Sophia Bendimérad et Adèle Lachesnaie ont été lauréates du prix du meilleur mémoire ainsi que Jean Bellon, Aurélien Bru, Thomas Goblet et Quentin Quittet, lauréats du prix du meilleur projet de fin d'études de la Maison de l'architecture en Île-de-France.
- Solenn Guével, chercheuse à l'IPRAUS et maîtresse de conférences en TPCAU, a été lauréate des Prix de thèse de l'Université Paris-Est.
- Armelle Ninnin et Violaine Eggermont ont été lauréates de la fondation Rémy Butler pour l'architecture pour leurs mémoires respectives, « Mémoire héritée ou mémoire fabriquée » et « L'architecte et l'hébergement temporaire d'urgence ».

manifestations accueillies par l'école

2018

septembre

• De septembre 2018 à juin 2019

Fondation Feu Vert

Mise à disposition hebdomadaire, d'une salle de cours pour assurer le soutien scolaire de collégiens du quartier Belleville.

27/09

Association Maisons Paysannes de France Mise à disposition d'une salle pour la tenue d'une réunion de l'association.

octobre

12/10

Réunion du réseau des maisons de l'architecture

Mise à disposition, de la salle des enseignants pour la tenue d'une réunion de l'association.

novembre

15/11

Commission régionale du patrimoine et de l'architecture d'Île-de-France, DRAC IDF Mise à disposition d'une salle pour la tenue d'une réunion de la commission.

• 15 et 16/11

Biennale Réseau des maisons de l'architecture (RMA)

Mise à disposition de plusieurs espaces (amphi, salles) pour la tenue de la biennale RMA.

23/11

Centre d'action sociale de la ville de Paris (CASVP)

Mise à disposition de plusieurs espaces pour le séminaire annuel des cadres

du CASVP.

24/11

GTF Immobilier

Mise à disposition d'un amphi pour l'Assemblée générale d'une copropriété, GTF immobilier.

décembre

7/12

Université P8

Mise à disposition d'une salle pour la journée de travail « post-mai 68 » organisée par l'Université Paris 8.

2019

février

21/02

CAUE 93

Mise à disposition de la salle des enseignants pour une matinée-débat portant sur l'opération de logements sociaux réalisée en pierre massive.

mars

21/03

URCAUE

Mise à disposition d'un amphithéâtre pour la tenue du séminaire de l'Union régionale des CAUE (URCAUE).

avril

13/04

Université P8

Mise à disposition d'un amphi pour la matinée de présentation-débat à l'occasion de la sortie du livre «Égalité radicale. Diviser Rancière » de Antonia Birnbaum.

juin

06/06

Comité National pour le Développement du Bois (CNDB)

Mise à disposition d'un amphithéâtre pour la remise du prix «Trophées Bois Île de France»

• 14 et 15/06

Confédération nationale du logement de Paris (CNL 75)

Mise à disposition d'un amphi et de plusieurs salles, pour le congrès parisien de la CNL 75.

27/06

Paris-Habitat

Mise à disposition d'un amphithéâtre pour la réunion publique de quartier dans le cadre du réaménagement d'une résidence.

partenariat - l'école des enfants

Créée en 2012, «l'école d'architecture pour enfants» du CAUE propose, aux enfants de 6 à 18 ans, passionnés d'architecture et d'environnement urbain, de suivre l'un des cinq cours hebdomadaires proposés ou de participer à un stage pendant les vacances scolaires. L'objectif de ces cours et de ces stages est d'éveiller les élèves de «l'école» à la découverte et à l'appréhension de leur environnement quotidien. Grâce à ce nouveau regard, ils acquièrent des outils leur permettant de s'identifier comme acteurs et usagers de leur cadre de vie. Les cours dispensés intègrent la démarche de projet, avec pour aboutissement une réalisation concrète.

Sont proposés 5 cours hebdomadaires, pour les enfants de 6 à 18 ans, du CP à la terminale, 2 stages de 3 jours, pour les collégiens, 4 séances collectives sur l'architecture pliée, mobile, l'architecture musique et les motifs et couleurs, 7 thématiques sont abordées: la ville, l'écoquartier, le logement, le mobilier urbain, le détournement de conteneurs, l'installation artistique, le sous-sol. 116 élèves de 6 à 18 ans étaient inscrits, encadrés par 7 architectes animateurs -dont des diplômés de l'École- dans 4 lieux partenaires (Énsa de Paris-Belleville, Énsa de Paris-Val-de-Seine, CROAIF et Pavillon de l'Arsenal). Cette action reçoit le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Île-de-France.

L'École de Paris-Belleville accueille le cours des 11/12 ans «Comprendre l'architecture : observer, projeter » et celui des 15/18 ans «Entrer dans l'architecture: observer, fabriquer » les mardis et mercredis soirs.





bellasso

association Bellasso

Bureau des Étudiants de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville 60 Boulevard de la Villette – 75019 PARIS 01 53 38 50 75

Équipe élue pour 2018-2019: Présidence: Alexandre Araujo et

Guillaume Escaravage

Trésorerie: Alice Roy Adèle Rapin Secrétariat: Iliana Goetschy et

Philippine Freret

Coob: Morgane Serrie Et Thérèse Wu Communication: Idryss Lyons et

Antoine Laboria

Sport: Micaela Carreira Marques et Élise

Caviglioli

Animation: Samir El Bouchikhi et Paul

Herschkovitch

Culture: Clémentine De Geoffroy et

Juliette Schwartz



• de septembre à décembre 2018

- WEIB - Week-end d'intégration

Ce grand week-end de deux jours complets a été proposé aux étudiants entrants (L1, L3, transferts, étudiants étrangers en mobilité) à l'Énsa-PB. Des étudiants présents pour leur seconde année à Belleville ont également participé, dans l'idée de tisser des premiers liens avec les nouveaux. Le thème «Futur et espaces» a permis de couvrir à la fois les journées et les soirées du week-end, durant lequel quatre équipes ont pu s'affronter dans la bonne humeur, toujours dans l'idée de créer une cohésion au sein des différents groupes et également entre les groupes à certains moments.

Comme le veut la tradition, ce week-end a été organisé par les étudiants terminant leur première année, cadrés par des membres du Bellasso.

Kit de rentrée Coob

Comme chaque année le kit de rentrée a été réalisé par les membres de l'association. Ce kit s'étoffe d'année en année et présente maintenant plus de 75 articles à des prix très avantageux. Ce kit est donc l'une des activités les plus importantes de la Coob au moment de la rentrée. Le kit a été une nouvelle fois élaboré suite aux remarques des professeurs et étudiants afin de s'adapter aux différents apprentissages du projet et d'arts plastiques notamment.

- Parrainage

À la suite du week-end d'intégration, tous les étudiants de L1 se sont vus attribuer des parrains et marraines de deuxième année. Le système de parrainage n'étant pas simple à faire durer sur le long terme. nous avons continué le système des «familles». Pour ce faire, les L2 se sont regroupés par affinités en familles d'une dizaine de personnes, et des groupes équivalents de L1 (tirés au sort) ont été affiliés à ces familles. La probabilité qu'une complicité (dans le travail et au-delà pour maintenir le lien) entre un L1 et un L2 se crée était ainsi augmentée. Nous avons observé un bon fonctionnement de ce système à son démarrage. mais il n'est pas évident de dire qu'il ait fonctionné pour tous durant toute l'année. Une marge de progression est encore possible sur ce point.

Accueil des étudiants étrangers en mobilité (1/2)

Les étudiants étrangers en mobilité ayant intégré l'école en septembre ont été accueillis par l'administration en amphithéâtre, où le Bellasso a également pu se présenter. Suite à cela, ces étudiants entrants ont pu visiter l'école par petits groupes avec des membres de l'association. Enfin, nous avons terminé cette journée par un repas où chacun avait apporté un plat de son pays d'origine. La soirée s'est poursuivie en dehors de l'école.

- Soirée du 3 novembre

Une soirée a été organisée pour le 3 novembre 2018 dans l'idée de permettre aux L1 de faire la fête après leur départ en voyage d'études. Cette soirée a été

organisée conjointement avec les 6 écoles d'architecture d'Île de France ainsi qu'un organisme privé.

- Soirée du 9 novembre

Une soirée a été organisée le 9 novembre 2018. Cette soirée à thème s'intitulait "fiesta de los muertos" et a été organisée conjointement avec les 6 écoles d'architecture d'Île-de-France, ainsi qu'un organisme privé. Cette soirée a réuni 150 étudiants de l'Énsa-PB sur 700 participants. Cette dernière a eu lieu à la Palmeraie.

- Noël à Belleville

À l'occasion des fêtes de fin d'année, le Bellasso a organisé un calendrier de l'avent sous forme de tirage au sort. Chaque jour, un étudiant était désigné et appelé à venir chercher un cadeau à l'association.

Le soir des vacances, un pot a également été organisé Cour Burnouf, avec la présence de la fanfare

• de janvier à juin 2019

— Archiglisse 4e édition

L'événement Archiglisse n'a pu avoir lieu en raison d'un manque de places écoulées dues au manque de coordination des vacances de février au sein des différentes écoles.

Accueil étudiants étrangers en mobilité (2/2)

En février, de nouveaux étudiants étrangers en mobilité ont intégré l'école. Le repas d'accueil comportait une grande diversité de plats. Une soirée a été organisée par le Bellasso en dehors de l'école pour finaliser cet accueil. Tous les étudiants de l'école y ont été conviés.

Nuit des Écoles d'art

Une soirée a été organisée en avril 2019 avec une trentaine d'écoles Parisiennes ayant tous un lien avec le domaine artistique. Cette soirée a été co-organisée avec tous les bde ainsi qu'avec un prestataire privé. Cette année elle a réuni 2000 étudiants dont 120 de l'Énsa-PB. Le thème de cette édition était « Woodstock ».

Journée portes ouvertes

Pour la journée portes ouvertes, le Bellasso a organisé un stand dans la cafétéria et a proposé de quoi se restaurer aux visiteurs mais aussi aux acteurs de l'école. Dans cet espace, des panneaux présentant les actions de l'association ont été affichés et des dépliants reprenant les thèmes majeurs ont été distribués au fil de la journée. La fanfare a été conviée pour jouer à plusieurs reprises afin d'animer une partie de la journée et de montrer aux visiteurs un autre aspect extra-scolaire de la vie étudiante de Belleville.

- Archipiades 4e édition

Comme lors de sa première édition, l'événement Archipiades a été organisé par le biais de la FSEA (Fédération Sportive des Écoles d'Architecture). Toutes les écoles d'architecture de France ont cette année été réunies à Lille. Au total, 21 écoles et environ 2500 sportifs se sont affrontés au football, au volleyball, au rugby au basket-ball, ainsi qu'à la course à pied le tout avec des équipes masculines et féminines. Cette année des cheerleaders ont aussi pu soutenir les équipes. L'école de Belleville est arrivée 11e cette année malgré la présence de nombreux étudiants, 118 au total. C'est Montpellier qui a

une nouvelle fois remporté la compétition. En complément de ces deux journées, les sportifs ont pu se retrouver à la grande soirée de clôture.

- Pot de fin d'année des L1

En collaboration avec les enseignants de première année, le Bellasso a cette année organisé le traditionnel pot de fin d'année des L1. Etudiants et enseignants ont ainsi pu discuter autour d'un verre du déroulement de l'année, de leur perception de l'enseignement...

• toute l'année

- Vente de matériel à la COOB

La coopérative de Belleville propose du matériel pour les étudiants à des prix très avantageux. Elle fut ouverte toute l'année selon les disponibilités des membres de l'association. Cette année, afin d'offrir un meilleur service aux étudiants, la COOB s'est munie d'un terminal de paiement bancaire.

- Vente de sweat-shirts

Pour la deuxième année consécutive, des sweat-shirts aux couleurs de l'Énsa-PB et du Bellasso ont été vendus aux étudiants à 20€ l'unité. Les couleurs proposées cette année ont été le jaune et le vert.

Entraînements sportifs

Des entraînements sportifs ont eu lieu tous les soirs de l'année, hors vacances, en foot, volley, rugby badminton et basket. Ces entraînements, effectués en collaboration avec les écoles de La Villette et de Malaquais, ont aussi permis la pratique d'une activité physique régulière ainsi que l'atteinte d'un niveau respectable pour les Archipiades. Cette année, le volley a été réalisé avec l'Énsa de Val de Seine afin de

multiplier les relations à travers les écoles. De plus la mise en place des cheerleaders a cette année eut un réel succès avec plus de 15 inscrits en ce début d'année.

Partenariats inter-écoles

À plusieurs reprises dans l'année, le Bellasso a soutenu différents événements ou soirées d'autres écoles d'architecture, notamment de La Villette, Malaquais et de Val de Seine.

— Commission Vie Étudiante Comme chaque année, le Bellasso disposait d'un siège à la Commission Vie Étudiante. Un représentant en a donc profité pour participer à la réflexion sur différents sujets de la vie de l'école, et notamment celui de la cafétéria.

— Les Bons Plans, le pôle culture Le Bellasso a mis en place une série de visites culturelles qui ont accueilli étudiants, enseignants et autres acteurs de l'école. Ces visites de bâtiments, de lieux et d'expositions ont toutes été proposées à prix avantageux grâce à des réservations de groupe et parfois à des prises en charge d'une partie du billet par l'association. Elles étaient toutes accompagnées d'un guide, soit de l'établissement nous recevant, soit recruté par l'association. Ces visites mensuelles mériteraient que des partenariats avec des institutions nationales ou privées soient créés afin de bénéficier de tarifs avantageux sur des visites plus rares, plus exceptionnelles. Afin de diversifier ces activités le pôle culture a eu l'idée de créer des expositions dans le local de l'association. Ce sont des travaux d'étudiants tels que de la peinture, de la lithographie ou encore de la photographie qui ont été exposés. Afin de préserver un roulement, les œuvres des étudiants sont restées pendant 2 à 4 semaines à la demande des étudiants.

résome architecture

L'accès à l'éducation étant un droit fondamental, l'action du collectif RÉSOME (Réseau Études Supérieures Orientation des Migrant.e.s et Exilé.e.s) vise à favoriser l'orientation et la reprise d'études dans l'enseignement supérieur de tous les étudiants exilés, sans discrimination de statut. Ce collectif fédère différents programmes d'accueil mis en place dans des structures d'enseignement supérieur tels que les universités Paris III, Paris IV, Paris VII, Paris VIII, mais aussi l'ENS, l'EHESS, les Arts Déco, AgroParisTech, etc. Le RÉSOME tient également une permanence hebdomadaire permettant aux étudiants exilés de s'inscrire directement dans un programme ou, à défaut, sur une liste d'attente.

En novembre 2016, un groupe d'étudiants des écoles d'architecture de Belleville et de Malaquais s'est réuni avec la volonté de monter un programme d'accueil dans leurs écoles. L'association est officiellement créée en janvier 2017, après la validation de son siège dans l'école par le Conseil d'Administration de l'Énsa-PB.

La première année, grâce à la liste d'attente du RÉSOME, neuf étudiants ont été accueillis à Belleville et six à Malaquais. En partenariat avec l'administration de l'école, Résome Énsa-pb met en place un programme d'accueil en deux temps. Une première phase d'un semestre, pendant laquelle les étudiants participant à des studios et des TD et assistant en auditeur libre à différents cours magistraux, leur a permis de se familiariser avec l'école et les études d'architecture en France. Dans le même temps, les enseignants

pouvaient évaluer le niveau de l'étudiant - les équivalences variant d'un pays à un autre. L'année suivante, les étudiants qui ont confirmé leur volonté de poursuivre les études sont inscrits à l'école et ont suivi le cursus normal. Les étudiants ont un accompagnement individuel par les membres de l'association pour les accompagner au mieux dans le leur cursus. L'association met l'accent sur l'apprentissage du français. Un étudiant en master de FLE donne des cours de français de deux heures chaque soir du lundi au vendredi. En plus de cette action dans l'école, l'association aide les étudiants dans leurs procédures administratives (obtention du statut de réfugié, d'un hébergement, de la CMU, d'une carte Navigo, etc).

Par ailleurs, pour subvenir aux premiers frais, un financement participatif de lancement a été mis en place et une collecte de fournitures scolaires a permis aux étudiants invités d'être rapidement équipés en matériel. En partenariat avec le Bellasso et la Coob, notre association organise également des ventes de crêpes et de matériel de maquettes, ce qui nous permet de faire connaître davantage notre action au sein de l'école. Nous faisons aussi des collectes de vêtements pour soutenir des associations comme les maraudes.

L'association a également organisé des conférences sur le thème de l'exil et de la migration qui ont permis la compréhension des enjeux aussi dans l'architecture et l'urbanisme.

L'objectif de l'association est maintenant la

consolidation et le déploiement de toutes ses activités – pédagogiques, culturelles, festives et militantes – à la fois au sein de l'école de Paris-Belleville et dans les autres Énsa intéressées par le programme.

Résome Énsa-PB souhaite encore élargir son équipe. Toutes les compétences sont bienvenues, n'hésitez pas à nous rejoindre!

Contact: resome.archi@gmail.com

associations d'anciens élèves

Alumni Paris-Belleville

L'association Alumni Paris-Belleville, association des anciens de l'UP8 et de l'Énsa Paris-Belleville, est officiellement née en 2017, à l'occasion de la troisième Biennale des anciens élèves de l'école.

2018

octobre

• visite architecturale - 18/10 à 15h Zac Tolbiac «Îlot T7B1», Un immeuble en cuivre sur un faisceau ferroviaire, Harari architectes

En présence du Maître d'ouvrage: Immobilière 3 F – et de l'Architecte: agence Harari.

Visite de la toiture terrasse du bâtiment, puis des intérieurs avec un appartement T4, les espaces communs... L'agence Harari a mis en œuvre des menuiseries en bois formant une façade épaisse, chère à l'enseignement bellevillois. Un moment d'échange convivial autour d'une belle visite architecturale.



- entretien avec Ahmet Gülgonen en préparation de deux articles:
- rédaction d'un article pour l'annuel de l'école « Énsa-PB hors les murs Création et

alumni paris-belleville

raison d'être de l'association des anciens élèves de l'Énsa Paris-Belleville»:

- portrait d'Ahmet Gülgonen publication à venir fin 2019.
- rencontre inter-associative avec les associations d'anciens diplômés des écoles d'architecture existantes, sur l'initiative de la SADESA, et en vue de créer une fédération.

2019

février

• portes ouvertes de l'Énsa-PB Présence de l'association afin de mieux la faire connaître aux futurs diplômés et adhérents, et de garder un lien avec les activités actuelles de l'école.

mars

• appel à candidatures pour des visites anniversaires «50 ans» de l'Énsa-PB pour l'année 2019-2020

Assez peu de réponses – communication à réfléchir – mais tout de même de bons contacts pris.

mai

visite architecturale

Alumni Paris-Belleville au Palais Royal Gratuit - Sur inscription

Grâce à l'organisation d'adhérents, l'association a fait une visite des espaces publics et de certains coulisses du Palais Royal, ensemble monumental urbain et quartier de Paris.

- Visite commentée du Conseil Constitutionnel et du Domaine avec Guy Lambert, historien de l'architecture spécialiste du Domaine.
- Pique-nique partagé dans le jardin.
- Les Deux Plateau de Daniel Buren, récit et visite des sous-sols avec Jean-Christophe Denise, architecte.

Ambiance chaleureuse avec un public multigénérationnel dépassant les stricts anciens diplômés de l'école.

juin

visite architecturale

participants

Alumni Paris-Belleville à Bourges

Journée sur place - Visite gratuite - Transport et repas à la charge des

Visite suivant des réalisations de Martine Pietu, Christian Bosredon et Jean-Pierre Prin architectes, Jean-Louis Radigue, diplômés UP8/Paris-Belleville. Merci à nos guides! Explications nombreuses et émaillées d'anecdotes de leur parcours d'architectes maîtres d'œuvre, et autour du récit des différents projets visités: des rénovations et projets d'espaces publics dans le vieux Bourges, le grand équipement du CREPS et son vélodrome, espace public en collaboration avec Bernard Huet, une friche culturelle associative.

• remise des diplômes

Édition et distribution de flyers de l'association pour inviter les jeunes diplômés à adhérer et prendre part à l'association.

Site: alumniparisbelleville.fr

Mail: contact@alumniparisbelleville.fr

Facebook: alumni paris-belleville



Association Architectes des Risques Majeurs

L'association des Architectes des Risques Majeurs (ARM) a été créée en mars 2016 par des architectes ayant suivi ou suivant la formation du DSA Risques Majeurs à l'Énsa-PB. Son siège est domicilié à l'Énsa-PB. Son Bureau est dirigé par cinq membres élus, le Conseil d'Administration par dix membres élus. L'association compte actuellement 26 membres adhérents, sa page Facebook est suivie par 1416 internautes.

Elle est un lieu de communication, de sensibilisation et de mise en réseau dont l'objet est d'assurer la promotion de la prises en compte des risques majeurs en architecture, en urbanisme et plus largement dans l'aménagement et la gestion des territoires.

Elle se propose:

- d'assurer cette promotion auprès des professionnels pour que les problématiques liées aux risques soient intégrées dès les prémices des projets;
- de sensibiliser les acteurs institutionnels ainsi que le grand public à la nécessité d'intégrer le risque dans le développement des territoires résilients;
- d'assurer une mise en réseau entre étudiants et professionnels impliqués dans la prise en compte des risques.

Activités

- outils de mise en réseau
- Enrichissement de la carte interactive du réseau des ARM et diffusion de portraits des membres de l'association pour



Architectes des Risques Majeurs

faire connaître les acteurs du domaine des risques majeurs.

- Création d'une rubrique d'annonces qui répertorie les concours, les appels à candidatures, les événements et les offres d'emplois dans le domaine des risques et de l'architecture.
- événements et conférences
- Festival Quartier Général organisé par Animafac, au Ground Control, le 16 mars 2019

2000 membres d'associations étudiantes étaient présents pour représenter la mobilisation des jeunes en Europe et témoigner de l'impact des initiatives sur le territoire. Les Architectes des Risques Majeurs ont pu exposer les différents projets et actions menés par l'association dans l'objectif de transmettre à tous l'envie de se prémunir et de protéger les populations et l'environnement par le biais de la connaissance du territoire.

 Assises Nationales des Risques Naturels, au Corum de Montpellier, les 25 et 26 mars 2019

Deux jours de conférences, ateliers participatifs et visites se sont articulés autour de la thématique de «L'adaptation des territoires pour une société résiliente».

— Journée d'étude du CITERES sur le projet de construction en zone inondable, à Tours, le 30 avril 2019 — Journée de conférences et débats sur le thème de "La ville accueillante", à Paris, le 16 mai 2019

projets

- Appel à projet Innovant en zone inondable, à Tours.
- Développement d'un cycle de promenades urbaines autour du risque « À vos risques et périples » .

Nouveaux partenariats

- Architectes Sans Frontières
- Archsharing
- Animafac
- CAPA
- Rock'n Wood
- Partenariat pour l'appel à projets Concours Martinique Le prêcheur

— Colloque AFPS « La société face au risque sismique: connaissance, protection et gestion de crise », à Strasbourg, du 24 au 27 septembre 2019

La promotion 2017-19 du DSA Architecture et Risques Majeurs de l'Énsa-PB a reçu le prix d'Architecture en Zone Sismique, dans la catégorie étudiant, pour son projet de renforcement parasismique et paracyclonique des maisons en bois et tôle du quartier spontané de Lazerevouni à Mayotte. Les ARM ont soutenu la réalisation de la vidéo du projet.

— Exposition "Reconstruire durablement" en partenariat avec Rock'n Wood, à l'Énsa-PB, du 17 avril au 10 mai 2019.



Association Architecture Patrimoine Continuité

L'association Architecture Patrimoine Continuité réunit les élèves, anciens élèves et enseignants du DSA Architecture et Patrimoine de l'École d'architecture de Paris-Belleville.

Créée en 2018, Architecture, Patrimoine et Continuité se positionne dans le prolongement de la première association Patrimoine Belleville créée en 2016 par les anciens élèves du DSA.

Par ses activités, Architecture, Patrimoine Continuité se propose de générer un espace d'action et de réflexion autour de thématiques et sujets partagés auquel les étudiants, jeunes diplômés et architectes confirmés se confrontent.

Ces activités se situent dans un rapport de continuité avec l'enseignement de la formation du DSA Architecture et Patrimoine de l'École, dans le but de fédérer ses membres et de développer une approche élargie autour des questions du patrimoine architectural, urbain et paysager.

L'association questionne les champs du Patrimoine comme outil de formation.

Un outil de formation capable d'initier et de pérenniser une position citoyenne relative à notre envie de vivre ensemble, et en particulier un outil de formation à l'architecture, à la compréhension de l'organisation urbaine, dans le passé, essentiellement reliée au présent et projetée dans le futur.

L'association questionne les champs du Patrimoine comme outil de projet architectural et urbain.

Architecture Patrimoine Continuité

Un outil grâce auquel se développe la faculté d'agir sur notre environnement bâti et paysager.

L'association se propose de remettre au cœur du débat la question de la transmission et de l'engagement.

Elle organise un cycle annuel de conférences et séminaires, exposition, visites et workshop autour d'un thème établi par ses membres. Elle met en place un annuaire de membres et diplômés de la formation DSA, et diffuse par différents moyens les résultats de ses activités.

Tout le long de l'année scolaire 2018-2019, l'association a organisé de différents évènements publics ou réservés à ses membres.

- Conférence « S'approcher au plus près des choses »,
- Qui a réuni les architectes Nicola Russi (ANCSA - Premio Gubbio 2018), Julien Boidot, François Brugel, Philippe Prost, Bernard Quirot, Simon Teyssou.
- Exposition Premio Gubbio 2018 / Évolution et continuité
- Formations
- Workshop
- Visites de chantier
- Mise en ligne d'un site internet
- Constitution d'un annuaire

L'association est domiciliée à l'Énsa Paris-Belleville et développe des partenariats avec écoles et associations françaises et étrangères.

Pour plus d'informations: www.apc-belleville.org apcbelleville@gmail.com



Exposition Premio Gubbio / Évolution et continuité



Formation Pathologies et réparations de la pierre



Conférence «S'approcher au plus près des choses»



ExpositionPremio Gubbio / Évolution et continuité



Workshop Domaine de la Chaux, Morvan

autres associations et activités étudiantes

asso B

L'Asso B est une association loi 1901, à vocation pédagogique et économique, créée en 1999 par des étudiants de L'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville. Elle fait le lien entre les entreprises et les étudiants pour des missions rémunérées. Ces contrats d'études à caractère pédagogique concernent le domaine de l'architecture, de l'urbanisme, du design, du maquettage, de la scénographie, du graphisme, de l'informatique, de l'économie de la construction...

Parallèlement à son rôle d'interface entre le monde professionnel et les étudiants, l'Asso B apporte également son aide, dans la mesure de ses moyens, au financement de projets des étudiants de l'école. Ces projets ont toujours un rapport avec le domaine de formation: organisation d'ateliers intensifs, diffusion et sensibilisation architecturale, soutien de projets étudiants.... En particulier, l'Asso B soutient le festival Bellastock, et des initiatives post-diplôme tel que GOA, Manifart ou Skywalk.

L'asso B œuvre aussi pour l'amélioration des conditions de travail dans les ateliers maquettes de l'école.

Site: www.assob.fr



Association Bellette Brass Band

Le Bellette Brass Band, association loi 1901 à but non lucratif depuis 2013, fédère les étudiants des Énsa de Belleville et de La Villette autour d'un projet musical: transmettre la musique à tous et animer les évènements internes aux écoles ou extérieurs. Depuis cinq ans, la fanfare se renouvelle en accueillant tous étudiants motivés, quel que soit leur niveau. Le renouvellement et la transmission entre les musiciens expérimentés et les débutants participe de la cohésion du groupe.

La fanfare Bellette Brass Band assure l'animation des événements en lien avec les Énsa:

- journées Portes Ouvertes de l'Énsa Paris-Belleville et de l'Énsa Paris-La Villette
- week-ends d'intégration de l'Énsa Paris-Belleville et de l'Énsa Paris-La Villette
- évènements festifs des associations étudiantes des deux écoles.

Activités

La fanfare fait sortir la vie étudiante des écoles également, en organisant des rencontres avec d'autres formations.

Elle répond aussi à des sollicitations externes: fêtes de quartier (Fête du Merlan à Noisy-le-Sec), carnavals (la grande parade métèque), animations (prestation au Mac Val de Vitry-sur-Seine) et évènements associatifs (fête des Lumières à Saint-Ouen, gala de catch solidaire et inauguration de librairie à Vitry-sur-Seine...).

La fanfare répond également à des prestations privées, anniversaire, mariage, etc. C'est parfois loin de Paris que le brass band se retrouve pour des moments musicaux, lors de week-ends à Strasbourg, Lille, Le Havre, Caen, Reims, pour animer les rues et les marchés.

Utilisation des locaux des Énsa

Le Bellette Brass Band répète deux fois dans la semaine (mardi soir et jeudi soir) dans les locaux de l'Énsa de Belleville.



Poulika!

Poulika! est un journal étudiant qui promeut l'art, l'architecture et la culture et s'adresse aux étudiants de Paris et Bordeaux.

C'est un journal à distribution libre fondé par des étudiants en architecture (Énsa Val-de-Seine) et histoire (université de Bordeaux Montaigne et Sorbonne Paris). Le journal aborde des thèmes aussi variés que l'architecture, l'art, le cinéma ou la gastronomie et s'articule autour de l'entretien développé avec une personnalité culturelle.

Le but premier du journal est la diffusion gratuite de valeurs culturelle, d'insister sur le patrimoine artistique et architectural français (et plus spécifiquement parisien et bordelais) et d'inciter les jeunes et étudiants à s'imprégner de ce patrimoine. L'école soutient la revue en imprimant les exemplaires distribués dans l'établissement. La diffusion est assurée par des étudiants de l'école.

Partenariats pour le logement des étudiants

L'École a conclu un partenariat avec le Generator Hotel. Entre l'auberge de jeunesse et l'hôtel, cet établissement situé Place du Colonel Fabien propose un hébergement de quelques jours à quelques semaines. Un tarif préférentiel est appliqué aux membres de la Communauté de l'École et leurs familles.

Parmi les groupes proposant des résidences avec services, un partenariat passé avec Studea Nexity permet d'offrir aux étudiants de l'École une remise de 50€ sur les frais de dossier, sur présentation de la carte d'étudiant ou d'une attestation d'admission.

Une vingtaine d'étudiants ont bénéficié de l'offre cette année.

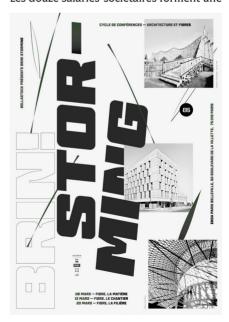
Bellastock

Bellastock est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'architecture qui œuvre pour la valorisation des lieux et de leurs ressources en proposant des alternatives à l'acte de construire. La structure engagée dans la transition écologique, développe depuis 2012 une expertise pionnière en France sur le réemploi de matériaux de construction, et une réflexion plus globale sur l'urbanisme de transition. À travers ces pratiques, Bellastock œuvre pour le développement d'une économie circulaire appliquée au secteur du BTP, essentielle pour la fabrique de territoires durables.

La création de Bellastock a été initiée en 2006 au sein de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville, par un groupe d'étudiants désireux de pallier au manque de manipulation et d'expérimentation pratique dans leur cursus. Ils lancent pour cela un projet de festival annuel de construction à l'échelle un, au cours duquel, plusieurs centaines de participants conçoivent, construisent et habitent pendant quatre jours une ville éphémère. Dès 2010, Bellastock se structure en association loi 1901, se professionnalise progressivement en diversifiant son activité toujours au sein de l'Énsa Paris-Belleville qui lui montre son soutien et l'accompagne dans cette évolution. La structure construit à travers les années un important réseau d'acteurs français et internationaux, engagés dans la transition écologique et pour une économie circulaire,

2019: Bellastock évolue

Pour proposer un mode de gouvernance adapté à l'évolution de son activité. l'association se transforme en Société Coopérative d'Intérêt Collectif en 2019. Par définition, la SCIC a pour objet de produire ou fournir des biens et des services d'intérêt collectif qui présentent un caractère d'utilité sociale. Cette forme iuridique permet à Bellastock de continuer de construire une stratégie partagée avec l'ensemble de ses sociétaires, issus du réseau développé depuis sa création et répartis en 5 catégories: salariés, personnes physiques, petites entreprises, grandes entreprises et collectivités territoriales. Tous travaillent ensemble avec exigence et engagement, pour porter le développement d'une vision nourrie par la diversité de leurs profils et compétences. Les douze salariés-sociétaires forment une



équipe de production pluridisciplinaire composée d'architectes, d'ingénieurs, d'urbanistes, d'enseignants, de communicants, et d'administrateurs, qui œuvrent au quotidien pour Bellastock et les valeurs qu'elle porte.

Dans le cadre de cette transformation, Bellastock s'émancipe et quitte ses locaux historiques gracieusement prêtés par l'Énsa de Paris-Belleville depuis 2006, et rejoint de nouveaux locaux plus adaptés à son activité et la croissance de son équipe. En mars 2019, le départ de Bellastock donne lieu à «BELLACIAO», un événement qui a regroupé le personnel administratif et enseignant de l'Énsa de Paris-Belleville, les étudiants et anciens étudiants pour célébrer ce moment fort de la vie de la structure et remercier l'ensemble des personnes qui ont accompagné Bellastock depuis sa création.

Un partenariat construit sur la durée

À la suite de ce départ, L'école et Bellastock ont tenu à perpétuer et renforcer ce partenariat qui les lie depuis 2006. L'Énsa de Paris-Belleville continuera de soutenir le festival Bellastock. en accueillant notamment le cycle de conférence organisé au mois de mars qui réunit chaque année 800 spectateurs. Le festival Bellastock a montré au fil des années la portée pédagogique et culturelle des activités de la coopérative. En 2019, le projet du CAAPP (Cluster Art Architecture Paysage et Patrimoine) émerge à travers une collaboration entre le Ministère de la Culture, l'Énsa de Paris-Belleville et Bellastock: des ateliers de création et

d'expérimentation à échelle 1:1 sur le site de la Maison Sainte-Geneviève à Évry-Courcouronnes qui accueillera à la fois étudiants et enseignants d'Île-de-France. ainsi que les habitants pour partager et échanger leurs connaissances autours d'ateliers de conception et de fabrication. D'autre part, Bellastock propose aujourd'hui de porter son expérience en réemploi de matériaux et en urbanisme de transition dans la formation d'architecte en intégrant plusieurs modules pédagogiques de l'Énsa-PB. Enfin, depuis 2019, un responsable de Bellastock est membre en qualité de personnalité qualifiée du Conseil d'Administration de l'école.



DÉPENDAISON DE CRÉMAILLÈRE

VEN 29 - 03 - 2019 19H ENSA PARIS-BELLEVILLE



coopération internationale

L'ouverture à l'international constitue une caractéristique stratégique pour l'Énsa-PB depuis sa création. L'école s'est dotée d'une politique internationale dynamique et propose à ses étudiants et chercheurs des possibilités d'expériences et d'échanges en Europe et dans le monde. Le laboratoire Ipraus et l'UMR AUSser. l'école doctorale, la communauté d'universités et d'établissements (Comue) Université Paris-Est, chacun des DSA, le master, la licence, sont autant de cadres de développement de coopérations et de constitution de réseaux en matière de recherche et de formation. La mobilité internationale institutionnelle des étudiants et des enseignants sous-tend ou complète coopérations et réseaux dont participent également les voyages pédagogiques.

Le thème de la métropole

L'histoire de l'école est fortement marquée par la création et l'entretien de réseaux axés, d'une part sur Paris et l'Île-de-France (12 millions d'habitants), d'autre part sur l'Asie du Sud-Est et la Chine. Des partenariats durables se sont organisés à l'intérieur de réseaux : Métropoles d'Asie Pacifique (créé en 1999) puis l'UKNA -Urban knowledge network Asia (de 2012 à 2016) avec Leiden et Delft aux Pays-Bas, un collège universitaire de Londres et de nombreux partenaires asiatiques. La collaboration avec l'Université de Leiden (International Institute for Asian Studies) se poursuivra jusqu'en 2020, grâce au financement de la Fondation américaine Henry Luce.

Les relations sont fortes avec l'université de Tongji de Shanghai dont nous recevons les étudiants dans nos formations de DSA et de doctorat depuis une dizaine d'années et avec lesquels nous organisons des ateliers de DSA sur place en Chine. Les étudiants chinois sont stagiaires au laboratoire Ipraus et participent aux programmes de recherche sur les deux territoires.

De même, une collaboration forte existe aussi avec Hanoï Architecture University (HAU). Un atelier pour les étudiants de DSA est organisé chaque année en collaboration avec plusieurs institutions et personnalités: outre HAU, Hanoï Urban Planning Institution (HUPI) et Paris Région Expertise (PRX) – Vietnam. En 2019, le workshop à Hanoi a permis d'identifier et d'étudier un site en le contextualisant (économie et jeux d'acteurs, écologie, géographie, démographie, sociologie); le site étudié a été conservé pour l'atelier de projet qui s'est déroulé ensuite pendant la durée du semestre.

Des interventions régulières sont désormais engagées en collaboration avec la faculté d'architecture de Phnom Penh (URBA). Il s'agit de former les étudiants et les professionnels, architectes, urbanistes ou techniciens français et étrangers, notamment cambodgiens, à des interventions architecturales de qualité. Le projet est fondé sur des programmes de recherche engagés dans la mise en place d'un Observatoire urbain du patrimoine à Siem Reap. Il met en perspective la question du rapport patrimoine / développement urbain en Asie du sud-est, avec

des équipes travaillant au Cambodge, au Vietnam, au Laos, en Thaïlande ou en Indonésie, dans une approche comparative. Appuyé sur des instances locales, il bénéficie du soutien de l'Unesco et de l'association des amis d'Angkor, et permet notamment d'organiser annuellement un studio sur le terrain.

À la demande des autorités cambodgiennes, l'école s'est engagée dans un projet visant à créer une filière francophone de l'enseignement de l'architecture au Cambodge: financement d'un enseignant dispensant un cours à l'URBA depuis février 2017, accueil d'étudiants cambodgiens dans l'atelier de Siem Reap. information et accompagnement des étudiants cambodgiens qui souhaitent acquérir la maîtrise du français. Par ailleurs, l'école a obtenu en juillet 2018 un financement du programme Erasmus+ - Mobilité internationale de crédits pour favoriser la mobilité d'étudiants et d'enseignants entre l'URBA et l'Énsa-PB. Au printemps 2019, un enseignant de l'Énsa-PB a animé un atelier intensif à Phnom-Penh et un enseignant de l'URBA a été accueilli à l'école, en formation, pendant un mois en mai 2019.

Le patrimoine - mise en valeur et développement urbain

La question du patrimoine architectural et du paysage patrimonial, sous des aspects de préservation mais aussi de réhabilitation et de rapport à la création architecturale ont toujours été des éléments forts de la pédagogie et de la recherche à Paris-Belleville. Des travaux de recherche sont réalisés sur des villes

asiatiques mais aussi sur le patrimoine du XX^e siècle. L'enseignement propose nombre d'actions dans ce champ, notamment les studios réalisés chaque année en partenariat avec le réseau Vauban. Le DSA Architecture et Patrimoine s'est développé en s'attachant à tous les domaines du patrimoine et à toutes les échelles. Ce DSA a conduit des ateliers à La Plata (Argentine) en avril 2018 et à Rome et Venise à l'automne 2018.

Le thème des risques majeurs

L'école, par la formation conduisant au DSA « Architecture et risques majeurs », est au cœur d'un réseau international qui comprend des administrations (Ministère de l'écologie, du développement durable et des transports); des organismes d'enseignement et de recherche (Centre pyrénéen des risques majeurs), le bureau de recherches géologiques et minières, l'unité risque sismique (BRGM), le centre mondial de services satellitaires, chargé de la lutte contre le réchauffement climatique.... Des ateliers sont accueillis par des collectivités territoriales en France: diverses communes des Pyrénées, le conseil régional de la Martinique, de la Guadeloupe, ou à l'étranger (Pérou, Djibouti, Haïti, Japon, Népal, Rhodes, Colombie). Des organisations non gouvernementales sont partenaires (par exemple la Fondation des architectes de l'urgence) ou s'associent plus ponctuellement à l'occasion des ateliers cités plus haut (ex. collaboration avec le Haut Comité des Nations Unies pour les réfugiés à Djibouti).

En 2018, des ateliers ont été organisés à Beyrouth et dans un département d'outremer (Mayotte) pour les étudiants du DSA Risques Majeurs.

enseignement ouvert sur le monde

Des partenariats de longue durée se sont développés dans le cadre du cursus avec des écoles étrangères pour permettre à des étudiants de même niveau de travailler sur un projet commun et ainsi d'appréhender la culture du pays partenaire et son approche en matière d'architecture.

Quelques partenariats peuvent être cités en exemple:

• avec le département architecture de l'université de Kyunghee de Corée du Sud est organisé chaque année l'accueil d'un groupe d'étudiants coréens pour un workshop mixte dont les résultats font l'objet d'une restitution. En complément, selon les années, un à deux étudiants de notre école sont invités à participer à un enseignement / voyage d'étude en Corée. Ce réseau est important et structurant: nous avons fêté en 2010 le 50° enseignant d'architecture coréen formé à Belleville... dont plusieurs doyens. Depuis 2017, un atelier est organisé chaque année avec l'université de Busan.

Responsable Alain Dervieux

• L'accueil, dans le cadre d'un studio de master d'un workshop annuel de huit semaines (en octobre et novembre) organisé avec le département architecture de l'Université d'Austin (Texas), se complète d'un atelier en janvier et d'une mobilité d'un semestre proposée à deux étudiants de l'école à Austin.

Responsables Gaëlle Breton, Jean-François Renaud

Dans le cadre du festival Estonie
 Tonique 2011, un atelier commun et

un colloque ont été l'amorce d'une collaboration régulière avec l'Université de Tallinn: deux ateliers intensifs annuels sont dorénavant organisés l'un à Paris, l'autre à Tallinn.

Responsable Simon Pallubicki

- Un partenariat engagé avec le Département d'architecture de l'Université de Naples a permis d'organiser un enseignement de construction en commun en 2019 pour la quatrième année. Des étudiants de Licence et de Master des deux écoles ont participé à un intensif de conception et de développement à Naples. Responsable Raphaël Fabbri
- L'école est par ailleurs très investie dans le projet de parcours européen de master sur le thème de l'urbanisme de l'Université Paris-Est. Sont associées les universités de Milan, de Hambourg et de Paris-Est dans ce cursus qui prévoit deux semestres dont l'un à Paris et l'autre à l'étranger. Ce diplôme a un double enjeu: développer les actions interdisciplinaires que l'Université Paris-Est permet et renforcer l'ouverture internationale des étudiants du pôle, avec pour objectif de s'inscrire à terme dans des labels de type «Erasmus mondus». L'École accueille en particulier le studio de projet du Master.

Responsable Corinne Jaquand

• Un studio de master a, chaque année, pour thème de travail la ville de Siem Reap au Cambodge, avec depuis 2015-16 la participation d'étudiants de l'Université Royale des Beaux-Arts (URBA) de Phnom Penh et de Chulalongkorn (Thaïlande) à

l'atelier intensif qui se déroule sur place durant trois semaines. Depuis 2018, des étudiants indonésiens participent à cet atelier.

Responsable Cyril Ros

- Un échange triangulaire entre le Shibaura Institute of Technology de Tokyo, l'Université Hang Yang de Séoul et l'Énsa Paris-Belleville permet l'organisation d'un workshop commun annuel dans l'un des trois pays concernés. En septembre 2019, un atelier intensif s'est déroulé à Séoul.
- En novembre 2015, une convention a été signée avec l'Université de Tongji (Shanghai) afin d'établir une collaboration autour d'un enseignement de 3° cycle sur la question du projet urbain à l'échelle des grandes métropoles (accueil d'étudiants en DSA, et l'organisation chaque année d'un workshop commun et d'une journée d'études à Paris ou à Shanghai).
- Un nouvel accord conclu avec la Faculté d'architecture de l'Université de Chulalongkorn (Bangkok, Thaïlande) a permis de lancer un programme d'échange étudiant et de développement de la recherche, notamment par la construction d'un fonds de connaissances partagées (cartothèque en particulier).
- Une convention sur la création d'une école doctorale à Hanoï associant l'Université d'architecture d'Hanoï et les Énsa de Bordeaux, Rouen, Toulouse et Paris-Belleville a été signée le 29 juin 2016. Elle prévoit la mise en place d'une formation doctorale franco-vietnamienne

dans les domaines de la ville, du territoire et du paysage. Le 12 novembre 2018, a été signé un accord-cadre, associant les mêmes écoles et l'Université d'architecture d'Hanoi, sur la mise en place de la formation francophone délocalisée à Hanoi sur le schéma Licence/Master/Doctorat. L'Énsa-PB est plus particulièrement chargée du DSA « Architecture et projets urbains » et de la formation doctorale en cotutelle

- Les voyages d'études (entre quinze et vingt) organisés chaque année sont des occasions d'ouverture internationale. À la rentrée 2018, le voyage des Première année a été organisé à Saint-Jacques de Compostelle.
- L'Énsa-PB compte 20 % d'internationaux dans ses étudiants du cursus licencemaster et 50 % dans ses formations DSA, ce qui ancre profondément son enseignement et son réseau dans le monde.

workshop triangulaire

Alain Dervieux et Ivan Tizianel

Depuis 1994, un échange sous l'égide d'une convention est mené entre le SIT. Shibaura Institute of Technology et l'Énsa-PB. Avec Hanvang University (Séoul, Corée du sud) l'échange est devenu triangulaire à l'initiative des enseignants japonais, à partir de 2010. Il est constitué d'échange d'étudiants entre établissements et d'un workshop annuel organisé de manière alternée par l'une trois capitales. Sa durée est de trois semaines pour le rendre compatible avec les calendriers des trois établissements. Les responsables sont Shinobu Akahori. Jin Kouk Jéong et Alain Dervieux. Ivan Tizianel, ancien élève installé au Cambodge nous assiste dans la démarche du workshop.

Objectif

Sur les objectifs culturels et pédagogiques le workshop donne lieu à une présentation annuelle dans le cadre du rapport d'activité de l'établissement. Les responsables s'efforcent d'interroger, relativement aux histoires parallèles de nos trois pays: la modernité architecturale, la conception du projet et la gestion du bâti du XXème siècle. Les outils critiques et techniques retiennent particulièrement leur attention. Leurs explorations animent le débat pédagogique porté dans les trois capitales. La question du patrimoine local et de son acception architecturale et urbaine dans chaque pays est plus particulièrement traitée ces dernières années.

Contenu

Programme du workshop du 2 au 21 septembre 2019.

Pour l'année scolaire prochaine le

workshop a lieu à Séoul. Le programme et le calendrier n'en sont pas encore connus. Il réunit 24/30 étudiants de différents niveaux de chaque établissement (master). Il est encadré conjointement par les trois établissements. L'échange a lieu en anglais. Le travail de projet est majoritairement accompli par groupe de trois étudiants (un de chaque établissement). Son déroulement prévoit l'envoi préalable d'une documentation rassemblée par l'établissement d'accueil, concernent le site et le programme et une visite du site la veille de son lancement. Chaque matinée les étudiants seront appelés par groupe de trois à montrer la progression de l'avancement de leur travail collectif. Les après-midi sont consacrés au travail personnel et à des visites. Le jury a lieu le dernier jour. Un voyage de découverte de l'architecture du pays d'accueil est organisé sur quatre journées autour d'un des weekends du séjour. Une exposition des travaux est prévue sur le site et une publication en relate l'expérience a posteriori (2018 en cours, Expérience pédagogique n°2).

Le workshop a lieu en septembre, les trois établissements ayant pu coordonner leur calendrier sur cette période. Mais pour faciliter la tenue et intervenir sans superposition à l'emploi du temps des étudiants de l'Énsa-PB il s'adresse à des étudiants engagés en M1, M2 et même dans un cinquième semestre de master (comme cela semble être le cas pour une majorité d'entre eux). En 2019 il s'articule avec les travaux de la chaire Patrimoine et création. Jin Kouk Jeong en étudie le programme en étroite relation avec Jean-Paul Midant.

Évaluation

Jury final avec des enseignants représentant les trois établissements. L'intensité du travail fourni est comparable à celui produit par plus d'une moitié de studio à l'Énsa-PB. Généralement une évaluation est accordée en équivalence à l'intensif d'une semaine que les étudiants ne peuvent suivre à l'Énsa-PB.

Complémentarités avec d'autres enseignements

Le workshop peut constituer un enseignement de projet alternatif et complémentaire à l'enseignement de studio pour des étudiants souhaitant renouveler leur pratique (langue, démarche, collaboration, culture architecturale).

Sujets précédemment traités dans le workshop

Autour du projet rue Piat «Réinventer Paris», avec Vincent Saulier L'institut français à Tokyo, architecte Sakakura, réhabilitation et extension.

workshop Optimisation des matériaux et exploration géométrique

Thématique: pavillon BFUP

La session 2017-2018 a été centrée sur la réalisation d'un pavillon qui démontre les possibilités des Bétons Fibrés à Ultra-Hautes Performances (BFUP). Ces bétons, développés depuis les années 90 en France, offrent des caractéristiques plastiques et mécaniques spéciales.

Dans le cadre du workshop, il s'agissait de développer un pavillon innovant en BFUP. Le workshop a commencé par un travail d'exploration des possibilités, en créant un « arbre phylogénétique » des morphologies réalisables. Puis chaque groupe d'étudiants a développé un projet de pavillon dans une direction donnée. En fin de phase 1, un projet synthétique a été mis au point pour la réalisation.

Les principales innovations ont consisté à utiliser des moules pliables en PETG et la réalisation d'une coque en petits éléments à la morphologie complexe.

Projet et publications

Les travaux du workshop ont été présenté sous forme de poster au Symposium AAG2018 (Advances in Architectural Geometry) qui s'est tenu à Göteborg en septembre 2018). Ces travaux ont également donné lieu à la publication d'articles, notamment pour le symposium UHPC2019 qui eu lieu à Albany (USA) en juin 2019.

Session 2018-2019

Pour la session 2018-2019, le workshop a été organisé autour de la réalisation d'un pavillon en panneaux de bois. Il s'agit de construire un petit pavillon démonstratif des potentialités mécaniques et plastiques de ce système constructif. Le pavillon a donné lieu à une publication pour le prochain Design Modelling Symposium (Berlin 2019).

atelier Asie Siem Reap-Chiang Mai

Les ateliers Villes Asiatiques visent à offrir une formation à l'intervention architecturale et urbaine dans des contextes de développement économique et urbain accélérés, y compris sous les effets de crises auxquels ceux-ci s'exposent.

Il est nécessaire à cet effet d'appréhender la spécificité de la production et des pratiques architecturales et urbaines dans l'aire concernée tant sur le plan des éléments de structuration de l'espace et des modes d'habiter que sur le plan de leur dynamique de transformation.

Le programme situe donc l'approche de l'intervention spécialisée – et singulièrement du projet – au croisement de l'architecture, de l'urbanisme et de l'archéologie, d'une part, et de l'histoire, de l'anthropologie et de l'économie d'autre part.

Le travail d'atelier, analyse et projet, constitue le pivot de la formation:

- en tant que lieu d'ajustement des savoirs acquis,
- en tant que lieu de mise en application et de vérification des connaissances acquises dans le cadre des enseignements théoriques (séminaires et conférences), en phase avec les démarches opérationnelles locales.

Le travail de terrain figure de ce fait comme l'élément majeur du cursus, au titre du recueil des données, de la vérification des hypothèses de diagnostic, de la définition des projets d'intervention. Les échanges avec les étudiants des universités avec lesquelles nous avons conclu des conventions d'échange permettent la confrontation à d'autres cultures de l'espace et des modes opératoires à l'œuvre dans la fabrication de la ville.

mobilité étudiante et enseignante

La mobilité est un moment privilégié du cursus qui offre à l'étudiant la possibilité d'autres expériences pédagogiques, de s'initier à de nouveaux sujets d'étude, de découvrir un pays, d'approfondir une langue, d'affiner ainsi son projet personnel, d'améliorer son employabilité.

Le développement des partenariats

L'école offre aujourd'hui, un très large éventail de partenariats à ses étudiants afin de diversifier les approches pédagogiques. À ce jour, 73 partenariats existent, dont quarante-huit dans le cadre du programme Erasmus + et vingt-cinq conventions bilatérales conclues avec des écoles situées dans 14 pays différents hors Europe. Les plus récentes conventions ont été conclues avec les universités de Aarhus (Danemark) dans le cadre du programme Erasmus +, une université coréenne (Hangyang) et une université japonaise (TUS à Tokyo).

Les étudiants sont en forte demande de nouvelles destinations. Beaucoup portent leur intérêt vers des écoles situées sur le continent américain et / ou les écoles anglophones. C'est la raison pour laquelle l'école continue de chercher des nouveaux partenariats dans le monde anglophone. Les écoles d'Amérique du sud semblent aussi aujourd'hui particulièrement attractives. Les partenariats existants (Mexique, Chili, Brésil, Argentine) suscitent chaque année de nombreuses candidatures et l'école est en cours de négociation pour développer d'autres partenariats s'insérant dans les réseaux établis avec le Pérou. Par ailleurs, mieux connaître ses partenariats, et notamment cerner l'évolution des programmes des écoles associées, est l'un des objectifs que l'école s'est fixé. Ainsi cette année, le service des relations internationales s'est attaché à améliorer la documentation proposée en sollicitant les partenaires, réaliser des statistiques et des enquêtes d'évaluation auprès des étudiants entrants et sortants. L'objectif est de mieux aider les étudiants à choisir leur destination en fonction de leur projet pédagogique personnel et aussi de favoriser les conventions avec les écoles dont certains enseignements sont plus approfondis.

En effet, l'orientation des étudiants se fonde largement sur les orientations pédagogiques des écoles, dont certaines peuvent être très marquées (importance donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie, à la construction, à l'architecture contemporaine, au patrimoine ou encore à la restauration, au design industriel). La compréhension des organisations pédagogiques est également déterminante, le cursus pouvant être structuré de diverses manières: organisation et rythme des studios, encadrement, importance des cours théoriques, choix des enseignements, moyens de travail mis à disposition des étudiants...

L'organisation administrative

Des conventions sont signées et renouvelées avec tous les partenaires.

Dans le cadre du programme Erasmus +, une nouvelle candidature a été soumise par l'école à la Commission européenne pour les années académiques 2014-2020. L'agence Erasmus + France, Éducation et Formation, assure pour la France, la promotion et la gestion de plusieurs programmes et dispositifs communautaires, notamment le programme Erasmus +, en distribuant aux universités des aides européennes, favorisant notamment la mobilité étudiante et enseignante et leur organisation. Un nouvel outil a été mis en place depuis 2014: le Mobility Tools. Il s'agit d'une plateforme en ligne dédiée à la gestion et au «reporting» des projets soutenus dans le cadre d'Erasmus+. Une fois connecté, on trouve sur Mobility Tool, une partie des informations relatives au projet Erasmus +, et on doit utiliser la plate-forme pour:

- encoder les informations relatives aux participants du projet et ce, dès que l'on dispose de ces informations;
- mettre à jour les informations budgétaires si nécessaire; soumettre le rapport intermédiaire et le rapport final. Cet outil permet de générer le(s) rapport(s) du/des participant(s) et le rapport du bénéficiaire.

Principes

- Signature d'un contrat pédagogique par l'étudiant et les deux établissements partenaires engageant l'étudiant à obtenir un certain nombre de crédits à l'étranger,
- pleine reconnaissance des crédits obtenus pendant le séjour d'étude effectué chez un partenaire,
- établissement d'un relevé de résultats,
- exemption à l'étranger des frais d'inscription payés dans l'école d'origine,
- maintien des bourses et aides sociales.

Instruments de la validation

- Les attestations de présence et de

résultats.

- le rapport du participant à remplir sur Mobility Tools,
- le bilan écrit et illustré que devra rendre l'étudiant revenu de mobilité et une planche AO.

Aides financières

Les aides financières aux étudiants provenaient en 2018/2019:

- du programme Erasmus + lorsque les étudiants partent dans un pays de l'Union européenne, en Norvège ou en Turquie,
- de nos partenaires suisses (mobilité en Suisse),
- du Ministère chargé de la Culture, quelle que soit leur destination, (ces aides sont aujourd'hui réservées aux boursiers mais une enveloppe est toutefois réservée pour les non boursiers),
- de la Région Île-de-France, pour certains étudiants en mobilité hors Europe, sur critères de revenus.

La mise en œuvre de la mobilité

Certains éléments sont déterminants dans le choix de la destination.

L'orientation pédagogique

L'orientation pédagogique des écoles est prise en compte: à Stuttgart, l'importance est donnée à l'urbanisme, au développement durable et à l'écologie; à Göteborg, la majeure partie des enseignements porte sur le développement durable. Madrid est une école principalement orientée sur la construction. De nombreuses écoles italiennes sont spécialisées dans la restauration (Florence, Roma Tre, Roma

Sapienza). À Lausanne, l'enseignement est tourné vers l'architecture contemporaine. Certaines écoles regroupent plusieurs départements au sein même de la faculté d'architecture: à Venise, par exemple, où les étudiants peuvent choisir leurs enseignements entre cinq laboratoires: développement durable, conservation, construction, paysage et urbanisme.

Oslo, est une institution autonome dans le système universitaire norvégien et un lieu de recherche dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et du design industriel.

La faculté d'architecture de Roma Tre propose trois masters différents: l'architecture architectonique, l'urbanisme, et la restauration (histoire et théorie de la restauration, restauration archéologique, technique de la restauration).

D'autres écoles sont autant des écoles d'ingénieurs que des écoles d'architecture, comme c'est le cas à Madrid où les étudiants sont diplômés « architecte-ingénieur ».

L'organisation du cursus

Selon les écoles, le cursus est structuré de manière différente. Quelques exemples:

- à Séoul, le studio se tient deux fois par semaine et il existe une grande proximité entre les professeurs et les étudiants (13 étudiants par studio).
- À Montréal, le travail est organisé sur des demi-journées: cours théoriques le matin et projet l'après-midi; il s'effectue en binôme ou en équipe.
- À Stuttgart, les cours sont magistraux et obligatoires.
- À Bucarest, les studios ont lieu trois

fois par semaine.

- À Mendrisio, deux jours par semaine sont réservés aux studios, le reste aux cours théoriques qui sont variés: histoire, sociologie, philosophie, théorie, technologies, construction, matériaux.
- À Lausanne, les studios ont lieu deux jours dans la semaine et les unités d'enseignement un jour dans la semaine.
- À Oslo, l'école organise toutes les semaines une conférence à laquelle toute l'école assiste. D'autre part, à la fin de chaque semestre, l'école organise une exposition des travaux effectués dans les studios. Aussi, le travail se fait beaucoup en maquettes et seul un jour par semaine est réservé aux cours théoriques; le studio prend une place importante.

Le choix des enseignements

À Jérusalem, comme c'est le cas également à Mexico, ou à Barcelone, toutes sortes de matières peuvent être suivies en dehors du cursus de l'architecture (mode, vidéo, etc...). À Gênes, les étudiants Erasmus peuvent suivre les cours de la 1^{re} à la 5^e année, et ont un mois pour choisir parmi les cours suivants: design industriel, planification urbaine, restauration, construction d'édifices, architecture navale et architecture du paysage.

À Séville, il existe une possibilité de suivre des cours à l'École des Beaux-Arts.

Moyens mis à la disposition des étudiants

Sur le plan matériel, un grand nombre d'écoles permettent aux étudiants d'avoir leur propre espace de travail, c'est-à-dire un bureau, avec parfois une lampe et un casier, comme cela est le cas à Oslo, mais aussi à Lausanne, à Montréal, à Édimbourg et à Séoul.

Certaines écoles sont ouvertes 24h/24h, ainsi à Oslo, où les étudiants bénéficient d'une place en atelier 7 jours sur 7; à Mendrisio et à Madrid également.

Enfin certaines offrent la possibilité de fabriquer des maquettes dans des ateliers très perfectionnés et avec l'aide de techniciens disponibles pour aider les étudiants, comme par exemple à Montréal, mais également à Stockholm ou encore à Berlin, Graz et Séoul.

À Graz, il existe un atelier bois où chaque étudiant a son établi et sa propre boite à outils.

La question des langues

Généralement, les cours s'effectuent dans la langue du pays d'accueil: c'est le cas en Italie (sauf à Milan où la majorité des cours des masters est en anglais), en Allemagne, en Espagne, au Portugal. Dans d'autres pays, la plupart des cours sont dispensés en langue anglaise, à Prague, Göteborg, Stockholm, ou Delft. Lorsque la langue d'apprentissage est une langue latine, l'acclimatation linguistique se fait assez vite. Enfin, le suivi de cours de langue est déterminant quant à l'intégration des étudiants dans les pays qui ont des langues très différentes de la nôtre (Japon, Allemagne par exemple).

Dans les pays où les cours sont en anglais, les étudiants recommandent, pour une meilleure intégration, l'acquisition d'une connaissance même rudimentaire de la langue du pays d'accueil.

L'acclimatation du point de vue

linguistique est facilitée dans certains pays, comme en Corée où les étudiants sont encadrés par des enseignants parlant plusieurs langues étrangères.

Le soutien linguistique en ligne (OLS) favorise l'apprentissage des langues pour les participants au programme Erasmus+ mobilité. L'OLS propose aux participants aux activités de mobilité à long terme du programme Erasmus+ la possibilité d'évaluer leurs compétences dans la/ les langue(s) étrangère(s) qu'ils utiliseront pour étudier, travailler ou faire du volontariat à l'étranger. En outre, certains participants sélectionnés peuvent suivre un cours de langue en ligne pour améliorer leurs compétences.

Ainsi les étudiants partant avec le programme Erasmus + ont l'obligation de passer un premier test de niveau de langue avant leur départ en mobilité. Les étudiants le souhaitant auront la possibilité de suivre des cours de langue gratuitement. Ils ont la possibilité d'améliorer leur connaissance de la langue principale utilisée dans le cadre de leurs études, de leur travail ou de leur activité de volontariat au cours de leur période de mobilité Erasmus+ à l'étranger. Un second test de langue devra être effectué à leur retour de mobilité.

Les résultats

De 21 étudiants entrants et 5 sortants pour l'année universitaire 1992-1993, l'école a su développer les échanges d'étudiants qui atteignaient en 2018-2019, 93 pour les étudiants entrants, et 89 pour les sortants en mobilité d'études et 4 en mobilité de stages.

L'analyse des flux montre une augmentation constante et progressive des départs, le cap des 50 départs annuel étant franchi en 2003, celui des 40 % d'un niveau d'études en 2006. Les années 2010 et 2011 ont été marquées par un fléchissement des départs, qui peut peut-être s'expliquer par le contexte économique. Cette tendance s'est aujourd'hui inversée et le nombre de départs est redevenu important.

Jusqu'en 2001-2002, la mobilité s'effectuait exclusivement en 5° année mais aujourd'hui la très grande majorité des étudiants effectue la mobilité durant leur 4° année d'études, c'est-à-dire en 1° année de master, un peu moins d'une vingtaine la réalisant en fin de licence. La validation s'effectue conformément aux règles du programme (30 ou 60 crédits ECTS par semestre ou par année). L'école privilégie les mobilités d'un an et s'efforce de rééquilibrer la mobilité étudiante au profit de la 3° année de licence. Lorsqu'elle se déroule en 5° année, la mobilité n'est que d'un seul semestre (le premier).

Depuis la rentrée 2014, un cours optionnel « Paris Métropole, quatre siècles d'histoire architecturale et urbaine » est proposé en priorité aux étudiants accueillis en mobilité. Il leur permet d'acquérir une connaissance globale de l'histoire architecturale et urbaine parisienne.

étudiants sortants en 2018 - 2019

La commission des relations internationales a examiné 101 dossiers de candidature, parmi lesquels 92 candidatures ont été retenues (89 sont partis en mobilité; 3 étudiants n'ont pas poursuivi leur projet de mobilité).

Répartiti	on des	mobilités
chez les	parten	aires

- 44 étudiants dans les pays de la zone
 Erasmus (13 pays, 25 universités partenaires)
 45 étudiants hors Europe dans 14 pays
 différents et dans 20 universités partenaires:
- 4 à Santiago (Chili)
- 4 à Mexico (Mexique)
- 2 à Séoul (Corée du Sud)
- 6 à Montréal (Canada)
- 1 à Ahmedabad (Inde)
- 3 à Tokyo (Japon)
- 1 à Jérusalem (Israël)
- 2 à La Plata (Argentine)
- 2 à Austin (Etats-Unis)
- 3 à Bangkok (Thaïlande)
- 2 à Taipei (Taiwan)
- 6 étudiants en Suisse (2 à Lausanne, 3
- à Mendrisio, 1 à Genève)
- 2 à Beyrouth
- 7 au Brésil (2 à Rio, 3 à Sao Paulo, 2 à Salvador de Bahia)

Chaque année en décembre, l'École organise une soirée d'information à destination des étudiants souhaitant partir en mobilité (9 novembre 2018).

En parallèle, une exposition présente les travaux réalisés dans l'école d'accueil par les étudiants partis en mobilité l'année précédente. Sa conception est confiée à un binôme d'étudiants sur concours d'idées. En novembre 2018, l'exposition était ainsi conçue par Ugo Azoulay et Théo Miquel.

	Mobilité				
	en 2º année	en 3º année	en 4º année	en 5º année	total
2014- 2015	0	7	67	8	82
2015- 2016	0	12	64	9	85
2016- 2017	0	6	57	5	68
2017- 2018	0	18	61	7	86
2018- 2019	0	14	70	5	89

Répartition par année d'étude de la mobilité étudiante

étudiants entrants en 2018 - 2019

L'école accueille en moyenne 75 à 90 étudiants venant de l'ensemble du monde. En 2018-2019, l'école a accueilli 93 étudiants.

64 venant d'écoles européennes: 4 d'Allemagne, 1 d'Autriche, 4 de Belgique, 9 d'Espagne, 1 de Finlande, 2 de Grèce, 14 d'Italie, 2 de Norvège, 2 des Pays-Bas, 4 du Portugal, 1 de République Tchèque, 3 de Roumanie, 2 du Royaume-Uni, 4 de Suède, 8 de Suisse, 3 de Turquie.

Aussi, 29 étudiants originaires d'écoles hors Europe: 4 d'Argentine, 4 du Brésil, 2 du Canada, 1 du Chili, 2 de Corée du Sud, 2 d'Inde, 1 d'Israël, 2 du Liban, 1 du Mexique, 2 de Taiwan, 8 de Thaïlande.

Les étudiants accueillis suivent les cours des années correspondant à leur cursus personnel, éventuellement aménagés. Un cours de français langue étrangère et des visites architecturales sont organisés pour eux en septembre avant le début des cours.

En 2016, l'école a décidé de mettre en place, en plus des cours intensifs, des cours de français tout au long de l'année sur trois niveaux.

Des cours de français extensif sont donc proposés à chaque semestre à raison de 11 séances de 2 heures/semestre.

La mobilité enseignante

Les enseignants de l'école peuvent réaliser des missions d'enseignement auprès d'universités partenaires européennes avec lesquelles l'Énsa-PB a signé un accord bilatéral Erasmus prévoyant des échanges d'enseignants. Les missions d'enseignement se font sur la base d'un bref programme d'enseignement proposé par l'enseignant candidat (huit heures d'enseignement minimum) et accepté par les établissements d'envoi et d'accueil. Ce programme doit préciser les objectifs et la valeur ajoutée de l'action de mobilité, le contenu du programme d'enseignement et les résultats escomptés.

Le nombre d'enseignants ayant bénéficié de cette possibilité a varié ces dernières années, tout en restant modeste. L'information auprès des enseignants pour susciter des candidatures doit être relancée.

Année	Sortants	dont hors Erasmus +
2014-2015	82	32
2015-2016	85	34
2016-2017	68	39
2017-2018	86	47
2018-2019	89	45

Données des étudiants sortants

Année	Entrants	dont hors Erasmus +		
2014-2015	84	20		
2015-2016	89	28		
2016-2017	69	22		
2017-2018	77	22		
2018-2019	93	32		

Données des étudiants entrants

	2014- 2015		2016- 2017		2018- 2019
sortants	0	1	1	0	0
entrants	4	1	2	8	4

Évolution de la mobilité des enseignants partis et accueillis



communication

- Une base de plus de 6 000 contacts
- 1 infolettre mensuelle
- 3 511 abonnés à la page Facebook
- 3 949 abonnés au compte LinkedIn
- 1500 abonnés au compte Instagram

Le service communication a pour mission de développer des actions en interne comme en externe et de mettre en place la politique culturelle de l'école. Parmi ses principales missions:

- l'organisation de conférences et d'événements tels que la célébration des 50 ans,
- l'accueil d'événements extérieurs,
- le suivi des expositions et des publications,
- l'animation des réseaux sociaux (Face book, LinkedIn, Instagram),
- la rédaction et la mise en page des supports de communication,
- la diffusion interne (affichage papier et dynamique) et externe (lettre d'information, invitation) des informations relatives à l'école.

En 2018, l'équipe de communication a été renouvelée avec l'arrivée en janvier de Stéphanie Guyard, responsable de la communication et en avril de Daniella Caballero, chargée de mission. Une nouvelle stratégie a été mise en place destinée à renouveler l'image de l'école à l'occasion de ses 50 ans et à professionnaliser les supports de communication.

Renouveler l'image de l'école à l'occasion de son 50° anniversaire

- Une nouvelle identité visuelle: un appel d'offre a été lancé pour choisir les graphistes qui créeront la nouvelle identité graphique, permettant ainsi d'harmoniser l'ensemble des outils de communication de l'école (plaquettes, publications, diplômes, affiches, invitation électronique, site interne, signalétique...). Un comité de pilotage composé d'enseignants, d'étudiants, de représentants de l'administration et d'une personnalité qualifiée a examiné les dossiers d'une dizaine de graphistes et en a choisi 4 au mois d'avril qui ont travaillé sur des projets précis. Au final, Bureau Brut a été sélectionné le 22 mai 2018 pour leur parti-pris d'une identité visuelle en noir et blanc et pour la création d'un caractère typographique spécifique appelé « paris-belleville ».
- Un nouveau site internet: vitrine de l'école, notamment au moment où élèves et parents sont à la recherche d'une école et les étudiants étrangers cherchent une mobilité, il est apparu important de créer un nouveau site internet responsive avec une ergonomie plus simple. Suite au marché lancé en juillet 2018, la société Bookmark a été choisie en octobre, notamment pour son expérience passée avec la création du site internet de l'Énsa de Bretagne.

Le site internet actuel a enregistré 185 293 visites conte 180 228 l'année précédente. Le pic de fréquentation se situe en janvier, février et mars, moment où les lycéens recherchent les établissements où s'inscrire l'année suivante.

Développer la communication interne et externe

- Une lettre d'information mensuelle a été créée en septembre 2018. Elle permet d'informer des différents événements programmés tout au long du mois. Envoyée à plus de 6 000 contacts (enseignants, élèves, personnel, personnalités extérieures, anciens diplômés, etc.), son taux d'ouverture moyen est de 41 %.
- L'affichage au sein de l'école a été rationalisé avec notamment la création d'un espace réservé aux associations et les écrans ont été renouvelés permettant désormais de diffuser des images et des vidéos.
- Afin de répondre à la demande des étudiants, les pages Facebook et LinkedIn ont été relancées et le compte Instagram a été créé en février 2018 à l'occasion de la Journée Portes ouvertes.
- Page Facebook @ensabelleville Les abonnés & mentions j'aime Le nombre d'abonnés a augmenté de plus d'un tiers (+35 %) passant de 2 293 abonnés au 1er septembre 2018 à 3 511 abonnés au 31 août 2019. On observe que le nombre d'abonnés a plus que doublé en 1 an et demi passant de 1 493 au 1er janvier 2018 à 3 511 au 31 août 2019 (+56 %). L'augmentation des mentions j'aime reflète une plus grande visibilité de la page. Le nombre de mentions j'aime a augmenté de 35 % passant de 2 167 à 3 291.

La portée des publications

Permet de voir quel contenu intéresse plus particulièrement et suscite des interactions. On distingue 3 types de publications parmi celles qui ont remporté le plus de succès:

- les publications relatives à la vie de l'école
- Voyages (Saint-Jacques de Compostelle (1,2 K)
- Jurys (1,5 K) le 21/09
- Conférences: STO (3,2 K)
- Expositions: dessins de Catane (1,8K), hors les murs au Poët Laval le 31/10
- Manifestations: journée nationales de l'architecture (1,3 K), portes ouvertes (1,7 K), dîner mobilité le 3/10, cérémonies des diplômés le 28/06
- Prix: S.Guével (1,1K), P.Richter (1,2K) le 28/11
- Pédagogie: nouveau mastère scénographie (5,3K), formations post-master (4,9K) le 22/05.
- Les informations issues des médias articles: PL Faloci grand prix d'architecture (3,9K), décès Paul Andreu (3K) le 16/10, l'architecture européenne se féminise (4,5K) le 24/02, Rio de Janeiro capitale de la culture (2,4K) le 19/01, nomination de la nouvelle conseillère architecture au ministère de la Culture (14/02)
- émissions de télévision: Marie-Jeanne Dumont ou Philippe Prost intervenant sur l'incendie de Notre-Dame (2,2 et 2,1K) les 7/05 et 25/04.
- Les vidéos relayées par un partenaire:
- performance de Clédat et PetitPierre en lien avec l'établissement public de la Villette (23,5K),
- conférences STO (3,2K).

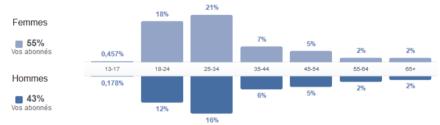
Statistiques Facebook

La portée des publications



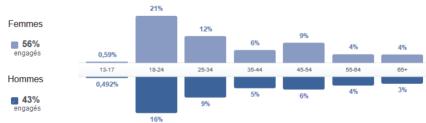
Le profil des personnes abonnées

Personnes abonnées à votre Page. Ce chiffre n'est qu'une estimation.



Le profil des personnes qui parlent de la page

Nombre de personnes qui parlent de la Page en fonction de l'âge et du genre de l'utilisateur. Ce chiffre n'est qu'une estimation.



- compte Instagram @ensaparisbelleville Le compte Instagram de l'école a été lancé à l'occasion de la journée portes ouvertes en février 2018. Il compte en novembre 2018 1 506 abonnés.
- page LinkedIn Elle est suivie par 3 949 abonnés.
- Renouvellement des tarifs de mise à disposition des espaces

Une réflexion a été entreprise à partir de mars 2018 afin d'établir des tarifs adaptés aux lieux et conditions en lien avec l'Agence du patrimoine immatériel de l'État (APIE) qui a pour mission d'aider les administrations à développer une stratégie de valorisation de leur patrimoine. Après une visite de nos locaux, l'APIE a proposé deux grilles tarifaires ainsi que des modèles de conventions. La première grille est destinée à la location des espaces pour les séminaires, colloques, réceptions et la seconde est consacrée aux tournages. La nouvelle grille a été adoptée par le conseil d'administration du 14 mars 2019.

• La taxe d'apprentissage

Une nouvelle plaquette a été réalisée et un envoi en nombre a été fait auprès des parents des étudiants, des anciens donateurs, des entreprises qui ont accueilli des stagiaires, des enseignants et des fournisseurs. La somme récoltée est passée de 58 553 euros en 2018 à 72 232 euros en 2019, soit une augmentation de 19 %.



enseignants

Enseignants et champs disciplinaires au 1er septembre 2018

	Théorie et pratiques de la conception architecturale et urbaine	Arts et techniques de la représentation	Ville et territoires	Sciences et techniques pour l'architecture	Histoire et culture architecturale	Science de l'homme et de la société pour l'architecture
	TPCAU	ATR	VT	STA	HCA	SHSA
professeurs	P.Chombart de Lauwe F. Fromonot A. Lortie P. Prost		C.Mazzoni		V.Picon	
6	4	0	1	0	1	0
maîtres assistants	B.Azimi E.Babin S. Bendimerad G. Breton F. Brugel E.Colboc P. De Jean A. Dervieux E.Essaïan V. Fernandez J. Galiano P. Gresham S. Guével J. Habersetzer C. Hanappe B. Jullien M. Macian A. Nouvet A. Pangalos L. Piqueras J.F. Renaud P. Richter E.Robin E. Thibault P. Villien	J.L. Bichaud L. Bost A. Chatelut S. Vignaud	F. Bertrand A. Grillet-Aubert D. Hernandez C.Ros	M. Benzerzour D. Chambolle R. Fabbri Y. Guénel R. Morelli C. Simonin	M. Deming M.J. Dumont C. Jaquand G. Lambert J.P. Midant	V. Foucher- Dufoix L.Overney P. Simay
47	25	4	4	6	5	3
professeurS et maîtres assistants associés	N. André M.Croizier (½ poste) N.Dominguez (½ poste) M.Dujon (½ poste) L.Jacquin (½ poste) J.Lafortune S.Pallubicki A.Pénin S.Ramseyer (½ poste) K.Salom M.Tardio (½ poste) J.Torres Garcia (½ poste)	G.Marey M. Mont A.Pasquier (½ poste)	A.Denoyelle M.A. Jambu Y.Okotnikoff A.de Maupeou (½ poste) E.Ostarena (½ poste)	T.Bodereau (½ poste)	M.Chebahi	D.Albrecht
17,5 ETP (23 PP)	8,5	2,5	4	0,5	1	1
total	TPCAU	ATR	VT	STA	HCA	SHSA
	37,5	6,5	9	6,5	7	4

Total: 70,5 ETP (76 PP)

L'école comptait, au 1^{er} septembre 2018, 53 enseignants titulaires, 74 contractuels:

- 6 professeurs
- 47 maîtres de conférences
- 23 maîtres de conférences associés
- et 51 enseignants non titulaires assurant 96h ou plus d'enseignement par an.

Les effectifs des enseignants titulaires, associés et contractuels

Années	Postes	Effectif Total équivalent temps plein	dont Associés et contractuels équivalent temps plein	Pour mémoire Effectif étudiants (y compris mobilité entrante et sortante)	Effectifs étudiants / enseignants
2014-2015	67	65,5	18,5	1126	17,2
2015-2016	69	66	17	1182	17,9
2016-2017	72	68	15	1177	17,9
2017-2018	76	70,5	23	1110	15,7
2018-2019	76	70,5	23	1153	16,3

Les départs en 2018

À la retraite:

- au 1er septembre, Francis Nordemann
- au 1er novembre, Michèle Lambert

Les arrivées au 1er septembre 2018

Par mutation

Corps des Professeurs: Cristina Mazzoni Corps des maîtres de conférences:

Sabri Bendimerad

IPRAUS / UMR AUSser

Élection du directeur de l'Ipraus: André Lortie Élection de la directrice de l'UMR AUSser:

Cristina Mazzoni

enseignants non-titulaires rémunérés sur le budget de l'École

Heures d'enseignements non-titulaires, par champs disciplinaires de 2016 à 2018

Le recensement des agents non titulaires, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord du 31 mars 2011 et de la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012, relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique, a confirmé la nécessité de déterminer de nouveaux fondements pour les modalités de recrutement dans le secteur de l'enseignement supérieur et plus particulièrement pour les écoles nationales supérieures d'architecture, avec l'objectif de sécuriser les parcours professionnels de leurs agents non titulaires. Cette loi a aussi eu 2 conséquences importantes: l'accès au CDI et éventuellement un accès aux concours de titularisation des agents non titulaires remplissant certaines conditions.

2016

		Heures	
Groupes	Nbre	dispensées	%
VT	29	844	6,4
SHSA	22	1764	13,3
ATR	20	1241	9,3
TPCAU	51	3288	24,7
STA	21	2650	19,9
HCA	2	96	0,7
НМО	62	682	5,1
DSA Risques majeurs	12	1158	8,7
DSA Patrimoine	25	652	4,9
DSA Projet urbain	12	920	6,9
Total	2569	13 295	100 %

2017

		Heures	
Groupes	Nbre	dispensées	%
VT	10	853	6,3
SHSA	10	1 615	11,9
ATR	19	1375	10,2
TPCAU	52	3 3 2 5	24,6
STA	22	2745	20,3
HCA	-	-	-
НМО	55	747	5,5
DSA Risques majeurs	33	894	6,6
DSA Patrimoine	25	787	5,8
DSA Projet urbain	22	954	7
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	17	248	1,8
Total	2 659	13 543	100 %

2018

Groupes	Nbre	dispensées	%
VT	18	1314	8,9
SHSA	13	1870	12,8
ATR	13	1514	10,4
TPCAU	28	3467	23,7
STA	29	2825	19,3
HCA	-	-	-
НМО	23	690	4,7
DSA Risques majeurs	30	915	6,2
DSA Patrimoine	37	820,5	5,6
DSA Projet urbain	40	653	4,4
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	47	574,5	3,9
Total	278	14 643	100 %

Hours

Répartition du nombre d'heures des enseignants non-titulaires 2018 par champs disciplinaires et par cycles

Licence	Nbre d'heures	Nbre enseignants
VT	710	8
SHSA	1314	10
ATR	1234	10
TPCAU	2530	28
STA	2353	20
HCA	-	-
Total	8141	76

55,6 %

Master	Nbre d'heures	Nbre enseignants
VT	604	4
SHSA	556	5
ATR	280	10
TPCAU	936	22
STA	471	12
HCA	-	-
Total	2855	53
	19,5 %	

HMO - DSA	Nbre d'heures	Nbre enseignants
НМО	690	23
DSA Risques majeurs	915	30
DSA Patrimoine	820,5	37
DSA Projet Urbain	653	40
DSA architecture et maîtrise d'ouvrage	574,5	47
Total	3653	177
	24	,9 %

L'application de la loi du 12 mars 2012 pour la contractualisation des enseignants non titulaires a induit une forte progression des dépenses de personnel.

Coût des enseignants non-titulaires de 2016 à 2018

2016	Dépenses salaires bruts	%	
Enseignants 1er et 2e cycles	583 812	71,9	
Enseignants DSA	104325	12,8	
НМО	36 545	4,5	
Recherche	90 582	11,1	
Total	812112	100	

En 2016 les dépenses de personnel ont été en diminution car aucune provision n'a pu être faite concernant les salaires qui n'ont pas été payés en 2016 mais l'ont été en 2017.

2017	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1er et 2e cycles	816 869	73,1
Enseignants DSA	188 547	16,8
НМО	53 638	4,8
Recherche	58 414	5,3
Total	1117468	100

2018	Dépenses salaires bruts	%
Enseignants 1er et 2e cycles	818 652	72,6
Enseignants DSA	257 097	22,8
НМО	36 464	3,2
Recherche	14 852	1,3
Total	1 127 620	100

personnel administratif et technique

Répartition par service de l'effectif administratif: situation au 1er septembre 2018

Président du CA	Philippe Prost		
Administration		effe	ectif
Direction et communication			5
Directeur	François Brouat	1	
Directrice ajointe, communication interne et externe	Florence Ibarra	1	
Responsable de la communication	Stéphanie Guyard	1	
Chargée de communication	Daniella Caballero	1	
Secrétariat de direction	Sandrine Olivier	1	
Agence comptable			2
Agent comptable	Joseph Dion	1	
Adjointe à l'agent comptable	Sandrine Azoulai	1	
Service financier			5
Directrice financière	Catherine Karoubi	1	
Adjointe à la directrice financière	Juliette Metzner	1	
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Séverine Briand	1	
Comptabilité budgétaire, ordonnateur	Jean-Luc Savignac	1	
Régisseur comptabilité, ordonnateur	Sandrine Azoulai	1	
Gestion des ressources humaines et logistique			18
Directrice des ressources humaines, des moyens de fonctionnement	Agnès Beauvallet	1	
Gestion des personnels titulaires et contractuels MC	Isabelle Leconte	1	
Gestion des personnels non titulaires	Claudine Corazzin	1	
Responsable de la sécurité des locaux	N.	1	
Gardien du site	Emmanuelle Henry	1	
Accueil	Fernand-Louis Joseph	1	
Accueil rue Burnouf, ouverture des locaux	David Traclet	1	
Accueil Imprimerie / rue Burnouf	Didier Courtois	1	
Installation des salles	Patrick Palamède	1	
Accueil, surveillance, magasinage	Béatrice Rappeneau	1	
Accueil, surveillance, magasinage	Philippe Honorez (CUI)	1	
Accueil, surveillance, magasinage	Amalore Soff	1	
Surveillance du soir	Kevin Goua-Yonkeu	1	
Surveillance du soir	Bruno Najjarkhalil (CUI)	1	
Audiovisuel	François Viau	1	
Reprographie	Jimmy Lancreot	1	
Archiviste	Blandine Nouvellement	1	
Ménage	Nyama Fisiru	1	
Immobilier			2
Gestionnaire des travaux et de la maintenance	Arnault Labiche	1	
Menuisier	Lorgio Marqina Ramos (CUI)	1	
Informatique			4
Responsable	Charles Andriantahina	1	
Adjoint	Roberto Eliezer	1	
Assistant	N.	1	
Réseaux et multimédia	Chafik Marsou	1	

Service des études			12
Directrice des études	Murièle Fréchède	1	
Accueil général			
Accueil des étudiants, stages	Charles Ignatovitch	1	
Emplois du temps, programmes, ENT	Sylvie Moscatelli	1	
Service des études 1er cycle licence			
DPE, VAE, doubles cursus, concours	Chantal Marion	1	
Gestion 1 ^{re} année, bourses, voyages	Cécile Roblin	1	
Gestion 2° et 3° années, transferts	Gilles Deletang	1	
Service des études 2e cycle master			
Gestion de la scolarité des étudiants	Annie Ludosky	1	
Service des études formations spécialisées	•		
Responsables des formations post-master	Anabel Mousset (DSA risques majeurs et DSA patrimoine)	1	
	Christine Belmonte (DSA projet urbain et DSA architecture et maîtrise d'ouvrage)	1	
Lettre d'information du DSA architecture et patrimoine	Jeanne Montagnon	1	
Admission étudiants étrangers, HMONP	Evelyne Canourgues	1	
Observatoire			
Observatoire interne / externe des étudiants	Déborah Arnaudet	1	
Développement relations internationales			3
Directrice des relations internationales	Odile Canale	1	
Étudiants sortants	Madeleine Kunegel	1	
Étudiants entrants	Bianca Gonzalez	1	
Médiathèque			7
Responsable	Denis Joudelat	1	
Traitement informatique des données	Joëlle Pontet	1	
Accueil, orientation, prêts	Nadia Lartigaud	1	
Traitement informatique, CDU, gestion du prêt	Marie-Christine Fouqueray	1	
Catalogue, indexation, photothèque	Gérard Moreau	1	
Matériauthèque	Odile Benedetti (CUI)	1	
Cartothèque	Véronique Hattet	1	
Cheffe de projet du système d'information documentaires Archires	Sophie Annoepel-Cabrignac	1	
Atelier Bois			1
Responsable technique	Martin Monchicourt	1	
Recherche			2
Responsable administrative et financière de l'IPRAUS	Ryme Abouzeir	1	
Centre documentation IPRAUS – école doctorale	Christine Belmonte	PM	
Centre documentation irraus - ecole doctorale		1	
Centre documentation IPRAUS	Pascal Fort		

Les arrivées en 2018-2019

- À l'agence comptable: Sandrine Azoulai, adjointe de l'agent comptable
- À la direction financière: Philippe Foos, régisseur, comptabilité budgétaire
- Au secrétariat de direction: Sandrine Olivier
- À la direction des ressources humaines et des moyens de fonctionnement:
- Béatrice Rappeneau, Kevin Goua-Yonkeu, Amalore Soff, à l'accueil/surveillance.

Les promotions en 2018-2019

En 2018-2019, pas de promotions pour les enseignants du fait de la réforme des Énsa.

Au titre de 2019, Joëlle Pontet est promue dans le corps des chargés d'études documentaires et

Nadia Lartigaud est promue au grade d'adjointe administrative principale de 1^{re} classe.

Les départs en 2018-2019

Mutation

- À l'agence comptable, départ de Marie-Pierre Poncet, adjointe à l'agent comptable
- À la direction des ressources humaines et des moyens de fonctionnement, départ de Patrick Bonalair, responsable de la sécurité des locaux

Fin emplois aidés

- À l'accueil et la surveillance, Cédric Anne-Marie, Laurent Guei
- À l'informatique, Saïd Adraou

Évolution des effectifs

Par statut de 2014 - 2015 à 2018 - 2019 au 1er octobre 2018

			2014-2015	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
		MTES*	4	4	4	3	3
Titulaires		Culture	25	25	29	32	34
		Autres	1	1	1	3	1
Contractuels	État	Culture	3	3	1	1	1
Contractueis	Énsa-PB	Établissement	17	18	13	13	17
С	Contrats aidés			7	7	7	5
Contrats temps incomplet			4	4	4	2	1
Total			61	62	59	61	62

^{*}Ministère de la transition écologique et solidaire

Par catégorie de 2014 - 2015 à 2018 - 2019 au 1er octobre 2018

	2014-	-2015	2015-2016		2016-2017		2017-2018		2018-2019	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Catégorie A	16	26	16	26	15	25	18	29,5	19	30,6
Catégorie B	18	29	20	32	22	37	21	34,4	21	33,9
Catégorie C	17	27	15	24	11	18	13	21,3	16	25,8
Emplois jeunes, contrats aidés, temps incomplet	10	18	11	17	11	18	9	14,8	6	9,8
Total	61	100	62	100	59	100	61	100	62	100

formation continue interne personnel ATOS et enseignants

Au cours de l'année 2018 l'école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville a poursuivi ses objectifs pour:

- permettre aux agents de l'école d'optimiser leurs compétences,
- accompagner les agents vers l'évolution de leur métier et de leurs fonctions.
- renforcer le professionnalisme (acquérir ou renforcer les bases du métier),
- permettre aux agents titulaires de se préparer à une promotion de grade ou à un changement de corps par la voie des concours internes et examens professionnels,
- poursuivre les formations aux outils informatiques et bureautiques,
- continuer à sensibiliser l'ensemble des usagers aux risques incendie et à l'hygiène-sécurité dans un ERP,
- poursuivre le programme de formation sur 3 ans pour atteindre les différents niveaux d'apprentissage et de perfectionnement permettant la pratique orale et écrite de l'anglais ou de l'espagnol,
- créer les conditions de la communication (PAO),
- offrir des formations aux agents recrutés en CUI.

Moyens mis au service de la formation

En 2018, l'accent a été mis sur la formation des personnels technique et administratif en matière d'hygiène et de sécurité. Les dépenses en coûts directs auprès des prestataires de formation se sont élevées à 26 360€. De nombreuses formations offertes par le Ministère de la culture à l'ensemble des agents des établissements publics administratifs

ont été suivies par les agents de l'école dans le domaine des achats publics, de la préparation aux concours administratifs, de l'apprentissage des langues et des techniques administratives.

2015	23 618€
2016	26892€
2017	12267€
2018	26 360€

Les actions de formation ont concerné 39 personnes en 2018, 24 femmes, 15 hommes:

- 6 enseignants
- 11 ATOS Catégorie A
- 11 ATOS Catégorie B
- 11 ATOS Catégorie C

Actions de formation en 2018

50 actions de formation réparties sur 131 jours, 104 stagiaires ont effectué 283 jours de formation, soit une moyenne de 2,7 jours par stagiaire. Le coût des formations supporté par l'Ensa-PB a été de 26 360 €.

Gestion budgétaire et comptable des organismes pubblics 1	Domaine	Formation	nbre de stagiaires	nbre jours	coût
Achats publics Les fondamentaux des marchés publiques 1 2 720 €		publics	1	1	360 €
Achats publics Mise en œuvre des marchés publics 1 5 1800€ Formation labellisée achats de l'État, perfectionnement 1 1 1 MC GBCP 6 3 4680€ Excel bases 1 2 MC Excel bases 1 2 MC Excel perfectionnement 1 1 1 1 1296€ Bureautique Word bases 1 2 MC Excel perfectionnement 1 1 1 1 1296€ Excel perfectionnement 1 1 2 MC Excel perfectionnement 1 1 1 1296€ Environnement professionnel	-	La commande publique	1	2	100 €
Formation labellisée achats de l'État, perfectionnement 1	-	Les fondamentaux des marchés publiques	1	2	720 €
Plateforme des achats de l'État, perfectionnement 1	Achats publics	Mise en œuvre des marchés publics	1	5	1800€
Bureautique		•	1	1	MC
Bureautique Word bases 1 2 MC Excel perfectionnement 1 2 MC Excel perfectionnement 1 2 MC Excel perfectionnement 1 1 2 MC Excel perfectionnement 1 1 1 1 1296€ Management Réalisation du compte financier 1 1 1 1296€ Management Gestion de photothèque avec XN View ou bridge 1 3 MC Environnement professionnel Formation Toeic 1 1 50€ Formations Inguistiques Atelier de conversation anglaise 8 6 EP Réunion en contexte anglophone 2 4 MC Recyclage SSIAP1 1 2 426€. Remise à niveau SSIAP1 1 3 588€ Formation SSI 1 4 510€ Hygiène santé et sécurité 1 A 50€ Mance MAC SST 12 1 Form. int. La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Photoshop niveau 1 2 4 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 2 1 4 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Mace Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC		Plateforme des achats de l'État, perfectionnement	1	1	MC
Bureautique Word bases 1 2 MC Excel perfectionnement 1 2 MC Économie finance et gestion Réalisation du compte financier 1 1 1 1296€ Management Accompagnement à la prise de poste d'encadrement 1 3 MC Environnement professionnel Gestion de photothèque avec XN View ou bridge 1 3 MC Formations linguistiques Atelier de conversation anglaise 8 6 EP Réunion en contexte anglophone 2 4 MC Recyclage SSIAP1 1 2 426€. Remise à niveau SSIAP1 1 3 588€ Formation SSI 1 4 510€ Hygiène santé et sécurité 1 A 50€ Manch SST 12 1 Form. int. La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Photoshop niveau 1 2 4 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 2 1 4 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Mach Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC	-	GBCP	6	3	4680€
Excel perfectionnement Excel perfectionnement 1		Excel bases	1	2	MC
Économie finance et gestion Réalisation du compte financier 1 1 1296€ Management Accompagnement à la prise de poste d'encadrement 1 3 MC Environnement professionnel Gestion de photothèque avec XN View ou bridge 1 3 MC Formations linguistiques Anglais extensif 4 7 MC Anglais extensif 4 7 MC Réunion en contexte anglophone 2 4 MC Recyclage SSIAP1 1 2 426€. Remise à niveau SSIAP1 1 3 588€ Formation SSI 1 4 510€ Hygiène santé et sécurité MAC SST 12 1 Form. int. La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST 1 3 576€ Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 1 <t< td=""><td>Bureautique</td><td>Word bases</td><td>1</td><td>2</td><td>MC</td></t<>	Bureautique	Word bases	1	2	MC
et gestion Realisation du compte financier 1 1 1296€ Management Accompagnement à la prise de poste d'encadrement 1 3 MC Environnement professionnel Gestion de photothèque avec XN View ou bridge 1 3 MC Formations linguistiques Formations linguistiques Anglais extensif 4 7 MC Atelier de conversation anglaise 8 6 EP Réunion en contexte anglophone 2 4 MC Recyclage SSIAP1 1 2 426€. Remise à niveau SSIAP1 1 3 588€ Formation SSI 1 4 510€ Hygiène santé et sécurité MAC SST 12 1 Form. int. La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST 1 3 576€ Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Photoshop niveau 1 2 4 MC Informatique: traitement de l'image, documentation, métiers de l'image, course que l'image numérique	-	Excel perfectionnement	1	2	MC
Environnement professionnel Gestion de photothèque avec XN View ou bridge 1 3 MC Formation Toeic 1 1 50€ Anglais extensif 4 7 MC Atelier de conversation anglaise 8 6 EP Réunion en contexte anglophone 2 4 MC Recyclage SSIAP1 1 2 426€. Remise à niveau SSIAP1 1 3 588€ Formation SSI 1 4 510€ Hygiène santé et sécurité MAC SST 12 1 Form. int. La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Informatique: traitement de l'image, documentation, métiers de l'image, documentation, métiers de l'image, documentation, métiers de l'image numérique Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC		Réalisation du compte financier	1	1	1296€
Formations linguistiques Formation Toeic Anglais extensif Atelier de conversation anglaise Réunion en contexte anglophone Recyclage SSIAP1 Remise à niveau SSIAP1 1 2 426€. Remise à niveau SSIAP1 1 3 588€ Formation SSI Hygiène santé et sécurité La sûreté dans les monuments historiques Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Restion et maitrise de l'image numérique Informatique: traitement de l'image, documentation, métiers de l'informatique Savoir scanner pour illustrateur Atelier de réalisation de mise en page Atelier de réalisation de mise en page 2 MC Atelier de réalisation de mise en page 2 MC 1 1 3 50€ 1 2 426€. 1 3 588€ Form. int. 2 MC MC MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 1 2 MC MC Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 MC	Management		1	3	MC
Formations linguistiques Anglais extensif Atelier de conversation anglaise Atelier de conversation anglaise Réunion en contexte anglophone Recyclage SSIAP1 Remise à niveau SSIAP1 Remise à niveau SSIAP1 I 3 588€ Formation SSI I 4 510€ Hygiène santé et sécurité MAC SST La sûreté dans les monuments historiques Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP Amc Photoshop niveau 1 Gestion et maitrise de l'image numérique traitement de l'image, documentation, métiers de l'image numérique l'informatique Savoir scanner pour illustrateur Atelier de réalisation de mise en page 2 MC Atelier de réalisation de mise en page 2 MC		Gestion de photothèque avec XN View ou bridge	1	3	MC
Atelier de conversation anglaise 8 6 EP	_	Formation Toeic	1	1	50€
Ateiler de Conversation anglaise 0 LP Réunion en contexte anglophone 2 4 MC Hygiène santé et sécurité Remise à niveau SSIAP1 1 2 426€. Remise à niveau SSIAP1 1 3 588€ Hygiène santé et sécurité MAC SST 1 4 510€ MAC SST 12 1 Form. int. La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST 1 3 576€ Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Photoshop niveau 1 2 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Informatique: traitement de l'image, documentation, métiers de l'image, documentation, métiers de l'image, et constant en page avec Indesign 1 2 MC Powerpoint bases 5 2 MC Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC <td>Formations</td> <td>Anglais extensif</td> <td>4</td> <td>7</td> <td>MC</td>	Formations	Anglais extensif	4	7	MC
Recyclage SSIAP112426€.Remise à niveau SSIAP113588€Hygiène santé et sécuritéFormation SSI14510€Hygiène santé et sécuritéMAC SST121Form. int.La sûreté dans les monuments historiques12MCMaintien et actualisation des compétences de formateur en SST13576€Vols, sûreté, malveillance dans les EP14MCPhotoshop niveau 124MCGestion et maitrise de l'image numérique12MCIndesign niveau 124MCIndesign niveau 214MCPratique de la mise en page avec Indesign12MCPowerpoint bases52MCInformatiqueSavoir scanner pour illustrateur141608€Atelier de réalisation de mise en page22MC	linguistiques	Atelier de conversation anglaise	8	6	EP
Remise à niveau SSIAP1 1 3 588€ Formation SSI 1 4 510€ Hygiène santé et sécurité MAC SST 12 1 Form. int. La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Photoshop niveau 1 2 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Powerpoint bases 5 2 MC Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 2 MC		Réunion en contexte anglophone	2	4	MC
Hygiène santé et sécurité Hygiène santé et sécurité La sûreté dans les monuments historiques MAC SST 12 1 Form. int. La sûreté dans les monuments historiques Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Photoshop niveau 1 2 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 1 Indesign niveau 1 Indesign niveau 2 Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Atelier de réalisation de mise en page 2 MC Atelier de réalisation de mise en page		Recyclage SSIAP1	1	2	426€.
Hygiène santé et sécurité La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Photoshop niveau 1 2 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC		Remise à niveau SSIAP1	1	3	588€
La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST 1 3 576€ Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Photoshop niveau 1 2 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Informatique: traitement de l'image, documentation, métiers de l'image, documentation, métiers de l'image, documentation, métiers de l'image avec Indesign 1 2 MC Powerpoint bases 5 2 MC Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC		Formation SSI	1	4	510€
La sûreté dans les monuments historiques 1 2 MC Maintien et actualisation des compétences de formateur en SST 1 3 576€		MAC SST	12	1	Form. int.
formateur en SST Vols, sûreté, malveillance dans les EP 1 4 MC Photoshop niveau 1 2 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 4 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Indesign niveau 2 1 4 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 MC	et sécurité	La sûreté dans les monuments historiques	1	2	MC
Photoshop niveau 1 2 4 MC Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Indesign niveau 2 1 4 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Pratique de la mise en page avec Indesign 1 2 MC Powerpoint bases 5 2 MC Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC			1	3	576€
Gestion et maitrise de l'image numérique 1 2 MC Indesign niveau 1 2 4 MC Indesign niveau 2 1 4 MC de l'image, documentation, métiers de l'informatique l'informatique Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC		Vols, sûreté, malveillance dans les EP	1	4	MC
Indesign niveau 1 2 4 MC Informatique: traitement de l'image, documentation, métiers de l'informatique l'informatique Savoir scanner pour illustrateur 1 4 MC Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC		Photoshop niveau 1	2	4	MC
Informatique: traitement de l'image, documentation, métiers de l'informatique l'informatique Savoir scanner pour illustrateur Atelier de réalisation de mise en page 2 1 4 MC 4 MC MC MC MC MC Atelier de réalisation de mise en page Atelier de réalisation de mise en page 1 2 MC MC Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC		Gestion et maitrise de l'image numérique	1	2	MC
traitement de l'image, documentation, métiers de l'informatique Powerpoint bases 1		Indesign niveau 1	2	4	MC
documentation, métiers de l'informatique Powerpoint bases 5 2 MC Savoir scanner pour illustrateur 1 4 1608€ Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC		Indesign niveau 2	1	4	MC
métiers de l'informatiquePowerpoint bases52MCSavoir scanner pour illustrateur141608€Atelier de réalisation de mise en page22MC		Pratique de la mise en page avec Indesign	1	2	MC
Atelier de réalisation de mise en page 2 2 MC	métiers de	Powerpoint bases	5	2	MC
	l'informatique	Savoir scanner pour illustrateur	1	4	1608€
Formation PHP MySQL 1 5 2376€	-	Atelier de réalisation de mise en page	2	2	MC
		Formation PHP MySQL	1	5	2376€

Domaine	Formation	nbre de stagiaires	nbre jours	coût
	Construire une offre de formation inscrite à l'inventaire et éligible au CPF	3	1	1260€
Métiers de l'architecture et	Certifications des formations/levier de croissance	3	1	2160€
du patrimoine	Réglementation applicable aux organismes de formation pour sécuriser son activité de formation	4	1	2880€
Préparation aux	Actualité du Ministère	1	2	MC
concours	Méthodologie de l'oral et du dossier RAEP/SA CE	1	2	MC
	Les attestations Pôle-Emploi	1	1	530€
	Actualité chômage/gestion des dossiers	1	0,5	Autre
Gestion des Ressources	Le prélèvement à la source	2	1	1020€
humaines	Formation des maîtres d'apprentissage	1	2	MC
	Télétravail à destination des agents	1	1	MC
-	Gestion des agents contractuels	1	3	MC
Communication	Formation réseaux sociaux et accompagnement dans l'élaboration d'une stratégie digitale	2	10	2040€
-	Les fondamentaux de la production WEB	4	2	1380€
	Création et gestion d'un espace collaboratif	1	1	MC
Autres domaines	Rencontre annuelle des correspondants archives des opérateurs	1	2	Autre
-	Séminaire Archires (réseau documentaliste Énsa)	7	2,5	EP
	Rencontre réseau Docasie	2	2	EP
Total général		104	131	26 360 €

Évolution du nombre d'actions de formation

Domaines	2014	2015	2016	2017	2018
Accueil et post-recrutement	-	-	-	-	-
Achats publics	-	3	1	1	7
Bureautique	-	2	10	1	3
Communication	1	1	-	-	3
Développement durable	-	-	-	-	-
Finances publiques et contrôle de la gestion publique	4	5	2	2	1
Europe et international	2	-	2	-	-
Formations linguistiques	4	3	4	2	4
Handicap, diversité	2	-	-	-	-
Hygiène santé et sécurité	9	12	6	9	7
Informatique	4	16	10	4	9
Management	2	1	-	2	1
Mise en œuvre des techniques administratives: lire, écrire, archiver	4	2	2	6	-
Préparation aux concours	4	7	7	9	2
Ressources humaines	-	3	2	4	5
Techniques et actualités juridiques	-	2	1	-	-
Dispositifs d'accompagnement et gestion de sa carrière	-	2	2	-	-
Autres domaines	9	2	2	6	8
Total	45	61	51	46	50



quelques ratios et données

sur la base du compte financier 2018

Budget de l'école

- Compte financier 2018
- Dépenses de fonctionnement: 2,229 M€, (les amortissements ne sont plus des opérations budgétaires mais comptables) pour 1 203 étudiants soit 1 852 € /étudiant
- Dépenses de personnel et de fonctionnement: 4,391 M€ soit 3 650 €/ étudiant
 - ∴ dépenses « enseignement, service pédagogique » : (fournitures, service, enseignant contractuel, agent rémunéré par lettre d'engagement) : 2,010 M€ soit 1 671 € /étudiant

Nota: les enseignants titulaires et associés sont payés sur le budget de l'État.

- ∴ dépenses pour la recherche (fournitures, services, agent rémunéré par lettre d'engagement): 0,283 M€ soit 235 €/ étudiant
- ∴ dépenses de communication (conférences, colloques, séminaires, publications, réception, agent rémunéré par lettre d'engagement): 0,102 M€ soit 85 €/ étudiant
- ∴ dépenses «fonction support» (fournitures, services, logistique, administration, agent rémunéré par lettre d'engagement): 2,367 M€ soit 1 968 € /étudiant — Dépenses d'investissement (logiciels, matériels, mobiliers, installations générales): 0,239 M€ soit 1 987 € /étudiant

Compte financier 2018 Recettes (en milliers d'euros)

Subventions pour charges service public M C	Autres financements État (DRAC, autres ministères)	Autres financements Publics	Ressources propres	financements État fléchés	financements publics fléchés (Erasmus +, Conseil Régional, Labex)	Total
3.980	0.031	0.005	0.816	0.118	0.230	5.18

Ventilation des dépenses de l'opérateur (en milliers d'euros) de 2018 suivant les 4 segments définis par le ministère de la Culture

	Personnel	Fonctionnement	Interventions	Investissement	Total
Enseignement, service pédagogique	1.099	0.774	0.132	0.005	2.010
Recherche	0.043	0.239		0.001	0.283
Valorisation et diffusion culturelle	0.039	0.063			0.102
Fonctions support	0.981	1.153		0.233	2.367
Total	2.162	2.229	0.132	0.239	4.762

Budget de l'État (personnels enseignants et ATS, titulaires et contractuels)

• État des dépenses des personnels enseignants et ATS

Dépenses sur les budgets Culture et Équipement (brut + charges patronales, y compris les charges inscrites au budget des charges communes)

Années	Ministère de la culture	Ministère de l'équipement	Total général (Euros)
2014	6 296 445	247 883	6 544 328
2015	6 295 384	212 631	6 508 015
2016			6 764 335
2017			7 004 393
2018	7 349 199	111 531	7 460 730

Budget école 2018 + budget de personnel État Le budget global est de 12 222 730 €, soit 10 160 €/étudiant

gestion financière et comptable

Sept personnes (correspondant à 6,3 équivalents temps plein) ont la charge de la gestion financière et comptable de l'établissement:

- le service financier est composé d'une directrice, d'une adjointe et de trois gestionnaires,
- l'agence comptable est composée d'un agent comptable et d'une adjointe.

L'agent comptable, dernier intervenant dans la chaîne financière, a pour mission d'assurer le paiement de l'ensemble des dépenses et est chargé du recouvrement des recettes, de la tenue des comptes, de la gestion de la trésorerie et de tenir à disposition des organes de contrôle et de la tutelle les informations et justifications demandées régulièrement.

Depuis 2016, le décret GBCP (gestion budgétaire et comptabilité publique) est appliqué. L'objectif étant de renforcer le pilotage budgétaire, d'améliorer la qualité des comptes et la maîtrise financière des opérateurs de l'Etat. Le budget est voté chaque année en conseil d'administration par enveloppe (investissement, personnel et fonctionnement).

La gestion financière et comptable est suivie sur le logiciel WinM9 de l'éditeur GFI.

Dans le cadre de la qualité comptable, le travail sur la cartographie des risques comptables et financiers doit être poursuivi en 2020. Un module du logiciel WinM9 a notamment été acquis en 2019 pour suivre les immobilisations, permettant de mettre à jour l'inventaire physique

à chaque nouvel achat d'immobilisation et de limiter les risques identifiés dans ce domaine.

Fin 2019, un chantier de dématérialisation des procédures de gestion financière et comptable a été amorcé et s'échelonnera sur toute l'année 2020. A terme, les devis, bons de commande, factures et documents joints aux dossiers de demande de paiement seront uniquement traités en version numérique. Les pré-commandes seront ouvertes progressivement aux services métiers sur WinM9 afin de faciliter la gestion transversale. Courant 2020, la gestion des frais de mission sera également dématérialisée.

Depuis 2018, les marchés sont publiés sur la plate-forme de dématérialisation PLACE (plate-forme des achats de l'État). L'Énsa-PB se raccorde le plus fréquemment possible aux marché interministériels proposés par la DAE (direction des achats de l'État) afin de gagner du temps dans les procédures et de bénéficier de tarifs négociés.

• Indicateurs du budget

Au budget final (BR) pour l'exercice 2018, les crédits budgétaires se sont répartis entre les divers secteurs d'activité selon le tableau ci-après:

	4.542	0.141	0.414	0.136	0.095	5 328
	HMO	(Ipraus)	DSA	doctorale	partenariale	Total
	master,	recherche		École	Chaire	
	licence,	de				
dont Laboratoire			3 ^e cycles			
	École		20 1			

Le graphique suivant présente l'évolution des dépenses de 2014 à 2018:



Indicateurs des activités

La mise en place du décret GBCP a conduit à une modernisation de la chaîne de la dépense avec une généralisation du service fait et une automatisation des processus de traitement. L'information comptable dispose d'une meilleure fiabilité, et la qualité de la dépense est mieux maîtrisée grâce à l'enchaînement des événements, engagement juridique et service fait, demande de paiement.

Pour ce qui concerne le suivi et l'exécution des recettes, outre la gestion des diverses subventions, le service financier et comptable a en charge la gestion des cartes de photocopies aux étudiants, les droits de pré-inscriptions et d'inscriptions, la participation des étudiants aux voyages pédagogiques ainsi que la gestion des versements de la taxe d'apprentissage par les entreprises donatrices.

Indicateurs depuis 2016 - mise en place du GBCP

	Engagement juridique	Certificats de service fait	Demande de paiement
2016	1 821	836	1 553
2017	1 973	790	1 896
2018	1 862	800	1 868
2019	1 893	868	1 978

Cartes de photocopies et rouleaux de papier

Le produit des ventes de cartes de photocopies aux étudiants a contribué aux recettes budgétaires à hauteur de 24 978 € en 2018 (36 760 € en 2017, 35 040 € en 2016, 31 029 € en 2015, 29 860 € en 2014). Un mauvais paramétrage du distributeur de cartes a engendré une perte de 30 % des recettes sur cette année.

En 2018, l'achat de rouleaux de papier pour les traceurs (10 traceurs) s'élève à 15 739 € (9 790 € en 2017, 10 193 € en 2016, 3 800 € en 2015, 8 965 € en 2014). Un stock de rouleaux a été constitué cette année ce qui explique l'augmentation significative de ce poste.

Les dépenses effectuées pour l'achat du papier des photocopieurs représentent 6 878 € en 2018 (7 862 € en 2017, 6 816 € en 2016, 5 402 € en 2015, 8 965 € en 2014).

Taxe d'apprentissage

En 2015, le montant de la taxe d'apprentissage collecté avait sensiblement baissé, en raison de la modification des modalités de répartition, favorisant les formations par l'apprentissage.

En 2016, un niveau de collecte comparable à celui des années antérieures a été retrouvé, progression pouvant s'expliquer par l'effort de communication de l'École.

En 2019, le montant de la taxe d'apprentissage collecté est en augmentation de 21 % par rapport à 2018, du fait d'une communication accrue en la matière (livret d'information aux entreprises, mailing, etc.).

Évolution de la collecte de la taxe d'apprentissage

2015	22 923,36 €
2016	51 641,56 €
2017	51 202,02 €
2018	57 221,30 €
2019	72 232,34 €

En 2019, 151 entreprises, dont 18 nouvelles, ont réservé leur soutien à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville par l'intermédiaire d'organismes collecteurs tels que les « Chambres de Commerce & d'Industrie », les « Chambres des Métiers », ou les « Associations & Groupements Interprofessionnels ».

L'utilisation de la taxe d'apprentissage permet chaque année à l'École de développer sa recherche sur l'architecture, de maintenir le haut niveau des logiciels et équipements pédagogiques, d'enrichir la bibliothèque mais également d'assurer une aide aux étudiants pour les voyages pédagogiques, en France et dans le monde.

gestion des ressources informatiques 2018 - 2019

Le service informatique met à disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs l'ensemble des outils numériques sur le site principal et celui de l'annexe: 85 stations de travail reliés à l'Internet organisés en 4 salles de cours informatique et 2 salles de libre service totalisant 31 stations auxquelles s'ajoutent des postes situés dans les ateliers et dans la médiathèque; des scanners A3, des imprimantes et des traceurs; une offre logicielle actualisée chaque rentrée pour répondre aux besoins pédagogiques.

Les services administratifs et techniques disposent de 55 postes et de 6 imprimantes de groupe multifonctions. Quelques imprimantes personnelles complètent l'offre pour des raisons pratiques ou de confidentialité.

Le service assure la maintenance sur site et la gestion de l'ensemble du parc informatique (plus de 230 ordinateurs, 8 traceurs, 5 serveurs, 22 serveurs virtuels) ainsi que les éléments d'infrastructure réseau (2 routeurs, 9 locaux techniques comportant 11 groupe de commutateurs réseau).

Il assure la surveillance permanente de la sécurité du réseau au travers d'un pare-feu et veille au bon fonctionnement de la messagerie et des sites internet: www.paris-belleville.archi.fr et annuaire. paris-belleville.archi.fr.

Le responsable du service informatique a participé à l'évaluation de l'Énsa-PB par le Hcéres.

Les moyens en personnel

Trois ATS composent le service: un responsable, un adjoint et un technicien informatique travaillant également en

binôme dans le pôle audiovisuel. Quatre étudiants moniteurs assurent la permanence du libre service informatique en soirée, la journée du samedi et lorsque les horaires d'ouverture sont étendus lors des semaines d'architecture.

Les évolutions logicielles

- Élaboration avec le service de la communication du CCTP du marché pour le site internet institutionnel et participation à 16 réunions de projet ou de copilotage.
- Déploiement sur les postes pédagogiques des logiciels Autodesk version 2018 (autocad, revit, 3dsMax), Autodesk ayant mis fin aux suites logicielles qui comprenaient l'ensemble des outils, il faut dorénavant gérer les licences et l'installation pour chaque application.
- Acquisition et installation de licences annuelles des logiciels de rendu photoréaliste V-Ray et Corona Renderer pour 3dsMax
- Acquisition et installation de SketchUP Pro 2018
- Reconduction du partenariat avec la société Abvent permettant l'exploitation sur une licence réseau annuelle d'ArchiCAD 22 et d'ArtLantis Studio 7. Cette convention permet à chaque étudiant et à chaque enseignant d'obtenir directement auprès d'Abvent une licence personnelle annuelle.
- Renouvellement de la maintenance annuelle du logiciel ESRI ArcGIS for Desktop qui est enseigné maintenant dans sa version 10.6 (mise à jour 10.4 vers 10.6)
- Suivi d'exploitation du serveur de gestion financière WinM9 GBCP et

gestion de immobilisations Immos.net, déploiements des correctifs (30 patchs WinM9 déployés depuis le passage à la version 5.4 en janvier 2019 et 18 patchs Immos en version 1.8)

- Mise en place des pré-requis pour la dématérialisation de la gestion financière
- Renouvellement des licences annuelles d'Adobe Creative Cloud pour les ATS, et les ateliers pédagogiques
- Mise à niveau de l'anti-virus des postes clients Kaspersky Endpoint Security en version 11 et mise à niveau de la console serveur Security Center en version 11
- Nouvelle solution d'affichage dynamique (service de la communication) reposant sur le produit Media4display

Gestion du matériel

- Nouveau marché traceurs comprenant l'acquisition et la maintenance du matériel y compris les traceurs déjà en service
- Renforcement du système de sauvegarde des données en ligne par l'acquisition d'une seconde baie de disque pour duplication des sauvegardes depuis la baie principale
- Remplacement de quatre portables destinés à des ATS
- Acquisition de 3 Apple Imac destinés à l'atelier photo
- Gestion courante de la maintenance sur des traceurs et des imprimantes ainsi que le suivi des commandes et du SAV des consommables d'impression (cartouches, kits de maintenance et rouleaux traceurs)
- Acquisition et mise en service d'un routeur internet de secours

Exploitation technique

- Migration des serveurs d'infrastructure et d'un serveur de fichier de Windows Server 2003 vers Windows Server 2016
- Gestion de la qualité de service de la messagerie, mise à niveau des disques durs des serveurs par le prestataire
- Configuration et intégration du service de fédération des identités de RENATER (ce système est requis pour certains outils proposés par RENATER)
- Acquisition et mise en service de certificats de signature électronique pour la dématérialisation des marchés publics
- Fiabilisation du système de cartes sans contact pour le paiement des travaux d'impression (nouveaux lecteurs)
- Gestion du système d'impression et du réseau internet du site de l'imprimerie (liaison Fibre Orange)
- Maintien en condition opérationnelle des cœurs de réseau (panne d'alimentation électrique)
- Préparation des postes (webcam) et des salles pour les huit jurys simultanés de recrutement par visioconférence faisant intervenir 16 enseignants-chercheurs et 100 candidats

Quelques données

Impression annuelle de **21000** documents grands formats (rendus étudiants, affichages, travaux divers) répartis sur 8 traceurs durant 2800 heures d'ouverture du libre service. Les fichiers PDF représentent 85 % des documents.

Services divers

- Mise à disposition d'un ordinateur portable pour l'association RESOME
- Mise à disposition d'un ordinateur fixe dans un bureau de doctorant
- Attribution de 6 licences du logiciel Rhinoceros3D aux enseignants
- Gestion des mouvements de personnels (mise à disposition d'ordinateurs fixes et portables, attribution / clôture des différents accès: comptes réseau, de messagerie, accès Semaphore, accès aux imprimantes): 4 départs, 1 arrivée, 1 changement de bureau
- Accueil de diverses formations inter-Énsa dans les salles de cours informatique
- Accueil de formations internes dans les salles de cours informatique pour la gestion Immos.net et pour la gestion de l'affichage dynamique Media4display
- 10 interventions sur des ordinateurs portables d'enseignants-chercheurs
- Mise à disposition du scanner A0 pour un enseignant d'une autre Énsa
- Numérisation de 130 documents grands formats
- Impressions de travaux grands formats pour les expositions notamment les PFE

Libre service informatique & salle des traceurs

Heures d'ouverture Lundi – vendredi 9h – 21h30 Samedi 10h – 16h30 Soit 69h d'ouverture par semaine

gestion des travaux d'aménagement et d'entretien 2018 - 2019

Le service immobilier est composé de deux personnes à plein temps (un gestionnaire, responsable du service immobilier et un ouvrier multi-technique) et fait appel à des sociétés de maintenance (électricité, courant faible, CVC, ascenseurs, plomberie, serrurerie...) et de travaux (aménagement, revêtements, cloisonnements...).

Le service immobilier n'a pas pu fonctionner de manière optimale au courant de l'année universitaire 2018-2019 à cause de l'absence prolongée de son responsable et la vacance du poste de responsable sécurité durant toute l'année universitaire. Des opérations ont pu tout de même être réalisées.

Les principales évolutions en matière d'immobilier réalisées au courant de l'année universitaire 2018-2019 sont: le réaménagement de la cafétéria et du jardin, la réfection partielle des peintures intérieures et le remplacement partiel des luminaires par des systèmes à leds.

En détail

Gestion et réalisation en interne:

- travaux d'entretien divers en serrurerie, plomberie, menuiserie et peinture,
- veille technique sur les installations, accompagnement, pilotage et contrôle des techniciens d'entreprises extérieures intervenant sur nos sites,
- gestion budgétaire et réalisation du plan de maintenance.

Gestion interne et réalisation externalisée

Amélioration de la sécurité:

- travaux d'extension des installations électriques (révision dans les studios d'architecture du raccordement des boîtiers de sol à la terre),
- travaux sur le système de détection incendie (remplacement de batteries liées au SSI).

Amélioration des conditions d'enseignement:

- travaux sur les installations CVC (mise en place d'un clapet anti-retour pour l'aspiration du local découpe laser),
- travaux divers d'aménagement (extension et réaménagement de la cafétéria et du jardin).

Amélioration des conditions de travail dans l'école:

- travaux sur les installations CVC (mise en place d'un rideau d'air chaud grande capacité à l'entrée),
- travaux d'extension des installations électriques courant fort et faible (remplacement des luminaires par des systèmes à leds dans la grande galerie, mezzanine haute, amphis, couloirs des niveau 0 et 1 du bâtiment A, à l'accueil et dans le hall Mc Cormick).

Divers travaux:

— travaux divers de revêtement (dans le cadre des 50 ans de l'école: remise en peinture des murs d'exposition de la mezzanine haute, de la grande galerie, de l'accueil, du hall Mc Cormick, de la salle JPB et son palier, remise en peinture des studios

d'architecture et leurs paliers ou sas d'entrée, remise en peinture des escaliers gris/vert, bleu et noirs, remise en peinture des wc bât A niv1, bât B niv0 et bât B niv3), — travaux et prestations divers d'entretien et de maintenance (remplacement de ballon d'eau chaude sanitaire bât B niv0, remplacement de filtres...).

politique de développement durable

L'École est engagée dans une politique de développement durable forte.

À l'initiative de la commission Vie étudiante, des bacs de récupération des matériaux (cartons, bois) ont été mis en place dans les studios et les gobelets en plastique ont été retirés des fontaines à eau, incitant la communauté de l'école au ré-emploi.

Un groupe d'étudiants de première et de troisième années a travaillé sur un projet de conception de poubelles de tri, les « Poubelleville » dans le but d'instaurer un système de recyclage du papier et du carton à l'école.

Avec l'aide de Martin Monchicourt, responsable de l'atelier bois, 6 poubelles ont été réalisées à l'atelier bois et mis en place dans les 2 studios de L1 dès septembre. L'École a fait le choix de n'utiliser que des papiers recyclés pour les photocopieurs de l'administration et des étudiants. Ainsi, l'utilisation de papier recyclé est d'environ 70 %. Les cartouches des traceurs ainsi que les toners des photocopieurs sont recyclés par les entreprises Geodis et Conibi, respectivement.

Les bureaux administratifs sont tous équipés de poubelles de collecte de papier (dispositif Recy'go).

Concernant les déchets toxiques ou dangereux pour l'environnement utilisés dans le cadre des ateliers d'arts plastiques, l'établissement a un contrat avec la société Est Argent. Celle-ci prend en charge la sciure de bois avec solvant et tous les contenants aérosols des ateliers bois et maquettes; le bain de développement-révélateur-fixateur, le papier photos souillé, les étuis de pellicules photos (plastique) et les aérosols de l'atelier photo; les aérosols et autres solvants utilisés dans l'atelier gravure ou en dessin.

Enfin, l'établissement ne dispose pas de véhicule de fonction et privilégie les moyens de transports collectifs lors des voyages pédagogiques ainsi que pour la prise en charge des déplacements professionnels (administratifs, enseignants, chercheurs, intervenants).

gestion des archives

La gestion des archives de l'École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville est régie par le livre II du code du Patrimoine qui réglemente les archives publiques. Depuis janvier 2018, Blandine Nouvellement, chargée d'études documentaires, gère la Cellule archives, rattachée à la direction des Ressources humaines et des movens de fonctionnement. En tant qu'archiviste de l'École, elle traite les archives des personnels administratifs, enseignants et chercheurs et est en étroite relation avec la Mission Archives du ministère de la Culture qui a en charge le suivi scientifique et conseille l'établissement.

Les archives de l'école sont classées selon les services producteurs. Elles sont conservées par l'établissement tout au long de leur Durée d'Utilité Administrative (DUA) définie dans le tableau de gestion. Les archives courantes sont détenues par les services: les archives intermédiaires sont. quant à elles, stockées dans deux locaux de pré-archivage interne. La capacité de stockage total de ces espaces, estimée à un peu plus de 300 mètres linéaires (ml), n'est plus suffisante pour contenir l'ensemble des archives intermédiaires. Un projet repensant l'aménagement des magasins d'archives devrait voir le jour courant 2020.

Depuis 2010, des bases de données Excel ont été créées pour faciliter la gestion des archives, dont une spécifiquement dédiée à l'inventaire des archives intermédiaires. En outre, des procédures de collecte interne, un suivi des versements et éliminations ainsi que des ressources pour le personnel ont été progressivement mises en place.

Au terme de la DUA, les archives sont soit versées, soit éliminées selon des procédures réglementaires. Les bordereaux d'élimination sont saisis dans SIAM (Système Informatisé des Archives du Ministère) pour obtenir le visa de destruction de la Mission Archives du ministère de la Culture. Les fonds versés sont quant à eux transmis aux Archives nationales et deviennent des archives définitives. Des instruments de recherches sont alors rédigés permettant ainsi de valoriser ce qui constitue le patrimoine historique de l'école. Ces instruments de recherches sont consultables sur rendez-vous au bureau de l'archiviste ainsi que sur le SIA (Salle des Inventaires Virtuels des Archives nationales).

La Cellule archives dispose d'un espace pour accueillir les chercheurs désireux de consulter les fonds d'archives. Ils sont accueillis sur rendez-vous.

En 2018, 31,50 mètres linéaires de documents sont venus enrichir les fonds d'archives intermédiaires. Ce chiffre ne tient toutefois pas compte des archives encore en cours de collecte fin 2018, soit environ 18,90 mètres linéaires supplémentaires. L'accroissement brut 2018 est donc estimé à 50,40 mètres linéaires.

L'année 2018 est marquée par la collecte d'archives des DSA à laquelle est venu s'ajouter fin octobre le fonds d'enseignant-chercheur de Michèle Lambert-Bresson.

Une campagne d'élimination devrait être engagée lors de la mise en œuvre du chantier de restructuration des magasins d'archives prévu courant 2020. L'année 2018-2019 a été par ailleurs marqué par le versement aux Archives nationales du fonds Baty-Tornikian qui représente 5 ml d'archives. De nouveaux versements devraient être programmés dans les prochaines années.

L'accroissement net pour 2018 avoisine 45 mètres linéaires. Il s'agit d'un fort accroissement et les départs à la retraite d'enseignants et chercheurs devraient engendrer de nouvelles entrées d'archives dans les années à venir.

Comité de rédaction Charles Andriantahina, responsable du service informatique / Agnès Beauvallet, directrice des ressources humaines et moyens de fonctionnement / Christine Belmonte, responsable du doctorat et formations post master / François Brouat, directeur / Odile Canale, directrice des relations internationales / Murièle Fréchède, directrice des études / Florence Ibarra, directrice adjointe / Denis Joudelat, responsable de la bibliothèque / Catherine Karoubi, directrice financière / Christiana Mazzoni, directrice de l'UMR Ausser / Richard Aroquiame, secrétaire général de l'IPRAUS et de l'UMR AUSSEr / Stéphanie Guyard, responsable de la communication / André Lortie, directeur de l'IPRAUS / Anabel Mousset, responsable des formations post-master et de la formation continue Crédits photos // Bellasso, Bellastock, Bellette Brass Band, Anne Chatelut, Roberto Eliezer, Anne Leguay, Didier Gauducheau, Stéphanie Guyard, ÉnsaÉCO Réalisation graphique // Daniella Caballero Typographie paris-belleville, Bureau Brut







